


SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



LES ÉTATS-UNIS

ET

L'EXPOSITION DE 1878

A LA MÊME LIBRAIRIE

Les Pays Étrangers et l'Exposition de 1878

Collection de dix-neuf volumes in-12 (avec plans et cartes), comprenant l'histoire, la géographie, la statistique des divers pays, la description des œuvres et des produits qu'ils ont exposés.

Prix de chaque volume : 2 francs

BELGIQUE, par *Clovis Lamarre,* docteur ès lettres. administrateur de Sainte-Barbe... 1 vol.

AMÉRIQUE CENTRALE ET MÉRIDIONALE, par *C. Lamarre* et *Charles Wiener,* chevalier de la Légion d'honneur, commissaire de l'Exposition ... 1 vol.

ANGLETERRE, par *C. Lamarre* et *L. Pajot,* licencié ès lettres, archiviste paléographe.. 1 vol.

AUTRICHE-HONGRIE, par *C. Lamarre, Henry Wiener,* secrétaire du Consulat d'Autriche, et *P. Demeny,* attaché au ministère de l'Intérieur. 1 vol.

CHINE ET JAPON, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis.* 1 vol.

ÉGYPTE, TUNISIE ET MAROC, par *C. Lamarre* et *Ch. Fliniaux,* avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation .... 1 vol.

ESPAGNE, par *C. Lamarre* et *L. Lande,* agrégé de l'Université, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à Sainte-Barbe.. 1 vol.

ÉTATS-UNIS, par *C. Lamarre* et *René de la Blanchère,* ancien élève de l'Ecole normale supérieure.................................. 1 vol.

GRÈCE, par *C. Lamarre* et *marquis de Queux de Saint-Hilaire,* secrétaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques .... 1 vol.

DANEMARK, par *C. Lamarre* et N. I. *Berendzen,* de l'Université de Copenhague.. 1 vol.

INDE BRITANNIQUE, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis.* 1 vol.

ITALIE, par *C. Lamarre* et *Amédée Roux* .... 1 vol.

PAYS-BAS, par *C. Lamarre* et *René de la Blanchère*.......... 1 vol.

PERSE, par *C. Lamarre, Sakakini,* consul de Perse en Italie, et *Pharaon,* chevalier de la Légion d'honneur................ }
SIAM ET CAMBODGE, par *C. Lamarre* et *Ad. Frout de Fontpertuis* } 1 vol.

PORTUGAL, par *C. Lamarre* et *G. Lamy,* professeur d'histoire de l'Académie de Paris.. 1 vol.

RUSSIE, par *C. Lamarre* et *L. Léger,* docteur ès lettres, professeur à l'école des langues orientales............................ 1 vol.

SUÈDE ET NORWÈGE, par *C. Lamarre* et *L. Gourraigne,* agrégé de l'Université. ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au Collège Rollin.. 1 vol.

SUISSE, par *C. Lamarre* et *Ed. Zévort,* agrégé de l'Université, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au lycée Henri IV, 1 vol.

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, par *C. Fliniaux,* avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation........................... 1 vol.

LES PAYS ÉTRANGERS ET L'EXPOSITION DE 1878

LES ÉTATS-UNIS

ET

L'EXPOSITION DE 1878

PAR

(Pierre) (Marie ...)

Clovis LAMARRE
docteur ès lettres
administrateur, de Sainte-Barbe.

René de LA BLANCHÈRE
ancien élève
de l'École normale supérieure.



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1878

1878, Dec. 12.
Sumner fund.

LES PAYS ÉTRANGERS

ET

L'EXPOSITION DE 1878

AVANT-PROPOS

Les Français, en aucun temps, ne se sont expatriés facilement, et jamais, sauf de rares exceptions, les grands voyages, les séjours de longue durée dans les pays étrangers ne les ont beaucoup tentés : la beauté, le climat tempéré, la civilisation et les richesses de la France les y retiennent naturellement fixés.

Cependant, au milieu du siècle où nous vivons, alors que la vapeur et l'électricité viennent de triompher de l'espace et du temps et que, par suite de cette révolution universelle, la rapidité toute récente des relations fait tomber l'une après l'autre les anciennes barrières qui séparaient les peuples, il semble s'être glissé tout à coup au cœur de l'humanité un immense désir de s'étudier elle-même et de se connaître tout entière. Le succès inouï de l'Exposition de 1878 n'est-il pas la preuve la plus manifeste de cette tendance qu'ont aujourd'hui toutes les nations à mettre en commun leurs industries, leurs sciences, leurs arts, leurs pensées, pour faire vivre la grande famille humaine d'une seule et même vie? Et

dans cet ensemble merveilleux, que n'auraient pu rêver les esprits les plus utopistes du siècle dernier, n'est-il pas probable que l'avenir réservera le premier rang, avec la plus grande prospérité, à celui des peuples de la terre qui en sera le plus savant, à celui qui aura le mieux étudié et compris tous les autres ?

Aussi avec quel soin scrupuleux, dans ces dernières années, n'a-t-on pas dirigé la jeunesse française vers l'étude des pays étrangers ! Des ministres de l'instruction publique, aux idées les plus larges, M. Duruy, M. J. Simon, M. Waddington, M. Bardoux n'ont rien négligé pour inspirer aux jeunes gens de nos écoles le goût des langues vivantes et de la géographie, qui doit amener celui des voyages et qui précède nécessairement l'étude approfondie des caractères et des institutions des peuples. A tous ces chefs de l'enseignement de l'Etat se sont vivement unis les directeurs les plus éminents de l'enseignement libre. En ce moment même, l'heureuse innovation introduite par M. Dubief dans le plus grand et le plus florissant des établissements libres et laïques, permet à des divisions entières d'élèves barbistes d'aller passer, chaque année, plusieurs mois consécutifs dans certaines villes d'Allemagne et d'Angleterre ; en même temps qu'ils y apprennent par la pratique les idiomes dont ils ont vu la grammaire, ils acquièrent, dans la familiarité de la vie quotidienne, certaines notions exactes sur les peuples au milieu desquels ils vivent momentanément ; des horizons nouveaux s'ouvrent à leurs esprits ; ils sont étonnés d'apprendre beaucoup hors du pays natal, et ils comprennent déjà que la satisfaction intime qu'éprouve tout homme qui s'instruit, leur deviendra dans la suite d'autant plus sensible qu'ils la rechercheront plus souvent.

L'œuvre à laquelle travaillent ainsi les maîtres les plus autorisés de l'instruction publique est une œuvre essentiellement nationale. La France vient de montrer, durant plusieurs années, dans la gestion de ses affaires inté-

rieures, un sang-froid, une prudence, un esprit de conduite qu'on ne lui connaissait pas ; la jeunesse, que prépare son enseignement progressif, peut encore être dotée de qualités nouvelles pour la vie extérieure, afin de se tenir prête à profiter des grandes relations internationales que réserve aux peuples qui travaillent un temps tout à fait prochain.

Le caractère patriotique d'une telle œuvre nous a profondément ému, et dans la mesure modeste de nos forces, nous avons voulu essayer d'y contribuer pour notre faible part. Il nous a semblé que l'Exposition universelle fournissait une excellente occasion d'offrir à la jeunesse studieuse, dans un cadre relativement restreint, toute une encyclopédie des pays étrangers.

Prendre chaque nation en particulier et l'examiner sous toutes les faces ; exposer un aperçu général de son histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours en nous attachant surtout à la liaison rationnelle des grands faits qui se sont succédé ; étudier ses institutions, son gouvernement, sa statistique ; décrire le sol qu'elle occupe, les provinces qui la composent, les villes où se sont concentrées et sa force commerciale et sa vie intellectuelle : montrer, par la part qu'elle prend à l'Exposition, le degré plus ou moins élevé de perfection qu'ont atteint chez elle les beaux-arts, l'enseignement public, les produits de la science et de l'activité de l'homme : voilà le plan qui se déroulait devant nous. Et l'ensemble de notre travail embrassait du même coup l'histoire universelle des peuples, la description détaillée du globe, le spectacle grandiose de toutes les richesses de la terre réunies aux découvertes et à toutes les manifestations de l'esprit humain !

Il fallait résumer le développement de ce programme en une vingtaine de volumes d'une lecture aussi facile que possible. Nous voulions en outre les terminer assez tôt pour que nos lecteurs les reçussent au complet dans le

temps même de l'Exposition et pussent alors entreprendre, avec nous, un voyage instructif autour du monde, dans les palais du Champ de Mars et du Trocadéro.

Dans de telles conditions une pareille tâche nous eût certainement effrayé, si nous n'avions eu la bonne fortune de trouver des collaborateurs intelligents et pleins d'ardeur, ayant fait de longue date une étude spéciale des matières qu'il s'agissait de traiter. Des professeurs agrégés de l'Université, anciens élèves de l'Ecole normale supérieure ; des écrivains de la *Revue des Deux-Mondes,* connus par leurs sérieuses publications ; des savants, ayant acquis, par l'intelligence des langues et par leurs longs voyages, la connaissance exacte des pays les plus lointains, ont bien voulu nous prêter leur précieux concours. En même temps, la bienveillance que nous avons rencontrée partout, les documents que nous ont fournis les ambassades, les consulats, les commissariats des sections étrangères de l'Exposition, nous ont été d'une aide inappréciable dans les nombreuses recherches que nécessitait notre travail. Enfin, un éditeur actif, qui s'est offert à nous spontanément, nous a rendu le service de triompher des difficultés imprévues que créait la grève des ouvriers de l'imprimerie parisienne.

Puissent nos intentions et tant de bonnes volontés ne pas rester stériles ! Puissions-nous atteindre le but que nous nous sommes proposé, donner à nos lecteurs, aux jeunes gens des écoles surtout, une idée assez nette des nations étrangères, pour qu'ils en apprécient désormais les divers mérites, et qu'ils se sentent, après nous avoir lu, un désir beaucoup plus vif de les voir, de les étudier, de les connaître par eux-mêmes !

CLOVIS LAMARRE.

Le 31 mai 1878.

LES ÉTATS-UNIS

ET L'EXPOSITION DE 1878.

INTRODUCTION

SUR LE GOUVERNEMENT ET LA STATISTIQUE.

Une cinquantaine de millions d'hommes sur un territoire d'un milliard d'hectares, séparés en deux masses que réunit un chemin de fer long comme de Paris à Ispahan : voilà les États-Unis d'Amérique.

FORME DU GOUVERNEMENT. — Politiquement, c'est une *république fédérale*, formée de 39 *États*, dont chacun se gouverne lui-même, et qui, tous, envoient des représentants à un *Congrès* central.

LE CONGRÈS. — Ce Congrès est divisé en deux Chambres : un *Sénat*, où chaque État est représenté par deux membres, âgés de trente ans au moins, citoyens depuis neuf ans au moins, et nommés pour six ans par la législature de l'État; une Chambre des *Représentants*, où chaque État envoie, tous les deux ans, un nombre de députés fixé d'après sa population à chaque recensement décennal.

La Chambre basse a seule l'initiative des lois de finance, et seule, le droit de mettre en accusation le président ou les fonctionnaires fédéraux. Le Sénat, en ce cas, est juge. Pour être représentant, il faut avoir vingt-cinq ans ; pour être électeur, vingt et un.

Le Congrès possède tout le pouvoir législatif, y compris l'initiative, qui lui appartient à lui seul. Pour qu'une loi soit valable, il faut qu'elle ait été votée par les deux Chambres et sanctionnée par le Président ; s'il y oppose son *veto,* il faut qu'elle soit votée de nouveau par les deux tiers des membres de chacune des deux Chambres. Le Congrès peut voter des amendements à la Constitution, mais il faut qu'ils soient acceptés par les législatures des deux tiers des États.

Il y a incompatibilité entre toute fonction civile et le titre de membre du Congrès.

PRÉSIDENT; VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRES. — Le *Président des États-Unis* a tout le pouvoir exécutif. Il commande les armées et les flottes, et dirige toutes les administrations fédérales. Il est nommé pour quatre ans; il est rééligible ; mais c'est un usage passé dans les mœurs qu'il ne soit jamais réélu qu'une fois. Il est assisté d'un *Vice-Président,* qui est Président-né du Sénat, et qui remplace le Président, s'il disparaît pour une cause ou une autre.

Le Président et le Vice-Président sont élus en-

semble et de la même manière. Chaque État choisit, suivant le mode que sa législature fixe, un nombre d'électeurs égal au nombre de sénateurs et de représentants qu'il envoie au Congrès; il ne peut y mettre ni un membre du Congrès, ni un fonctionnaire fédéral. Ces électeurs seuls votent pour les élections présidentielles.

Le Président a sept ministres, qu'il choisit avec l'agrément du Sénat, de même que les représentants à l'Étranger et les membres de la Cour suprême. Ces ministres sont un *Secrétaire d'État et des Affaires étrangères*, un *Secrétaire de la Trésorerie*, un *Secrétaire de la Guerre*, un *Secrétaire de la Marine*, un *Secrétaire de l'Intérieur*, un Grand-Maître des Postes (*Post-Master-General*), et un Procureur-général (*Attorney-General*).

Le Président des États-Unis touche 250,000 fr.; le Vice-Président et les ministres, chacun 50,000 fr. Tout membre du Congrès touche 25,000 fr.; le « Speaker » ou Président de chaque Chambre, 40,000 fr.

Il y a trois pouvoirs *fédéraux :* le législatif, aux mains du Congrès; l'exécutif, aux mains du Président, et le judiciaire. Ils sont égaux et indépendants.

Pouvoir judiciaire. — Le pouvoir judiciaire se compose de « *Circuit-Courts,* » ou Cours de Cercle : il y a neuf Cercles dans les États-Unis. Au-dessous

sont les *Cours de district* : chaque État en a généralement une. Il y a, de plus, une « *Court of claims,* » qui juge les réclamations élevées contre le gouvernement, et se compose de cinq juges, qui résident à Washington. Enfin, au-dessus de tout, est une *Cour suprême* qui siège à Washington, qui est à la fois tribunal de droit et tribunal d'équité, et qui peut rendre des jugements en opposition aux actes du Congrès : sa jurisprudence a presque force de loi.

Tous les juges fédéraux sont nommés, à vie, par le Président. Le Congrès seul peut les mettre en accusation ou les priver de leurs fonctions. Ceux de la Cour suprême sont, sans comparaison, les premiers personnages des États-Unis; on leur rend des honneurs qui ne sont inférieurs qu'à ceux que reçoit le Président, et qui ne sont pas, comme ceux-ci, passagers.

États et Territoires. — Les trois pouvoirs fédéraux ne s'exercent que sur les choses *fédérales.* Tout ce qui est « *national* » ou « *domestique,* » c'est-à-dire du domaine d'un État particulier, est réglé par l'État lui-même. La Constitution déclare formellement que tous les pouvoirs qui ne sont pas *expressément* délégués au Congrès sont réservés aux États.

Chaque État est *souverain,* sauf le droit de sortir de l'Union. Il a sa Constitution, qu'il s'est donnée

lui-même et qu'il peut modifier à son gré, à charge toutefois de ne rien y introduire de contraire à la Constitution de l'Union. Il a sa législature, presque partout organisée à l'image du Congrès. Il a son gouverneur, qu'il élit et qu'il paie, et qui a les mêmes pouvoirs que le Président dans l'Union. Il a ses juges, ses fonctionnaires, ses finances, ses propriétés.

Outre les États, l'Union renferme des *Territoires*, qui sont destinés à devenir États, sur un vote du Congrès, quand leur population et leur importance le méritent. Ils reçoivent du Congrès leur gouverneur, mais, d'ailleurs, s'administrent eux-mêmes. Ils envoient au Congrès un *délégué*, qui a voix consultative dans les discussions concernant son territoire. Le District fédéral de Colombie, terre neutre qui renferme Washington, capitale fédérale, est assimilé aux territoires et administré par le Congrès.

Pouvoir fédéral. — Sont du ressort du pouvoir fédéral : l'*armée*, la *marine*, la *représentation à l'étranger*, la *guerre*, les *traités de paix et de commerce*, le *budget de l'Union*, les mesures d'*intérêt commun* concernant le commerce et l'industrie, et les *terres inoccupées*.

On peut dire que les États-Unis n'ont *pas d'armée permanente*. Car qu'est-ce que 25,000 hommes disséminés par petits détachements sur leur immense

territoire? Bientôt, c'est à peine s'ils auront une marine de guerre permanente : le nombre de leurs cuirassés, qui était de cinquante et un en 1872, n'est plus guère que d'une vingtaine, et ils travaillent à réduire leur flotte à ce qui est nécessaire pour le service des côtes.

A l'heure qu'il est, les États-Unis gagnent à peu près, chaque année, *treize cent mille âmes* de population. Une grande partie de cette augmentation provient de l'*émigration*, qui s'y porte de toutes les parties du monde : du 30 juin 1874 au 30 juin 1875, il y a eu environ 250,000 immigrants. Beaucoup de ces nouveaux-venus s'établissent sur des terres non encore occupées avant eux. L'Union s'est déclarée propriétaire de ces terres; elle les a divisées par avance en « *townships* » ou communes rurales, qui sont l'unité sociale des États-Unis, chacune ayant 36 milles carrés; dans chacune sont découpées, par des lignes parallèles, des « *sections* » de 640 acres, subdivisées jusqu'au huitième, L'Union vend ces terres au colon au prix d'environ 5 fr. l'acre, et lui en garantit la propriété.

Le Revenu fédéral se compose des droits de douane, « *customs,* » et de taxes indirectes qui forment l' « *Internal Revenue.* » Les premiers suffisent à payer tous les services fédéraux; les secondes servent à payer l'intérêt et l'amortissement de la dette, et les dépenses extraordinaires. La dépense des services fédéraux ne monte qu'au quart des dépenses

totales. Depuis l'année 1866, chaque année a montré un excédant des recettes sur les dépenses, une réduction graduelle des taxes, une diminution du chiffre de la Dette. Les calculs du budget, pour l'année financière qui va finir le 30 juin, donnent un total de *recettes* de 270,050,000 dollars, et un total de *dépenses* prévues de 243,350,704 dollars : soit un *excédant de recettes* de 26,699,296 dollars, plus de 106 millions de francs.

En 1877, il a été importé aux États-Unis, en marchandises, une valeur de 451,307,549 dollars, soit environ *un milliard huit cent cinq ou six millions de francs*; et les États-Unis ont exporté pour 589,669,490 dollars de marchandises, ce qui fait *deux milliards deux cent soixante-dix-huit ou dix-neuf millions de francs*. Jusqu'en 1873, le chiffre de l'importation était resté supérieur à celui de l'exportation. Les États-Unis exportent surtout des produits agricoles : les céréales y tiennent la première place; puis viennent le coton, le tabac, le porc, etc. Beaucoup plus de la moitié des exportations va dans les Iles Britanniques; le reste au Canada, en France et en Allemagne.

Les *cultes*, aux États-Unis, ne ressortissent ni du pouvoir fédéral, ni des gouvernements des États ; ils sont *absolument libres*. Il y avait, en 1870, 72,459 congrégations distinctes, se partageant, pour ne compter que les principales, entre une trentaine de sectes et de religions. Les plus nombreuses sont

trois sectes dissidentes de l'Église anglicane : les les *Méthodistes*, les *Baptistes*, les *Congrégationnalistes* ou Indépendants. Les Méthodistes forment, à eux seuls, *le tiers* de la population de l'Union; il y a cinq millions de *Catholiques*.

Tel pourrait être, réduit à ses lignes principales, le tableau des États-Unis en 1878. Mais nous n'avons pas cru que cette statistique sèche et sommaire fût une introduction suffisante à l'étude de la part qu'ils prennent à l'Exposition internationale, où la France les a conviés. Nous faisons précéder cette étude d'une revue complète de l'histoire de la grande Confédération américaine, depuis les origines des États qui la composent jusqu'au moment où nous écrivons. Nous y ajoutons un aperçu de sa géographie physique et politique. Puisse ce travail faire mieux comprendre la place des États-Unis dans ce rendez-vous du monde, qui sera un grand fait dans l'histoire des peuples qui y sont venus !

Parmi les nombreux ouvrages tout à fait contemporains sur les États-Unis, on nous permettra d'en citer quatre, écrits pour tout le monde, et où tout le monde peut trouver une lecture attrayante et utile.

George Bancroft, *History of the United States*; traduit en français; dernière éd., 1876; pas toujours impartial.

G. de Molinari, *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, 1877; œuvre d'un homme qui a vu.

Hepworth Dixon, *New America*; traduit en français; œuvre d'un des esprits les plus hardis et les plus brillants de notre époque.

Ad. de Fontpertuis, *Les États-Unis*, 1875; ouvrage fait avec soin, auquel nous nous plaisons à reconnaître que le présent travail doit beaucoup.

PREMIÈRE PARTIE

LES ÉTATS-UNIS

APERÇU GÉNÉRAL DE L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

II. DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTATS-UNIS

APERÇU GÉNÉRAL
DE L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

I

LES TREIZE COLONIES.

Les Espagnols, au seizième siècle, emportés par la soif d'aventures lucratives qui leur faisait chercher au delà des mers le Paradis Terrestre, la Fontaine de Jouvence, et surtout l'Eldorado, avaient fondé leur grand empire dans l'Amérique centrale et méridionale. Les Anglais, venus plus tard, établirent, au dix-septième siècle, dans l'Amérique septentrionale, les colonies d'où est sortie la Confédération des États-Unis.

Le premier qui conduisit des vaisseaux partis d'Angleterre sur la côte atlantique de l'Amérique du Nord, était le beau-frère de Raleigh, sir Humphrey Gilbert ; il y périt. Élisabeth régnait en Angleterre ; Raleigh, au plus haut point de la faveur et de la fortune, rêvait toujours quelque chose de

grand. Il voulait non-seulement chercher cet or qui avait mis la puissance au commencement du siècle entre les mains des Espagnols, mais encore fonder des colonies dans ces terres nouvelles de l'Ouest, et donner à l'Angleterre un empire à côté de celui des successeurs de Charles-Quint.

Raleigh a été le promoteur de tout ce qui fut fait pour cette grande œuvre. Pendant le règne d'Élisabeth il y dépensa huit millions ; et pourtant telle était alors l'inexpérience des nations de l'Europe, telles étaient les difficultés, qu'en 1603, lorsqu'il fut emprisonné par Jacques Ier, tant d'efforts et de dépenses n'avaient abouti qu'à prendre possession de la côte et à lui donner le nom de *Virginie*, en souvenir de la virginité douteuse de « cette belle Vestale assise sur le trône d'Occident. »

Il suffit souvent d'un premier succès, bien modeste, pour décider du sort d'une grande œuvre. Lorsque, en 1606, le capitaine Newport eut fondé Jamestown, la Virginie fut une colonie véritable, et désormais put vivre et prospérer. Pauvre cité, cependant, que cette « ville du roi Jacques » : douze laboureurs, quatre charpentiers et quarante-huit gentilshommes en faisaient la population !

Cependant, sous l'administration du capitaine Smith, puis d'hommes comme lord Delaware et sir Thomas Dale, la Virginie ne tarda pas à grandir. Il y eut des années où plus de mille personnes passèrent l'Océan pour s'y établir ; le sol est bon, le

climat magnifique, et rien n'y gênait dans leur libre expansion les efforts des travailleurs. Lorsque, en 1648, la Royauté tomba en Angleterre, la Virginie, débarrassée depuis 1624 de la Compagnie qui l'avait fondée, avait néanmoins conservé la constitution qu'elle en avait reçue en l'année 1619. Devenue province royale, elle reproduisait dans sa vie intérieure le jeu des institutions de l'Angleterre : un gouverneur y représentait le Roi, un Conseil d'État la Chambre haute, et une Chambre des députés était élue par les hommes libres et les francs-tenanciers. L'agriculture était prospère, et le tabac virginien était payé cher en Europe. La grande propriété féodale et la petite culture du paysan libre existaient simultanément. Le jeu des institutions était régulier. Et, en 1645, le gouverneur, sir William Berkeley, avait conclu avec les Indiens un traité qui devait donner la sécurité à la colonie.

Cet État de vingt mille âmes avait eu déjà ses agitations intérieures, et déjà sa diplomatie ; il faillit même avoir sa guerre, car il avait depuis quelque temps un voisin.

George Calvert, lord Baltimore, obtint du Roi la concession des pays compris entre l'Océan, le 40e degré de latitude nord et le cours du Potomac, de sa source à son embouchure. Il lui donna le nom de *Maryland*, en l'honneur d'Henriette-Marie, femme de Charles Ier ; et, en novembre 1633, son fils cadet, Léonard Calvert, partit pour en prendre posses-

sion. Conduite avec habileté et prudence, cette colonisation réussit très-bien : on s'entendit avec les Indiens, on tira des secours de la Virginie, et en six mois, l'État nouveau était créé et fonctionnait. Il avait même ses droits politiques. Le lord propriétaire confirma solennellement, en 1639, tous les habitants dans les droits essentiels du citoyen anglais ; il y ajouta, ce qui n'existait pas en Angleterre, la liberté entière pour toutes les sectes chrétiennes : lord Baltimore était catholique.

En vain la Virginie essaya de faire valoir ses droits sur les terres données à lord Baltimore ; en vain un exalté, Clayborne, les envahit les armes à la main : le Maryland subsista et grandit, avec ses institutions à peu près semblables à celles de sa voisine, sinon que le propriétaire y remplaçait le Roi, et que les catholiques y avaient pris des précautions pour protéger leur liberté religieuse.

Ce furent les troubles religieux de l'Angleterre qui contribuèrent le plus, au dix-septième siècle, à la création des colonies en Amérique. La Réforme, en Angleterre, n'avait pas été un mouvement spontané, œuvre du libre examen ou de la passion nationale : elle avait été un acte du pouvoir, et d'un des pouvoirs les plus absolus et les plus tyranniques qui aient jamais existé. Henri VIII avait voulu détacher les Anglais du Pape, mais c'était pour les avoir dans sa main. Chef de la religion et maître de l'Église, un roi d'Angleterre n'est pas plus

ennemi des catholiques qui regardent vers Rome que des presbytériens qui ne veulent pas regarder vers lui.

Vers la fin du règne d'Élisabeth, de malheureux puritains du Nottingham et du Lincoln avaient fui la persécution en Hollande. Ne trouvant point à y vivre, ils demandèrent une concession de terres au nord de la Virginie, et ils l'obtinrent en 1619. Des marchands de Londres leur fournirent des fonds, et ils partirent sur deux petits navires, le *Speedwell* et le *May-Flower*. Quand ils furent en vue des côtes, ils se lièrent les uns aux autres par un contrat qui devait être la charte de leur État futur ; puis ils débarquèrent, au nombre d'une centaine, et fondèrent New-Plymouth.

A partir de cette époque, un groupe nouveau de colonies anglaises se créa au nord du Maryland. La Compagnie de Londres, qui jusqu'alors avait seule conduit le mouvement colonial, se démembra, et d'elle sortit la Compagnie de Plymouth (1620) qui, favorisée par une charte obtenue de Charles Ier, colonisa rapidement.

La Charte est de 1629. La même année partirent, organisés en congrégation étroitement disciplinée, pieuse, laborieuse, intolérante et fanatique, environ trois cents puritains. Ils étaient depuis un an à Salem lorsque le reste de leur communauté, qu'ils avaient laissé en Angleterre, vint les rejoindre avec John Winthrop ; à côté de Charlestown, Boston

commença à s'élever. Ce que ces pauvres colons eurent à souffrir, ce qu'il leur fallut d'énergie, de foi, de courage, de travail pour résister à la famine, aux Indiens et aux exactions de la Compagnie fondatrice, peut à peine être imaginé. C'est là, dans cette colonie du *Massachussetts*, que se forma le caractère Yankee, si énergique et si résolu.

On se tromperait étrangement si l'on se figurait que les puritains allaient chercher en Amérique ce que nous appelons la liberté religieuse. Il allaient seulement y chercher une sorte de terre promise où Dieu permît le règne de ses saints : leur constitution républicaine était étroitement théocratique ; elle proscrivait tout ce qui sortait de l'orthodoxie presbytérienne la plus stricte, et leurs « anciens » frappaient durement.

C'est pour les fuir que Roger Williams, jeune homme aux larges idées qui demandait la liberté « pour le Juif comme pour le Gentil, » condamné et banni en 1635, alla fonder *la Providence* sur les domaines de Canonicus, le grand sachem des Narragansetts (1636).

Bientôt, autour de lui et avec son aide, se créèrent de nouveaux établissements : *Rhode-Island* en 1636, *New-Haven* en 1637, *New-Hampshire* et *Maine* (1636-1638), *Warwick* en 1642.

Mais la plus singulière de ces colonies fut certainement le *Connecticut*. Fondé en 1636 par des émigrés sortis volontairement du Massachussetts, il

semble destiné à donner le type d'un État organisé suivant la discipline puritaine. Là, les « Blue Laws » ont transformé en lois de l'État les prescriptions de Moïse. Le Deutéronome est le code ; les sentences semées dans l'Exode, la Genèse ou le Lévitique sont la jurisprudence ; les jugements d'Aaron et de Salomon sont les précédents. Cette législation n'était pas tendre ! La mort pour l'idolâtre, le sorcier, le blasphémateur, l'adultère, le fornicateur, l'enfant rebelle ; l'amende à l'ivrogne, au joueur, au menteur ; le fouet en cas de récidive. Le ministre, du haut de sa chaire, réprimande publiquement le coupable assis sur la chaise de repentance avec un écriteau pendu à son cou. Le paresseux est puni ; l'impudique, mis au pilori ; le bavard, baillonné. Défense d'avoir plus d'un crevé à une manche, de porter des collerettes, des ceintures argentées, des chapeaux de castor. Le vrai puritain coupe ses cheveux : en Amérique comme en Angleterre, les Têtes-Rondes seuls sont les vrais saints !.. Quand on songe que cette tyrannie fut volontairement acceptée par des hommes qui fuyaient comme oppressives les lois d'un pays civilisé, on comprend quelle force de volonté pouvaient déployer dans le travail, dans la lutte contre la nature et les hommes, les communautés puritaines du Massachussetts et du Connecticut.

Les plus grandes difficultés qu'elles rencontrèrent vinrent d'abord de la Métropole. Tantôt c'était une

compagnie fondatrice, tantôt un lord antérieurement concessionnaire du pays maintenant colonisé, qui, par leurs exactions ou leurs rigueurs, ruinaient ou gênaient les colons. Mais surtout le gouvernement des Stuarts ne pouvait voir d'un bon œil les progrès de ces établissements fondés suivant des principes qui étaient la négation de ceux qu'il défendait lui-même. Il se préoccupait aussi du grand nombre d'habitants que l'émigration enlevait à l'Angleterre : de 1620 à 1640, quatre mille familles étaient parties. Charles I[er] ne comprenait pas qu'il valait mieux laisser partir cet élément presbytérien, insupportable en Angleterre, mais qui ajoutait par-delà les mers de nouveaux États à sa couronne. En 1637, il défendit l'émigration : les vaisseaux prêts à partir furent retenus. On a longtemps cru à une légende qui plaçait sur l'un d'eux Hampden, Pym et Cromwell !

La Révolution qui commença en 1642 pour aboutir en 1648 à la mort de Charles I[er], fut diversement accueillie dans les colonies. Les descendants des « Pilgrim Fathers » qui peuplaient les colonies du Nord, ne pouvaient qu'applaudir à ses premières victoires ; mais les gentilshommes de la Virginie et les catholiques du Maryland ne la voyaient pas d'un bon œil. Longtemps la Virginie resta royaliste, et même formellement rebelle ; mais elle dut céder en 1651. Quant au Maryland, le gouvernement républicain y favorisa le triomphe des puritains ;

admis par la tolérance des catholiques, ils se gardèrent de l'imiter, et, sans la prudente intervention de Cromwel, ils fussent devenus persécuteurs (1654).

Quant aux colonies presbytériennes du Nord, elles se confédérèrent en 1643 sous le nom de *Nouvelle-Angleterre,* laissant en dehors le Rhode-Island, la Providence, œuvre de Williams, et les établissements fondés par Ferdinand George, gentilhomme et royaliste, qui vers ce temps créait le *Maine.* Cette union resserra encore l'étroitesse de l'orthodoxie puritaine : quakers, épiscopaux, catholiques, tout ce qui n'était pas Tête-Ronde fut persécuté. Mais au même temps elle rendit plus féconds les efforts de ces vaillants pionniers, de cette rude race agricole, aussi dure à elle-même qu'aux autres, et qui a vraiment créé les États-Unis.

Cromwell aimait beaucoup ses frères presbytériens de l'Amérique. Mais il atteignit durement leur commerce et sembla asservir à jamais les colonies quand il mit dans l'*Acte de Navigation* de 1651, qu'elles ne pourraient *commercer qu'avec l'Angleterre,* sur des vaisseaux construits, possédés, montés *par des Anglais.* Cet acte a fait pendant bien longtemps la puissance de l'Angleterre ; mais la Virginie, alors plus commerçante que les colonies puritaines du Nord, n'avait pas eu tort de redouter l'avénement du régime nouveau !

Les règnes de Charles II et de Jacques II furent pour les colonies une époque, sinon de paix, au moins

d'extension. La Restauration cependant maintint la clause de l'acte de navigation si préjudiciable aux colonies, et l'aggrava encore en la précisant. Les Stuarts respectèrent peu les libertés des colonies ; ils tinrent peu de compte des droits politiques et des droits territoriaux ; la fidèle Virginie elle-même fut poussée à la révolte, et le Massachussetts perdit sa charte. Mais du moins ils n'empêchèrent pas d'émigrer ceux qui craignaient le retour du despotisme et l'influence catholique ; ils trouvèrent même commode d'éloigner les dissidents religieux et politiques ; ils accueillirent dans leurs possessions américaines les protestants chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes ; ils récompensèrent leurs partisans par de larges concessions dans le nouveau monde.

En 1663, Charles II concéda à huit lords de son parti, sans s'inquiéter des droits de la Virginie, le pays au sud de cette colonie, qui prit le nom de *Caroline*. Bientôt, d'immenses plantations, cultivées par des esclaves, couvrirent ce fertile pays. Locke avait rédigé une constitution pour la Caroline ; mais les colons n'en voulurent point : le « Grand-Modèle », comme les Anglais l'appelaient dans leur enthousiasme, fut rejeté parmi les utopies par le simple bon sens de quelques paysans : ce n'est point avec des idées que se conduisent les affaires humaines.

Depuis l'année 1608, les Hollandais s'étaient établis sur les bords de la rivière Hudson ; et depuis

1629, les *Nouveaux-Pays-Bas* avaient pris une extension considérable. Ils avaient conquis l'établissement rival de la *Nouvelle-Suède*, ils prospéraient, la Nouvelle-Amsterdam rivalisait presque avec Boston. Charles II, en guerre avec la Hollande, donna ces territoires à son frère, Jacques, duc d'York : les Nouveaux-Pays-Bas, la Nouvelle-Belgique furent conquis en 1664, cédés par la paix de Bréda en 1667, puis de nouveau et pour toujours, en 1674. C'est ainsi que fut fondée la colonie anglaise du *New-York*, à laquelle vint bientôt s'ajouter celle du *New-Jersey*.

C'est le 27 octobre 1682 que, d'accord avec le roi Charles, ayant traité avec le duc d'York et ayant obtenu pour lui la concession d'immenses domaines, William Penn, le « *Quaker King* », débarqua sur la côte d'Amérique. Il venait pour faire à ses frères un sort meilleur dans les colonies, et pour créer des établissements où ils vivraient en sécurité. Il les créa dans la belle contrée qui s'étend entre le Maryland et le New-York. Là, il fonda Philadelphie. Là, sous un large hêtre, il reçut les chefs Indiens, et il fit avec eux ce traité célèbre qui, sans être jamais ni signé ni écrit, fut observé de part et d'autre avec la confiance la plus parfaite, tandis que la Virginie était ravagée par les Indiens et que la Nouvelle-Angleterre ne pouvait défendre sa vie qu'en exterminant ses voisins. Penn quitta la *Pensylvanie* en 1684, quand elle se fut donné ses institutions : institutions toutes démocratiques, empreintes de

l'esprit austère qui dirigeait la secte des « Amis », mais où rien du moins ne restreignait la liberté religieuse, où rien n'écartait l'honnête homme des emplois, où personne n'était ni méprisé ni opprimé à cause de sa foi ou de sa race.

Ainsi les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale se complétaient rapidement. Entre les Espagnols de la Floride et les Français de l'Acadie, il n'y avait plus un pouce de côte qui ne fut occupé par elles, si ce n'est pourtant la partie la plus méridionale des Carolines, qui devait attendre jusqu'en 1732 pour devenir la *Géorgie*. Charles II, pour donner plus d'importance à certaines colonies, leur en adjoignit de petites, tantôt avec leur assentiment, tantôt sans s'inquiéter de leurs plaintes. C'est ainsi que la Providence et Warwick furent fondues dans le Rhode-Island, et New-Haven dans le Connecticut, en 1662.

Mais le fait le plus important de l'histoire des colonies à cette époque est qu'elles passent presque toutes sous l'autorité directe du roi. Les unes le font volontairement, heureuses d'échapper aux Compagnies suzeraines ou à des lords propriétaires; les autres sont absorbées malgré elles, après avoir résisté plus ou moins. La révolution de 1688 trouva les colonies se défendant péniblement contre le despotisme de Jacques II, les libertés municipales détruites en Virginie, les réunions électorales supprimées dans le Massachusetts, la charte de Rhode-

Island et celle du Connecticut confisquées. La chute des Stuarts fut accueillie avec enthousiasme partout.

C'est un fait singulier que la situation des colonies d'Amérique après chaque révolution qui renverse en Angleterre un pouvoir dont elles ont eu à se plaindre. D'abord, c'est une grande joie ; puis vient la défiance, puis la colère, et en peu de temps les colonies sont avec le nouveau gouvernement aussi mal qu'avec l'ancien. C'est qu'à côté des sympathies que peut inspirer à un pouvoir libéral l'esprit libéral des colonies, il y a l'orgueil de la métropole, il y a ses intérêts égoïstes : il faut qu'elle soit maîtresse des colonies, qu'elle les gouverne, qu'elle les exploite, qu'elle en tire ce qu'elles peuvent donner. La jalousie et la méfiance éclatent dans tous ses rapports avec elles.

Les colonies n'eurent pas lieu d'être trop satisfaites de Guillaume III. Le Connecticut et le Rhode-Island se virent rendre leurs chartes ; mais le Massachussetts, plus puissant, ne recouvra la sienne que modifiée, et demeura asservi au roi et à son gouverneur. Le Maryland, les Carolines devinrent provinces royales. L'Église d'État fut établie dans la Virginie, dans le Maryland même. Ce dernier, dont son fondateur avait fait le pays de la liberté religieuse, fut dénoncé comme un foyer de papisme, comme un repaire de jésuites, et abandonné à la persécution anglicane ; les droits de lord Baltimore

furent violés, la charte retirée, et il n'y eut plus, du nord au sud des possessions anglaises, un seul lieu où le titre de catholique ne désignât un homme à la persécution.

Mais ce qui causa dans les colonies le plus de malaise et d'irritation, ce fut l'aggravation du système commercial que l'acte de 1650 avait inauguré. En 1696, leurs affaires furent mises entre les mains d'un comité permanent, espèce de ministère, appelé « *Board of Trade* » (bureau du commerce), qui s'appliqua uniquement à les empêcher de faire concurrence aux maisons anglaises. Dès 1699, il ruina leur commerce de laines par un acte qui défendait de les transporter, même manufacturées, non-seulement en Angleterre, mais d'une colonie dans une autre ! L'Angleterre commençait, par l'abus de son autorité, à préparer la ruine de son empire.

Au dix-huitième siècle, c'était un véritable empire qu'elle possédait au delà des mers, c'était un véritable peuple que ces hommes sur lesquels elle voulait faire peser une telle tyrannie. Il y a loin de la Virginie et du Massachussetts du temps de la dynastie de Hanovre aux misérables établissements du capitaine Newport et de John Winthrop ! En 1727, le « Board of Trade » recensait dans les colonies 502,000 blancs et 78,000 noirs ; en 1740, 856,000 blancs et 181,000 noirs ; en 1754, 1,193,000 blancs et près de 300,000 noirs.

Cette population se partageait entre les treize

colonies : New-Hampshire, Rhode-Island, Connecticut, Massachussetts, New-York, New-Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie.

Une division toute naturelle se faisait entre ces colonies. Celles du *Nord* et celles du *Sud* n'avaient ni le même climat, ni la même origine, ni la même population, ni les mêmes conditions d'existence, ni souvent les mêmes intérêts : la guerre de la Sécession qui les a, de nos jours, armées les unes contre les autres, a son explication lointaine dans la nature même des deux pays.

Aucune des treize colonies n'était en pays froid ; aucune, à proprement parler, en pays tropical : le climat du New-Hampshire ressemble à celui de l'Allemagne ; et la Géorgie elle-même ne peut pas être comparée à sa voisine la Floride. Cependant les différences sont assez grandes pour que les cultures ne soient pas les mêmes et pour que les besoins varient beaucoup. D'autre part, l'élément suédois et l'élément néerlandais, presque absorbés depuis près d'un siècle, comptaient pour si peu de chose que les colonies, on peut le dire, n'étaient en réalité peuplées que d'Anglais. Mais ces Anglais n'étaient pas de même origine, de même religion ; les motifs qui avaient conduit au delà des mers leurs pères ou leurs ancêtres étaient différents ; leurs mœurs n'étaient pas les mêmes, non plus que leur état social. La Virginie, la Caroline, le Maryland

différaient à beaucoup d'égards du groupe où dominaient le Massachussetts et le Connecticut.

Dans le Nord, presque tous les colons étaient de religion presbytérienne ; la constitution de leurs communautés était toute démocratique. Le pays étant fertile, mais froid, le travail était facile à des hommes venus d'Europe : l'agriculture, dans les parties les plus peuplées, était pratiquée avec énergie sur des propriétés d'étendue moyenne ; presque tout le monde était propriétaire ; la vie d'un paysan du New-York ressemblait beaucoup à celle du fermier ou du gentilhomme des comtés du nord de l'Angleterre, à celle qui avait formé les Cromwell et les Hampden. Sur la côte, des villes déjà grandes et qui grandissaient chaque jour, ne demandaient qu'à ouvrir leurs ports aux vaisseaux de toutes les nations. Dans l'intérieur, une race robuste de bûcherons, de flotteurs, de défricheurs exploitait, ou détruisait pour faire place à la culture, les belles forêts que traversaient l'Hudson, la Susquehannah ou la Delaware. Au delà enfin, de hardis pionniers, des chasseurs, des trappeurs pénétraient dans les défilés des Alleghanys.

La Pensylvanie, bien qu'elle fût en train de perdre son caractère trop différent de celui du reste du monde, séparait cependant assez complétement la Nouvelle-Angleterre des colonies du sud.

Dans celles-ci, le puritanisme comptait assez peu d'adhérents. Le Maryland était encore en majeure

partie catholique ; les colons de la Virginie, issus de gentilshommes ou d'aventuriers venus en Amérique autrefois, non pour y trouver la liberté, mais pour y chercher la fortune, étaient presque tous anglicans. Dans ces pays, la propriété était grande, les mœurs aristocratiques, la vie différente de celle des fermiers du nord. La Caroline surtout avait un aspect féodal, qu'elle devait à sa condition originelle de grand fief : là, d'énormes plantations, où le coton devait un jour prendre sa place ; là aussi, des troupeaux d'esclaves, cultivant ces pays où le travail commence à devenir pénible aux Européens.

L'esclavage en Amérique était presque aussi ancien que les colonies. Il y avait, depuis 1620, des esclaves en Virginie ; il y en avait toujours eu dans les anciennes colonies hollandaises ; il y en avait au Maryland ; on essaya d'en introduire dans le New-York. Mais c'est surtout dans les États du Sud que l'esclavage se développa : là, le blanc succombe au travail, le noir vit et résiste ; dans le nord, au contraire, l'Africain ne réussit guère, et c'est l'Européen qui peut travailler. Les deux Carolines eurent toujours des esclaves. La Géorgie, quand Oglethorpe la créa en 1732, fut comme fondée sur l'esclavage. Aujourd'hui cette triste institution a disparu ; mais les États du Sud ont presque péri.

Toutes ces différences donnaient aux colonies assez d'indépendance les unes vis-à-vis des autres pour que chacune dût conserver son existence sépa-

rée. Mais il existait assez de similitudes pour qu'une union fût possible. Malgré les différences plus ou moins profondes d'état social et les conditions originelles très-variées, les constitutions des colonies étaient devenues assez semblables dans leurs caractères généraux. Puritains du Nord, Quakers, Luthériens et Catholiques du Centre, Anglicans du Sud, avaient tous ce grand avantage que leurs Églises étaient à peu près libres de tout gouvernement extérieur : pas d'hiérarchie, d'épiscopat, de centralisation, par conséquent peu de moyens pour le roi d'agir sur les consciences. Presque partout le gouvernement présentait l'image de la constitution anglaise : un gouverneur, un conseil, des représentants. Mais, au lieu d'un roi héréditaire, ce n'est qu'un gouverneur temporaire ; au lieu de Lords, de simples conseillers ; au lieu des communes anglaises, si profondément aristocratiques, et d'ailleurs, au dix-huitième siècle, si faciles à mener avec de l'argent, une chambre de représentants librement élus, généralement pour une seule année. Cette assemblée vote et répartit l'impôt, salarie les gouverneurs, les juges, les officiers qui dépendent d'elle. Il y a des milices; mais on n'y voit pas de mercenaires, ce sont les citoyens armés. Partout le jury. Partout la propriété pour tout le monde : car la terre est sans valeur, au moins si l'on s'éloigne de la côte, et personne ne la dispute à celui qui la défend contre les Indiens. Peu de fonctionnaires ;

peu d'action, même judiciaire, du pouvoir : chacun se sert, et, le plus souvent, se défend lui-même. Partout vie et mouvement : on étudie, surtout le droit ; on travaille, on écrit, on imprime ; Franklin est admiré, non seulement en Amérique, mais dans le monde.

Si l'on résume ces caractères communs des colonies anglaises d'Amérique, on voit un ensemble déjà solide, formé de groupes divers, quelques-uns très-démocratiques, d'autres vraiment féodaux, mais tous politiquement constitués en républiques.

Mais ce qui contribuait surtout à créer des intérêts communs entre les treize colonies, c'est qu'elles avaient la même situation vis-à-vis de leurs voisins et en face de leur métropole.

Deux espèces de voisins touchaient et gênaient les colons anglais, les Indiens et les Français.

Les Indiens, évidemment assez peu nombreux sur la côte à l'arrivée des Européens, ne les avaient point mal reçus. Mais ceux-ci n'avaient pas partout imité la conduite honnête de Penn ; il est bien difficile à des Anglais de respecter une autre race ; partout ils détruisent celles dans le pays de qui ils ont pris pied. De fort bonne heure la paix, difficile à garder entre des hommes qui regardaient les Indiens comme des bêtes fauves et des êtres aussi défiants, aussi mobiles, aussi fiers que les Indiens, fut rompue, et ne se refit jamais d'une manière sûre et durable. Même quand il n'y avait pas de grande

guerre, comme celle que soutint, à partir de 1674, le sachem Philippe de Pokanoket et que Washington Irving a si merveilleusement racontée, c'était, sur la frontière de chaque colonie, le long de ses fleuves, dans ses bois, une lutte de chaque instant : petite guerre de meurtres isolés, de coups de fusil et de coups de couteau échangés chaque jour, à chaque heure, de perfidies et de surprises, dans laquelle s'aguerrissait l'homme blanc et dans laquelle s'usait l'homme rouge. Celui-ci prenait en même temps les vices de l'envahisseur, ses maladies, ses faiblesses ; il diminuait, la race reculait, et le jour approchait où les blancs seraient seuls maîtres et seuls habitants entre les Alleghanys et la côte.

Cette chaîne, ces « Montagnes Bleues », les colonies anglaises ne les avaient pas encore dépassées, mais elles regardaient au delà avec intérêt et inquiétude : aucun danger n'y menaçait leur présent ; mais il s'y faisait quelque chose qui eût pu les priver de tout avenir.

Au delà de cette chaîne s'ouvre l'immense plaine, d'abord boisée, puis nue et verte, le bassin du Mississipi, la *Prairie*. Le Mississipi la traverse du nord au sud; ses affluents de rive droite, ceux qui viennent des Montagnes Rocheuses, sont de mauvaises rivières qui traversent un mauvais pays; mais l'Ohio et tous ceux qu'il recueille, le Tennessée, la Wabash, traversent un pays riche en bois, riche en eaux, riche en mines, fertile, giboyeux et sain,

qui tend aujourd'hui de plus en plus à devenir le centre des États-Unis. Or ce pays, limité à l'ouest par les mauvaises terres de la rive droite, qui appartenaient nominalement à l'Espagne, limité à l'est par les Alleghanys, qui en séparaient les treize colonies, n'était séparé, ni au nord ni au sud, des possessions de la France. Le pays des grands lacs canadiens et le bassin nord-est du Mississipi sont une seule région naturelle; et le « Père des Fleuves » vient finir sur la terre, alors française, de la Louisiane. Le Canada avait toujours été, pour les colonies anglaises, un ennemi craint et détesté; la Nouvelle-France faisait à la Nouvelle-Angleterre une dangereuse concurrence. Dans les guerres de Louis XIV, on s'était battu sur le Saint-Laurent et l'Hudson comme sur le continent et dans les mers d'Europe. La France, presque toujours, abandonna ses colonies à elles-mêmes ou ne les secourut pas assez; néanmoins, conduits par des hommes comme Frontenac, Hertel et Vaudreuil, presque toujours alliés des Indiens qu'ils traitaient du moins comme des hommes, les colons français s'étaient défendus chaque fois avec avantage, et tous les désastres de la guerre de la succession d'Espagne n'avaient ôté à la France que l'Acadie (1713). L'établissement de la Louisiane ne menaçait pas directement les Anglais; mais, depuis que Marquette, Joliet, Cavelier de La Salle avaient exploré le bassin du Mississipi et suivi le cours même du fleuve, des communications

étaient établies entre le Canada et la Louisiane : les trappeurs d'abord, puis des pionniers, puis quelques colons et des forces régulières s'étaient engagés dans le bassin de l'Ohio et de ses affluents ; des forts s'étaient élevés ; l'un d'eux, le Fort Français, était au confluent de la grande rivière avec le Mississipi ; il ne fallait plus qu'occuper quelques étapes le long du fleuve jusqu'à la Louisiane, pour qu'une chaîne non interrompue reliât les deux colonies françaises.

L'aventure financière de Law attira l'attention sur ces territoires, et, si les brouillards du Mississipi ne purent être résolus en pluie d'or, du moins s'habitua-t-on à regarder vers la Nouvelle-France. Il est certain que le gouvernement de Louis XV a perdu, par son incurie, l'empire colonial de la France, en Amérique comme aux Indes ; mais le gouvernement actif de Louis XIV n'avait pas beaucoup réussi : Colbert lui-même y a perdu sa peine. Les Français n'ont su rien faire alors : très-peu essayaient de coloniser, très-peu réussissaient à le faire ; et cependant, comment oser dire encore qu'ils ne savent pas vivre en colonies, quand on voit ce que sont devenus ceux d'entre eux qui, au Canada, subissent depuis cent ans la domination anglaise ? Jamais champ plus beau n'a été ouvert à l'activité d'hommes hardis, et dans des conditions meilleures, que l'Amérique du Nord pour les Français : s'ils eussent occupé, défendu et surtout peuplé sérieuse-

ment ce magnifique bassin du Mississipi, que les colons anglais n'atteignaient pas encore, ils eussent enfermé entre l'Alleghany et la mer les treize colonies encore faibles, ils les eussent étouffées, et, au besoin, jetées à la mer ; c'eût été à eux, ensuite, de poursuivre la marche vers l'ouest, et sans doute qu'aujourd'hui notre langue et notre race, peut-être même notre drapeau, régneraient à San-Francisco, à Saint-Louis et à New-York ! Il semble que les colons anglais aient vu combien leurs ennemis avaient la partie belle s'ils portaient assez de forces là où elle devait se jouer. Aussi luttèrent-ils contre eux avec un acharnement implacable ; rien ne leur coûtait : pendant la guerre de la succession d'Autriche, ils firent de grands efforts ; soutenus par une flotte anglaise, ils prirent Louisbourg dans l'île du Cap Breton. Il fallut la rendre, en 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle ; mais, tandis que cette paix faisait poser les armes à toute l'Europe, elle ne mit fin qu'en apparence à la lutte en Amérique. Depuis assez longtemps déjà, la colonisation anglaise franchissait les Alleghanys, chaîne très-aisée à passer et qui ne forme pas une barrière : elle rencontrait sur le Tennessée et l'Ohio les pionniers et les soldats de la France, et des coups de fusil furent plus d'une fois tirés. C'est par ces hostilités mal définies que commença la guerre de sept ans, bien avant que les armées fussent mises en mouvement en Europe ; à ces luttes obscures se rattache le triste souvenir

de Villiers de Jumonville, lieutenant-colonel dans l'armée française, qui fut tué, quoique parlementaire ; George Washington, major dans les milices virginiennes, commanda le feu ! Sur mer, il en était de même : longtemps avant que l'Angleterre, remplaçant par une grande piraterie la déclaration de guerre qu'échangent d'ordinaire les peuples civilisés, eût enlevé une escadre française et trois cents bâtiments marchands, ses colons couraient sus aux bateaux de commerce et de pêche.

Cette lutte contre un ennemi commun rapprochait les colonies ; mais elles avaient un autre ennemi contre lequel l'union et la résistance étaient encore plus nécessaires. La dynastie de Hanovre n'avait pas, sur la question coloniale, d'autres idées que celles des Stuarts, et le peuple anglais, souvent mal d'accord avec le gouvernement, était, sur cette question, d'un avis tout à fait semblable. L'Angleterre ne considérait pas ses colonies comme des membres de son propre corps ; elle n'y voyait qu'un grand marché, d'où elle tirait des matières premières et où elle écoulait ses produits. Elle s'y réservait le monopole du commerce et de l'industrie, comme aux premiers temps. Ne pensant pas que l'accroissement de leur population et de leur territoire pût leur donner des droits nouveaux, elle gardait pour elle celui de régler leurs affaires économiques, et, ce droit, elle l'exerçait avec une rigueur extrême, sans aucun souci de leurs intérêts, s'efforçant même de

les gêner, afin qu'elles ne lui fissent pas concurrence. Pas de manufactures, pas de forges, pas de trafic avec le dehors. En 1719, défense de transporter les chapeaux de castor, non pas seulement à l'étranger, mais de plantation à plantation ! En 1732, la défense est aggravée : on ne pourra pas charger des chapeaux sur un chariot, sur un cheval, sur un bateau ; un chapelier ne pourra avoir plus de deux apprentis. Pour tout le reste, c'était de même ! Il ne restait qu'un pas à faire, taxer directement les Américains ; et plus d'un y songeait en Angleterre, afin de faire disparaître ce que les colonies avaient d'indépendance en les privant du droit fondamental du citoyen anglais, qui est de ne payer aucune taxe sans l'avoir votée à l'avance par lui-même ou par ses représentants. Mais le gouvernement de Walpole ne voulait pas de cet acte si grave : non qu'il crût devoir respecter dans leurs droits les colonies d'Amérique, mais parce qu'il ne voulait pas, en les troublant profondément, gâter pour longtemps un si bon marché. Pitt, quoique son adversaire, pensait là-dessus à peu près comme lui : il ne voulait pas non plus que l'on taxât les colonies ; mais, ajoutait-il, « si l'Amérique s'avisait de fabriquer un bas ou un clou de fer à cheval, je voudrais lui faire sentir tout le poids de la puissance anglaise ! » L'acte de navigation était toujours le fondement de la politique de l'Angleterre ; les gouverneurs coloniaux devaient jurer de le faire observer, à peine d'être privés de leur

office et punis d'une amende énorme; Pitt le proclamait « le Palladium du commerce anglais ».

Ainsi, les treize colonies, organisées, peuplées, riches, unies entre elles, sentant leurs forces et tenant à leurs droits, ayant déjà derrière elles un passé long et honorable, se trouvent en présence de la Métropole au milieu du dix-huitième siècle.

La lutte contre les Indiens ne peut plus arrêter la conquête blanche ; la lutte contre les Français va se trouver terminée par la chute du Canada : les colonies n'auront plus rien à craindre, et cependant, la Métropole, loin de respecter mieux leurs droits, va prétendre les assujettir à une domination tout à fait injuste. Dès lors, la lutte éclatera ; l'Angleterre perdra son empire, non pour l'avoir abandonné comme la France, mais pour avoir voulu le rendre absolu : les États-Unis vont naître.

II

L'AFFRANCHISSEMENT.

L'histoire de l'affranchissement des colonies anglaises de l'Amérique du Nord comprend deux parties, aussi pleines d'intérêt, aussi fécondes en enseignements l'une que l'autre. La première est une longue *lutte juridique* entre les opprimés et les oppresseurs, lutte curieuse, dans laquelle les

Américains épuisèrent toutes les ressources du droit et de la raison, et se défendirent avec logique, énergie, et aussi avec un sang-froid peut-être plus admirable encore. La seconde période, qui commence en 1775, comprend la *Guerre de l'Indépendance* : menacées, les colonies repoussent la force par la force, et, soutenues par la France, sont victorieuses. C'est dans cette seconde partie, qu'après avoir vainement épuisé tous les moyens légaux pour concilier avec leurs droits les plus nécessaires la fidélité au souverain, les colons renoncent enfin à cette tâche impossible, et proclament leur indépendance que le monde entier reconnaît.

Lorsque éclata la guerre de sept ans, les colonies s'y jetèrent avec ardeur : elles n'avaient qu'un but, qu'une pensée, chasser les Français de la vallée de l'Ohio, et atteindre les Grands Lacs, pour couper le Canada de la Louisiane, avant de l'attaquer lui-même. Mais elles n'entendaient pas travailler pour rien ; Franklin, qui représente à ce moment, dans ce qu'il eut de plus sensé et de plus ferme, l'esprit du peuple américain, proposait d'établir une union plus intime que jamais entre les colonies et l'Angleterre ; seulement, ce qu'il demandait parut monstrueux dans la mère-patrie : représentation des colonies dans le Parlement, abolition du monopole, suppression des priviléges commerciaux, égalité complète entre les Anglais de l'Amérique et les

Anglais de « l'Old England ! » Du moins, il eût voulu que les colonies s'unissent entre elles, et un congrès se réunit à cet effet à Albany. Là, Franklin soumit aux représentants un projet de confédération ; mais ils l'accueillirent assez mal, trouvant qu'il accordait trop à la prérogative royale, tandis qu'à Londres on trouvait qu'il était trop démocratique. Cela se passait au mois de juin 1754. La guerre qui commença alors fit plus pour l'union des colonies que les plans des hommes d'État : leurs milices servirent ensemble ; elles concoururent avec Abercrombie et Loudoun à ces premières campagnes du Canada si désastreuses, puis, sous les ordres de Wolfe, à la bataille de Québec, et enfin, avec Amherst, aux dernières opérations de la conquête de la Nouvelle-France. Elles y prirent l'habitude de la guerre et l'habitude d'être ensemble.

Franklin avait passé une partie du temps de la guerre en Angleterre, où la Pensylvanie l'avait envoyé pour soutenir ses intérêts. Il n'avait cessé d'exciter les Anglais à chasser les Français d'Amérique, voulant ouvrir un champ libre sur tout le continent à ses compatriotes, et réfléchissant peut-être aussi que, délivrés de l'ennemi étranger, ils seraient plus forts contre l'oppression de la Métropole, qui ne pourrait plus couvrir sa tyrannie du nom de protection. Or, en 1760, la chute de la Nouvelle-France arriva comme à souhait.

Cette date de 1760 est une date capitale dans

l'histoire des États-Unis. C'est alors que la question se pose entre le Métropole et les colonies ; Pitt, qui a refusé d'attenter aux droits de celles-ci, tombe, et lord Bute le remplace. Les Américains, débarrassés des Français, commencent à sentir clairement qu'ils n'ont plus besoin de l'Angleterre ; l'Angleterre, qui voit la guerre finie dans l'Amérique du Nord et tournant bien pour elle sur toutes les mers du monde, croit n'avoir plus besoin du bon vouloir des colonies. L'Angleterre a besoin d'argent, la guerre a porté sa dette à 146 millions de livres sterling, et elle va vouloir tirer un revenu direct des colonies. Les Américains commencent à se demander « de quel droit le Parlement anglais prélève des impôts sur le pays, puisque le peuple américain n'a aucune part à la représentation nationale. »

La lutte commença dès l'arrivée de lord Bute aux affaires. Cet ancien précepteur du roi, homme têtu et à idées étroites, fit expédier en Amérique un ordre du conseil prescrivant de faire exécuter les actes du commerce avec la plus grande rigueur : ordre était donné d'entrer, même par force, dans toute maison ou boutique pour y rechercher les marchandises étrangères ou qui n'auraient pas acquitté les droits. Un avocat de Boston, James Otis, osa déclarer l'ordre illégal, comme attentant à la liberté du *home*, la plus précieuse pour un Anglais ; puis, dans le même pamphlet, passant au

fond de la question même, il trouva la formule de la situation dans un mot à la Sieyès : « Impôt sans représentation, c'est tyrannie ! » Beaucoup de juges ayant résisté, la Couronne déclara révocable le *Chief-justice* de New-York, voulant atteindre les colonies dans leur garantie la plus nécessaire, l'inamovibilité du pouvoir judiciaire suprême.

Toutes ces mesures se rattachaient à un plan d'ensemble qu'avait conçu Charles Townshend, le président du bureau de commerce, et qu'il déclara au grand jour après la paix de 1763. Il proposait de tirer des colonies un *revenu direct*, dont la quotité serait fixée par la Chambre des communes d'Angleterre, et dont les fonds serviraient à payer les gouverneurs, les officiers royaux, et tous les juges et fonctionnaires, qui dépendraient ainsi du roi ; une partie serait affectée au paiement d'une part de la dette nationale, cette dette ayant surtout été accrue, disait-on, par les nécessités d'une guerre faite pour les colonies. C'était déchirer d'un seul coup toutes les chartes coloniales, et en même temps violer tous les principes sur lesquels repose l'état social et politique de l'Angleterre. au détriment de sujets très-fidèles, qui n'avaient d'autre tort que de résider à quinze cents lieues de Londres. Mais on comptait réussir facilement : vingt régiments eussent été cantonnés dans les colonies d'Amérique, payés et entretenus par elles, avec mission de leur imposer le nouvel état de choses et de faire exécuter sévère-

ment l'Acte de navigation. En exécution de ces projets étaient préparées un certain nombre de taxes. Les colons avaient reçu avis que le gouvernement voulait en finir avec la « vieille désobéissance aux volontés royales. »

C'est contre l'exécution de ce plan, poursuivie avec persistance par presque tous les ministères, que les Américains se défendirent pendant plus de quinze années, sans passer un seul instant de la défensive à l'attaque, sans sortir de la légalité, sans cesser d'être des sujets loyaux, jusqu'au jour où un droit nouveau sortit, pour les opprimés, de l'emploi de la force ouverte par un pouvoir oppresseur.

Townshend avait préparé un bill pour établir le droit du timbre en Amérique; il n'eut pas le temps de le porter aux Chambres, lord Bute ayant quitté le ministère le 7 avril 1763.

George Grenville, successeur de lord Bute, reprit le même projet. Franklin et trois autres délégués vinrent alors en Angleterre : ils obtinrent que le bill du timbre ne serait pas présenté en 1764, mais ils n'obtinrent rien de plus. Les colonies reconnaissaient, disaient-ils, que l'Angleterre avait fait des frais pour les défendre dans la dernière guerre et pour les délivrer d'un ennemi dangereux : aussi offraient-elles de lui venir en aide de leurs deniers, si on leur demandait de le faire; mais quant à se laisser taxer, elles ne le pouvaient en aucune manière. Grenville répondait qu'il ne tenait pas à l'acte

du timbre; que, si les colonies voulaient payer de quelque autre manière, il proposerait volontiers au Parlement les taxes qu'elles auraient imaginées. Mais c'était faire tourner la question dans un cercle vicieux : d'une part, en effet, les Anglais tenaient beaucoup moins à l'argent qu'auraient pu donner les colonies, et que d'ailleurs elles offraient, qu'à affirmer le droit du Parlement de voter l'impôt des colonies; et, d'autre part, les Américains s'inquiétaient peu du nom et de la forme de la taxe, tenant surtout à affirmer leur droit de n'être taxés en aucune manière par un Parlement dans lequel ils n'avaient pas de représentants.

Nulle part ces sentiments n'apparaissent mieux que dans le célèbre traité d'Otis, « *Les Droits des Colonies anglaises.* » Ce n'est pas seulement contre les projets de Townshend et l'établissement, par un Parlement anglais, d'un impôt direct en Amérique, qu'il s'élève; c'est aussi contre les taxes intérieures, et même contre les taxes extérieures, que l'on avait payées jusque-là : la distinction, disait-il, n'a pas de fondement; le Parlement n'a pas plus le droit de taxer le commerce américain au dedans qu'au dehors, pas plus que d'établir un impôt direct, attendu que tout acte de lui « contraire aux principes fondamentaux de la Constitution anglaise est nul de plein droit. »

L'acte du timbre, « *Stamp Act*, » provoqua, aux Communes, une vigoureuse apostrophe d'un homme

qui connaissait les colonies, le colonel Barré, qui avait servi avec Wolfe; rien n'y fit : il passa le 27 février, et, le 8 mars, fut adopté par les lords.

Ce fut avec une profonde émotion, une grande colère, et une volonté ferme de résister à tout ce qui serait contraire aux lois, que la majorité des Américains accueillit l'acte des Communes anglaises. La plus ancienne des colonies, la plus semblable à l'Angleterre, la plus riche en gentilshommes, la plus anglicane de toutes, la Virginie elle-même, l'« *Old dominion*, » comme on l'appelait, donna l'exemple à ses cadettes. Entraînée par un jeune avocat, Patrick Henry, son Assemblée vota cinq propositions qui affirmaient toutes les franchises coloniales, et particulièrement le droit de la Virginie à n'être taxée que par elle-même, suivant les deux chartes accordées par Jacques Ier. La législature du Massachussetts, qui avait déclaré que jamais elle ne reconnaîtrait « au Parlement de la Grande-Bretagne le *droit d'imposer un peuple non représenté dans la Chambre des Communes* », refusa au gouverneur Barnard une promesse de soumission. Le 6 juin, Otis lui proposa la réunion d'un Congrès américain. L'idée, d'abord peu accueillie, fit bientôt son chemin dans la presse, et surtout dans l'opinion; et, malgré les hésitations d'un grand nombre de colonies, quand la Caroline du Sud eut donné le signal, toutes se décidèrent, sauf la Caroline du Nord, et, le 7 octobre 1765, le Con-

grès se réunit dans la ville de New-York. Gadsden l'ouvrit par un mot qui marqua, pour ainsi dire, l'avénement d'un nouveau peuple, quand il dit, avec le calme que lui donnaient des convictions sincères et une grande fermeté d'esprit : « Il ne devrait plus y avoir parmi nous d'hommes de la Nouvelle-Angleterre ou de New-York, mais des *Américains* seulement. »

La conduite de ce Congrès fut d'une sagesse remarquable. Le 19 octobre, il vota une « Déclaration des droits et des griefs des colonies, » déclaration qu'on a souvent, sans la bien connaître, rapprochée de la Déclaration des Droits de l'Homme qui fut faite, en France, vingt-quatre ans après. L'esprit de ce document est tout différent : rien de général, rien d'absolu : il ne s'agit pas de proclamer les droits de l'homme, être métaphysique et abstrait, en les fondant sur des idées et sur des raisonnements métaphysiques ; il s'agit de réclamer pour les colons les droits qu'ils possèdent comme Anglais, tout en cherchant la solution de quelques difficultés pratiques. Dans deux mémoires adressés aux Lords et aux Communes, le Congrès revendique pour ses mandataires tous les droits du sujet anglais, dont le plus précieux est de n'être taxé que de son aveu ; or, les colons ne sont pas représentés dans la Chambre des Communes. Mais, d'autre part, dans la pratique, ils ne peuvent pas y être représentés : leurs représentants naturels, ce sont les législateurs

qu'ils élisent, et qui seuls, constitutionnellement, ont qualité pour les imposer.

En même temps, partout surgissaient des associations patriotiques, dont le but était de cesser d'importer et de consommer les marchandises anglaises, aussi longtemps que le Stamp Act serait maintenu.

Au milieu de ces difficultés, Grenville fut remplacé au ministère par lord Rockingham; la question du Stamp Act fut portée de nouveau aux Communes, et Pitt parla contre lui : l'acte fut rappelé, à grand'peine, le 5 mars 1766 ; mais, en même temps, fut votée une déclaration par laquelle le Parlement affirmait son droit de régler le commerce des colonies et d'exercer sur elles tout pouvoir. Franklin, interrogé à la barre des Communes, avait déclaré que ses compatriotes ne céderaient pas, et sauraient se passer, aussi longtemps qu'il le faudrait, des importations de l'Angleterre.

L'Amérique fit éclater un enthousiasme immense au moment du rappel de l'acte, mais cet enthousiasme dura peu. L'Angleterre, en effet, conservait un droit qui n'avait pas plus de raison d'être que celui auquel elle renonçait : pourquoi, pensaient les Américains, les marchands accepteraient-ils d'elle des charges qui frappent leur commerce? Leurs propriétés ne doivent-elles pas être respectées comme celles d'une autre nature que possèdent les autres citoyens? La question n'était pas changée, puisque

le point de droit fondamental n'était pas, une fois pour toutes, résolu.

Pitt, devenu lord Chatham, succéda à lord Rockingham en juillet 1766. Si les Américains avaient pu prévoir ce que serait pour eux son ministère, la Caroline du Sud ne lui aurait pas voté une statue après le rappel du Stamp Act! Pitt, en effet, était rongé de goutte, et sa maladie laissait libre carrière aux ennemis les plus irréfléchis des Américains. Townshend, chancelier de l'Échiquier, reprit son plan; il prépara, pour les colonies, toute une série de taxes, sur le verre à vitre, le papier, les couleurs, le thé : l'ensemble fut appelé *Loi de Douane*. Ces taxes étaient misérables : à elles toutes, elles n'eussent rapporté qu'un million; mais leur acceptation eût suffi pour établir le droit du Parlement d'Angleterre.

Il est à peine besoin de dire que l'acte du timbre n'avait guère été plus mal reçu qu'elles ne le furent. Des pamphlets célèbres parurent. Dickinson, avocat pensylvanien, publia ses « *Lettres d'un Fermier de Pensylvanie aux habitants de l'Amérique du Nord.* » L'Assemblée du Massachussetts, prenant décidément la tête du mouvement de résistance, fit rédiger par Samuel Adams une *Pétition au Roi*, où elle invoquait encore une fois la Constitution anglaise et les chartes, contrats entre la royauté et les colonies. « N'est-ce pas, ajoutait-elle, une taxe déjà assez lourde que cette obligation des colonies de n'acheter

que des marchandises anglaises, alors que, sur un marché libre, les planteurs achèteraient 20 0/0 moins cher? C'est une véritable taxe, quoique indirecte, et qu'on peut évaluer à 400,000 livres sterling sur les 2 millions sterling de marchandises anglaises consommées dans les plantations. On en peut dire autant des articles que les colons ne peuvent vendre qu'aux Anglais. » L'Assemblée adressa à toutes les colonies un appel qui fut entendu (1768).

Mais le gouvernement anglais était résolu à ne pas céder. Le général Gage, commandant en chef de l'Amérique du Nord, reçut l'ordre d'envoyer de Halifax à Boston deux régiments et quatre vaisseaux de guerre : nouvelle violation des chartes ! L'irritation fut à son comble ; les magistrats civils refusèrent des billets de logement, et quand, insultés, les soldats firent usage de leurs armes, il fallut les confiner au château. Mais le Parlement s'obstinait : on ressuscita contre les rebelles un vieux statut du temps d'Henri VIII, en vertu duquel on pouvait transporter les prévenus en Angleterre et les soustraire au jury. Des persécutions furent dirigées contre de zélés patriotes : Franklin se vit enlever sa charge de post-master-general.

Contre toutes ces violences, les Américains n'usaient que d'une arme : ils *n'achetaient plus* d'articles anglais. C'était un rude sacrifice dans un pays qui n'avait pas une manufacture, et chez une race

d'hommes pour qui le thé est un aliment de chaque jour. Imaginer que le peuple français se prive de cotonnade et de vin!

Le gouvernement anglais recula. Lord North, devenu premier ministre en 1770, proposa le rappel de tous les droits ; mais il y avait une limite au delà de laquelle l'Angleterre ne voulait pas reculer : le droit sur le thé fut maintenu, pour que la supériorité du Parlement demeurât affirmée. Les colonies reprirent alors leur commerce avec l'Angleterre, *le thé excepté*. Leur résistance sur ce point n'entraînait plus une privation insupportable ; car, sur une étendue de côtes de 2,000 milles, la contrebande, regardée comme une œuvre patriotique, se pratiquait dans d'immenses proportions.

Le gouvernement imagina alors de faire transporter par la Compagnie des Indes en Amérique des thés exempts de droits, et, en 1773, trois navires ainsi chargés arrivèrent à Boston. Mais là était Samuel Adams et le principal foyer de résistance. Le 16 décembre, après plusieurs semaines de formalités et de difficultés, cinquante hommes, déguisés en Mohicans, abordèrent les navires, et jetèrent le thé dans la mer en présence de sept mille personnes.

A cette nouvelle, l'irritation fut à son comble en Angleterre ; le 7 mars, Georges Ier signala dans son message aux Chambres « les violences et outrages commis à Boston pour empêcher le com-

merce du thé ». Le 14, lord North fit passer un bill qui était presque une déclaration de guerre, le *Bill du port de Boston* : la charte du Massachussetts était abolie, le port interdit, la ville bloquée, et le général Gage, nommé gouverneur civil de la province.

Les Bostoniens, malgré la garnison anglaise, résolurent de résister, et toujours par le même moyen : ils invitèrent toutes les colonies à s'abstenir comme eux de commercer avec la Métropole jusqu'à ce que le bill fût rappelé. Les sentiments les plus tumultueux agitaient les populations américaines : les uns, comme Samuel Adams, déclaraient rompus les liens qui unissaient les colonies à l'Angleterre ; les autres, comme Washington, songeaient seulement à redresser les griefs, mais par tous les moyens possibles : Washington offrait de lever à ses frais un régiment de mille hommes. En attendant, l'idée d'un congrès renaissait partout : une nouvelle assemblée se réunit à Philadelphie, le 5 septembre 1774.

Le 14 octobre, le Congrès vota une déclaration solennelle des droits. Il y faisait appel au droit naturel, à la Constitution anglaise et aux chartes coloniales, ne demandant au reste rien de plus que ce qu'on réclamait jusque-là ; dans des adresses multipliées il protestait de sa fidélité au roi, de son dévouement à la patrie anglaise, mais en même temps et toujours de son attachement aux droits

des colons. Franklin fut de nouveau envoyé en Angleterre. Dans ce congrès, les partisans de l'indépendance n'étaient qu'une minorité impuissante. Quand Henry s'écriait : « Je ne suis plus un Virginien, je suis un Américain ! » il ne persuadait pas tout le monde ; et quand Samuel Adams demandait la séparation, il n'était pas suivi par ses collègues. Pendant ce temps, en Angleterre, la question des colonies d'Amérique passionnait de plus en plus les débats du Parlement, et elle y prenait la physionomie qu'elle devait garder jusqu'à la fin. Les élections de 1774 s'étaient faites dans un esprit très-hostile aux Américains ; lord North, sûr de la majorité, put agir contre eux à sa guise ; Fox, Burke, dans la Chambre des communes, lord Chatham, dans la Chambre des pairs, firent entendre en vain leur éloquence. Quand le Parlement se réunit en janvier 1775, Franklin, menacé, avait déjà quitté l'Angleterre ; des troupes furent embarquées et dirigées vers l'Amérique.

Bientôt, en effet, s'y produisit l'événement désiré par les uns, redouté par les autres, attendu par tous avec une anxiété émouvante, le premier acte d'hostilité ouverte entre Anglais et Américains. Ce ne fut pas une bataille, ce ne fut même pas un combat : Gage envoya 800 hommes détruire un magasin de munitions qu'on lui signalait à Concord : ils furent harcelés dans leur retraite par les milices du pays, perdirent du monde, et reculèrent poursuivis

jusque sous les canons de Boston. Ce fut tout; mais cette échauffourée eut un immense résultat moral : on formait donc deux peuples ; les soldats avaient osé tirer sur les gens de Lexington assemblés à l'entrée de leur bourg ; les milices avaient osé marcher contre la troupe royale, et l'avaient vu battre en retraite devant elles ; il y avait désormais du sang versé sur le champ de bataille entre Anglais et Américains !

Avec *l'affaire de Lexington* commence la guerre. De tous côtés les milices s'assemblent, en quelques jours Boston est bloqué. Le 10 mai 1775, un *congrès* se réunit à Philadelphie, lève une armée, nomme Washington généralissime, mais en même temps rédige une *adresse au roi et au peuple anglais* : Penn, descendant du législasteur de la Pensylvanie, va la porter à Georges III. Mais le ministère anglais, sous le coup de la nouvelle de la capitulation de Boston, qui ne tarde pas à se rendre, enrôle et dirige sur l'Amérique 17,000 mercenaires allemands avec 38,000 hommes de troupes anglaises.

Ce fut le dernier coup qui brisa le lien entre les colonies et l'Angleterre : en appelant des étrangers dans la lutte, celle-ci traitait les colons en étrangers, ils résolurent d'accepter la situation qui leur était faite. Déjà, dans une brochure intitulée le *Bon Sens*, et qui fut tirée à 100,000 exemplaires, Thos. Paine montrait tous les liens déjà depuis longtemps rompus, demandait que le mot suivît la

chose ; « Anglais, disait-il, vous êtes esclaves ; soyez Américains, citoyens libres d'un état indépendant ! » Déjà le Congrès avait ordonné de mettre sur les drapeaux des milices treize bandes alternativement rouges et blanches. Après des discussions orageuses, il nomma enfin, sur la proposition de Henry Lee, un comité chargé de rédiger une *déclaration solennelle d'indépendance* : Franklin, Jefferson, John Adams, Roger Sherman, Philip Livingstone composèrent le comité.

C'est Jefferson qui presque seul rédigea cet acte célèbre. Le Congrès le revit, l'amenda, en retira un article relatif à l'abolition future de l'esclavage pour ne pas effrayer les États du Sud, et le publia le 4 juillet 1776. Les treize colonies, après y avoir énuméré leurs griefs et rappelé l'histoire de leurs dernières années, déclarent renoncer « à toute allégeance envers la couronne d'Angleterre. » Bientôt elles se constituèrent en république fédérative. Elles confient des pouvoirs étendus à un congrès central ; elles se garantissent les unes aux autres leur liberté intérieure et le droit de se donner un gouvernement, pourvu qu'il ne soit pas une monarchie héréditaire. Tandis que le Congrès complétait, de 1776 à 1778, par cette ébauche de constitution, la déclaration d'indépendance, lord Howe arrivait d'Angleterre avec la mission de tout concilier ; mais il était trop tard, malgré la défaite de Washington à Brooklyn et la perte de New-York, le Congrès,

décidé à tout, investit Washington de la dictature militaire et continue la guerre avec ardeur.

Cette guerre, devenue la Guerre de l'Indépendance, est restée dans les souvenirs du peuple américain comme la période héroïque de son histoire ; et, grâce à la part que la France y a prise, elle n'est guère moins connue chez nous. Les noms de Lafayette et de Washington demeurent associés pour toujours dans une union légendaire.

Washington y fut très-grand. Chef d'une armée composée de gens dont pas un n'était soldat, investi la plupart du temps d'une autorité insuffisante, sans moyens de payer et bien souvent de nourrir ses troupes, il ne perdit jamais courage. Et cependant, quand Franklin partit pour la France, la situation était bien fâcheuse. Après la prise de Boston, on avait voulu tout faire à la fois : mais le corps qui devait conquérir le Canada, avait été repoussé avec perte ; Washington était vaincu, et le Congrès obligé de se retirer à Baltimore (décembre 1776).

Lorsque Franklin arriva à Versailles, il y avait déjà longtemps que la France avait les yeux fixés sur les États-Unis. Par haine pour l'Angleterre, par enthousiasme pour les idées de liberté et de révolution qui fermentaient alors en Europe, tout le monde souhaitait leur succès. La noblesse même, qui, dans le même temps, s'associait aux philosophes dans une lutte bien imprudente contre l'ordre

de choses établi, se sentait attirée vers leur cause par générosité et par mode. Franklin excita à Paris un véritable enthousiasme. Le jeune marquis de La Fayette frête un vaisseau et s'échappe pour aller combattre en Amérique; Beaumarchais, publiquement, y envoie des cargaisons d'armes; une foule de volontaires passent l'Océan. Le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, sympathique dès le commencement à la cause des ennemis de l'Angleterre, envoie en Amérique un agent, M. de Bonvouloir.

Mais la marche de la guerre n'était pas faite pour décider à une alliance un gouvernement qui avait tant de motifs d'agir avec prudence. Washington, souvent vainqueur, ne pouvait profiter de ses succès avec une armée comme la sienne, qu'il n'avait aucun moyen de retenir sous les drapeaux. Si, par sa victoire de Trenton, il ramenait le Congrès à Philadelphie, il perdait de nouveau cette ville par sa défaite sur la Brandywine, et se faisait battre à Germantown en essayant de la reprendre (1777). Heureusement pour la cause américaine, le corps d'armée qui venait du Canada, pour faire sa jonction avec Howe ainsi victorieux, était conduit par Burgoyne, général vaniteux et imprudent, qui se laissa cerner à *Saratoga* par le général américain Gates, et fut forcé de mettre bas les armes.

La capitulation de Saratoga décida, non-seulement de la campagne de 1777, mais de la fortune

de la guerre; car elle amena la France à intervenir. Louis XVI. malgré les scrupules qu'il éprouvait à secourir des rebelles, laissa Vergennes signer avec Franklin un traité d'alliance et de commerce, le 6 février 1778. L'Angleterre fut épouvantée; Pitt vint une dernière fois faire entendre sa voix à la Chambre des Pairs, et mourut brisé par l'effort. Lord North offrit aux Américains d'admettre leurs députés dans la Chambre des communes; mais encore une fois il s'y prenait trop tard, et le Congrès ne voulut pas du *Bill de Conciliation* voté par les Chambres. La France avait déjà mis en mer la marine que Choiseul avait léguée au nouveau règne, les premiers coups de canon avaient été tirés par l'*Arethusa* et la *Belle-Poule*, la déclaration de guerre arriva au mois de mars.

Dès lors, d'autres intérêts furent en jeu en même temps que l'indépendance des colonies anglaises d'Amérique. La France, non contente de soutenir seule la glorieuse lutte maritime où les d'Orvilliers, les d'Estaing, les La Motte-Picquet s'illustrèrent, groupa contre l'Angleterre toutes les marines opprimées par ses prétentions despotiques. L'Espagne se déclara en 1779. En 1780, ce furent les puissances du Nord, Russie, Danemark, Suède, puis le Portugal, puis la Prusse, qui formèrent la ligue de la Neutralité armée pour résister aux tyrans des mers. La France, l'Espagne adhérèrent à la ligue, et, quand l'Angleterre eut déclaré la

guerre à la Hollande, il n'y eut plus une marine sérieuse dans le monde qui ne se trouvât en armes contre elle.

Menacée dans ce qu'elle a de plus cher, dans son empire colonial et dans sa domination sur les mers, l'Angleterre se défendit avec courage. Ses flottes, tantôt vaincues, tantôt victorieuses, ne cessèrent pas un instant de combattre sur toutes les mers, et, jusqu'en 1781, balancèrent à peu près la fortune.

Mais, cette année-là, de grands faits militaires décidèrent en faveur de ses ennemis l'un des points les plus importants, la question américaine. Malgré le secours de la flotte française et une victoire sur Howe à Montmouth, Washington n'avait reconquis, en trois ans, que Philadelphie : Long-Island et Savannah avaient été en vain attaqués, et les Anglais se fortifiaient dans les provinces méridionales, toujours plus royalistes que les autres. La flotte française s'étant momentanément retirée, Clinton quitta New-York, s'empara de Charlestown, puis de toute la Caroline du Sud, qu'il donna à garder à lord Cornwallis. Les Américains avaient alors deux armées : l'une, au nord, sous Washington; l'autre, au sud, sous Gates. Celui-ci fut battu par Cornwallis à Campden : la campagne de 1780 tournait complétement en faveur des Anglais. Ils voulurent en profiter pour frapper un coup décisif; un corps de troupes partit de New-York, et, par la rivière James, pénétra au cœur de la Virginie,

tandis que Cornwallis se mettait en marche pour le joindre avec toutes ses forces et écraser ensuite séparément l'une ou l'autre des deux armées américaines. Mais celles-ci venaient de recevoir un renfort qui les mettait en état de soutenir la lutte : le comte de Rochambeau leur avait amené cinq mille hommes de troupes françaises et des officiers choisis. La Fayette, chargé par Washington de défendre la Virginie, montra ce qu'il avait appris dans deux années de commandement : il arrêta par d'habiles manœuvres la marche de Cornwallis, qui se retrancha dans *Yorktown*. Passant de la défensive à l'attaque, Rochambeau et Washington quittent l'Hudson, joignent La Fayette sous Yorktown, et appellent le comte de Grasse, qui vient fermer avec sa flotte l'entrée de la Chesapeake : le 19 octobre 1781, Cornwallis, complétement cerné, capitule avec sept mille hommes.

Ce coup heureux termina la guerre. Green, successeur de Gates à l'armée du Sud, avait reconquis la Caroline; Charlestown et Savannah furent bientôt évacuées, et il ne resta plus aux Anglais que la seule ville de New-York : Washington, posté sur l'Hudson, les empêcha d'en sortir jusqu'au jour où la paix fut signée.

A partir de ce moment, la lutte est toute maritime, mais ce sont d'autres intérêts que ceux des États-Unis d'Amérique qui se débattent sur les mers. Ils essaient néanmoins leur marine naissante

dans la guerre de course, et Paul Jones accomplit les exploits merveilleux qui ont rendu son nom légendaire.

En 1783, l'Angleterre était vaincue, vaincue en Amérique, vaincue aux Indes, vaincue dans les Antilles, menacée des pertes les plus considérables. Cependant quelques succès consolaient, au moins en apparence, son amour-propre national : Rodney avait battu la flotte de Grasse aux Saintes, et le rocher de Gibraltar, attaqué depuis près de quatre ans, demeurait toujours imprenable. Ces succès furent saisis par le gouvernement de George III comme une occasion de traiter sans s'avouer vaincu d'une manière complète. Lord North n'était plus ministre depuis le 20 mars 1782, et le monde entier voulait la paix : l'Angleterre avait dépensé près de deux milliards et demi dans la lutte, l'Amérique était épuisée, la France avait fait des sacrifices que l'état malheureux de ses finances lui rendait encore plus lourds; la Czarine et l'Empereur offraient leur médiation.

Beaucoup d'historiens ont reproché vivement aux plénipotentiaires américains, Adams, Gay, Laurens, et surtout Franklin, d'avoir abandonné la France qui avait tant fait pour leur patrie, et traité à part avec George III, au risque de permettre à celui-ci de reporter toutes ses forces contre les alliés de l'Amérique. D'autres ont accusé M. de Vergennes de sottise, pour s'être laissé duper. Vergennes ne

pouvait ni prévoir, ni empêcher, ni même connaître une démarche diplomatique qui consistait à négocier ouvertement d'accord avec le gouvernement de France, et à signer en même temps, en cachette, des préliminaires séparés.

Ces préliminaires, consacrés le 3 septembre 1783 par la paix générale de Versailles, *reconnaissaient* formellement *l'indépendance des États-Unis*. L'Angleterre retirait ses troupes de New-York. Quinze ans de résistance légale et sept ans de guerre, vingt années de patience, d'efforts et de sacrifices avaient conquis aux populations américaines le droit d'être une puissance, comme elles étaient déjà une nation.

III

LES CRISES.

Entre leur affranchissement et la guerre de la Sécession, qui est d'hier, les États-Unis, au dedans et au dehors, présentent peu de ces événements bruyants et extraordinaires qui attirent l'attention des historiens superficiels. Leur vraie histoire est dans le développement non interrompu de leur territoire, de leur population, de leur richesse, de leur puissance dans le monde. Leurs vrais textes historiques sont huit recensements décennaux.

« Au premier recensement, en 1790, dit le *Statesman's Year Book*, il n'y avait que 17 États, dont le plus grand était la Virginie, avec une population de 747,610 âmes, et le plus petit, le Tennessée, avec une population de 35,691. Au second recensement, en 1800, il y avait 20 États; le plus grand, la Virginie, avait 880,200 habitants, et le plus petit, l'Indiana, 5,641. La Virginie tint encore la tête au recensement de 1810, avec une population de 974,601 personnes; le plus petit État, le vingt-quatrième, était le Michigan, avec 4,762. Mais au quatrième, en 1820, sur 27 États, New-York avait pris la tête avec 1,372,111 habitants, le Michigan demeurant toujours en arrière avec 8,765. Tous les calculs, depuis cette époque, ont mis New-York en tête de la liste. Au cinquième recensement, en 1830, cet État avait une population de 1,918,608 personnes; et le vingt-septième et dernier était l'Arkansas, avec 30,388. Le sixième recensement, en 1840, donna 29 États, New-York étant le premier avec 2,428,921, et le Wisconsin le dernier avec 30,945. Jusque-là, l'Union n'était composée que d'États, sauf le district neutre de Colombie; mais le septième recensement, celui de 1850, ajouta 2 territoires, le Nouveau-Mexique et l'Utah, aux 33 États existants, dont le premier, toujours New-York, avait 3,097,394 habitants, et le dernier, le Minnesota, 6,077. Au huitième recensement, 1860, il y eut 36 États et 6 territoires, New-York conser-

vant le premier rang avec 3,880,735 habitants. »
Ces recensements marquent avec exactitude le progrès constant des États-Unis. En 1790, ils renferment 3,929,328 individus, dont 697,697 esclaves. En 1800, 5,305,925 individus, dont 893,041 esclaves, et déjà 108,395 hommes de couleur libres. En 1810, 7,239,814 individus, dont 1,191,364 esclaves, et 186,446 noirs libres. En 1820, 9,638,131 individus, dont 1,538,038 esclaves, et 233,524 noirs libres. En 1830, 12,866,020 individus, dont 2,009,043 esclaves, et 319,599 noirs libres. En 1840, 17,069,453 individus, dont 2,487,455 esclaves, et 386,303 noirs libres. En 1850, 23,191,876 individus, dont 3,204,313 esclaves, et 434,449 noirs libres. En 1860, la population s'élevait à 26,975,575 blancs, 448,005 hommes de couleur libres, 3,979,741 esclaves : total, 31,443,321 habitants. C'est certes le cas de parler de l'éloquence des chiffres, quand ils montrent un peuple qui est arrivé à s'accroître dans les derniers temps de cette période, relativement assez courte, de plus d'un million d'hommes par an ! Au moment de la déclaration d'indépendance, les habitants des treize colonies n'étaient certainement pas plus de trois millions...

Cependant les États-Unis n'ont pas marché pendant quatre-vingt-dix années sans traverser des crises sérieuses. L'une d'elles a attiré les regards du monde, parce qu'elle s'est manifestée par une guerre furieuse, dans laquelle l'Union a failli périr.

Mais il y en a eu d'autres qui, pour avoir eu moins d'éclat, n'ont pas été pour cela sans danger; et la plus grave est peut-être celle que le peuple nouveau subit dès sa naissance.

Affranchies par le traité de 1783, les anciennes colonies de l'Angleterre se trouvèrent fort embarrassées, et ne surent trop que faire d'elles-mêmes.

Leur situation était pénible. De grands sacrifices avaient été faits par chacune d'elles et par les particuliers; le crédit public et privé était épuisé; de pouvoir central, il n'en existait pas qui pût travailler à créer quelque chose.

Le sentiment patriotique et la haine de l'oppresseur qui avaient suffi pour faire des Américains un peuple distinct de leur nation-mère, ne pouvaient pas suffire pour organiser une nation nouvelle, pour faire vivre et pour gouverner trois millions d'hommes.

Enfin personne ne s'était habitué encore à croire aux États-Unis, ni en Europe, ni même en Amérique : ils n'inspiraient ni respect, ni confiance aux étrangers, et pas beaucoup aux nationaux.

Tout était donc à faire, mais il n'existait rien qui pût servir à faire quelque chose.

Il y avait, en 1783, dans l'Union, trois puissances qui seules avaient un caractère général : le congrès, l'armée, Washington.

L'armée, assez nombreuse et fière de sa part glorieuse dans la lutte pour l'indépendance, était

depuis assez longtemps réunie pour être devenue en quelque manière distincte de la masse des citoyens. Elle avait maintenant ses pensées à elle, ses habitudes, ses intérêts, qui, du reste, n'étaient pas respectés : Washington avait eu grand'peine à obtenir, en 1780, que les officiers, une fois licenciés, jouiraient d'une demi-solde; le Congrès ne se hâtait point d'exécuter cette promesse ; un arriéré considérable était dû. L'armée, mécontente du gouvernement, devenue distincte de la nation, n'ayant pour le Congrès aucune estime, se trouvait vis-à-vis de lui un peu dans la même situation que celle de Cromwell vis-à-vis du Long-Parlement. Il n'est pas bien étonnant qu'elle ait songé à agir de même, qu'en 1782 quelques officiers eussent insinué à Washington qu'il pourrait parvenir au trône, et que, après la paix faite, le colonel Lewis Nicola soit venu, au nom des troupes, lui offrir la royauté.

Le Congrès avait été, pendant toute la guerre de l'Indépendance, le seul pouvoir fédéral. Mais ses attributions n'étaient pas fixées et son pouvoir était presque nul. Ce pouvoir, il ne le tenait d'aucun acte formel de la nation; il reposait seulement sur un consentement tacite des divers États et sur l'adhésion passive de chaque citoyen. Le Congrès avait cependant essayé de régulariser sa situation et celle de l'Union dans son ensemble, et il existait quelque chose qui pouvait passer pour une constitution. La Déclaration d'indépendance et les Articles

de confédération et union perpétuelle de 1778, acceptés par les divers États de 1778 à 1781, avaient dû créer un état régulier; mais cet état n'était que la confusion légalisée. Le Congrès n'était pas maître de lui-même : chaque État y avait un égal suffrage, quelle que fût sa population, quelle que fût son importance ; il fallait, sur treize États, que neuf fussent d'accord pour qu'une décision fût prise ; et, le vote fait, il n'existait aucun moyen d'imposer la résolution prise aux États qui ne l'avaient pas votée. Le Congrès, à plus forte raison, n'était pas le maître dans l'Union ; ses attributions législatives et administratives étaient tout à fait illusoires : il ne pouvait lever ni taxes ni troupes ; il pouvait seulement les voter ; et, quand il les avait votées, c'était aux États à les lever, s'ils le jugeaient bon, car personne ne pouvait les forcer à le faire. Il était évident pour tout le monde que c'était là l'impuissance organisée, et le Congrès était attaqué de toutes parts.

Washington jouissait d'une popularité personnelle immense. L'armée s'était habituée à voir en lui son représentant, et il avait été pendant huit années son intermédiaire et son défenseur vis-à-vis du Congrès. Les peuples avaient encore presque universellement pour lui cet enthousiasme, souvent bien court, mais toujours aveugle, qu'ils ont partout pour les hommes sauveurs.

C'est Washington qui a sauvé la République

américaine naissante : d'abord, en refusant la royauté, que personne peut-être n'aurait pu l'empêcher de prendre ; ensuite, en ménageant une transaction entre le Congrès et l'armée, dont les justes réclamations furent admises et qui se laissa licencier ; enfin, en exhortant ses concitoyens à chercher le remède de leur situation malheureuse dans une Constitution nouvelle, par laquelle chacun, sacrifiant quelque chose de sa liberté personnelle ou locale, contribuerait à la création d'un pouvoir central sérieux, capable de maintenir l'unité de la République fédérale et de veiller aux intérêts communs. Dans ses adresses d'adieu à l'armée et au peuple, il exhorta hautement tous ses concitoyens à réformer la Constitution dans ce sens.

Ses pouvoirs étant déposés et sa « dernière bénédiction » donnée aux compagnons de ses dangers et aux collaborateurs de son œuvre, Washington se retira dans son magnifique domaine de Mount-Vernon.

Le signal de la réforme que demandait Washington partit de la Virginie, son pays. Au mois de mars 1785, des commissaires nommés par la Virginie et le Maryland pour régler amiablement la navigation de leurs eaux communes, furent naturellement amenés à étendre le débat à toutes sortes d'intérêts communs, puis à faire appel à d'autres États intéressés dans les questions débattues ; ils se réunirent encore en 1786 ; et, au mois de septembre

de cette année, une Convention de cinq États, Virginie, Pensylvanie, New-York, New-Jersey, Delaware, se réunit à Annapolis. Cette Convention rédigea un rapport adressé aux législatures des États, dans lequel elle demandait la réunion d'une Convention générale, qui s'occuperait de donner aux États-Unis une forme constitutionnelle plus solide et une direction commune. Rhode-Island seul refusa d'envoyer des députés à la Convention : elle se réunit à Philadelphie le 21 février 1787, et c'est de ses délibérations qu'est sortie la Constitution des États-Unis.

La Révolution d'Amérique a été souvent invoquée comme exemple pendant la Révolution française, et depuis, très-souvent, on les a rapprochées l'une de l'autre. Il semble que tout ait concouru à les faire différer le plus possible dans leurs origines, dans leurs causes, dans leurs façons d'agir, dans leurs actes, dans leurs résultats. On a vu combien l'œuvre du Congrès de 1774 ressemble peu à notre Déclaration des Droits de l'Homme ; il y a aussi peu de ressemblance entre les travaux et l'esprit des deux Assemblées constituantes qui siégeaient, en 1787 à Philadelphie, et en 1789 à Versailles. Ce n'est pas qu'il n'y eût dans la Convention américaine des esprits systématiques, des hommes à principes dont les théories, si on eût voulu les mettre en pratique, auraient conduit, comme en France, en luttant les unes

contre les autres, à une succession de despotismes. Mais ils ne furent pas écoutés; le plan démocratique absolu de Randolph fut rejeté, le plan fédéraliste à outrance de Paterson, dit « plan de New-Jersey, » fut écarté. Le bon sens d'hommes pratiques comme Washington, Franklin, Hamilton, Madison, Gouverneur Morris, Dickinson, fit accepter une Constitution qui ne satisfaisait complétement aucun d'eux, mais à laquelle tous se rallièrent, comme assurant l'intérêt général. Ils comprenaient qu'avant tout, il faut avoir un point de départ pour des améliorations futures ; et plusieurs d'entre eux étaient assez sages pour penser qu'il n'y a pas de Constitution qui soit tout à fait mauvaise, quand on cherche à l'appliquer dans le sens des vrais intérêts d'un peuple, et non pas à forcer les conditions de l'existence sociale et politique à se plier aux exigences d'un système.

Chaque point de la Constitution fut l'objet de discussions passionnées, mais le plus souvent soutenues à l'aide d'arguments tout pratiques.

La souveraineté fut attribuée à l'Union : chaque État n'est souverain que chez lui ; tout ce qui est général, dans l'Union comme au dehors, est du ressort du pouvoir fédéral : c'est lui qui fait les lois d'intérêt commun, la guerre, la paix, les traités ; de lui relèvent les finances générales et le commerce ; personne ne peut rien sur lui.

Ce pouvoir fédéral réside dans le Congrès. Après

discussion, il fut résolu que ce Congrès comprendrait deux Chambres, une Chambre de représentants et un Sénat.

La Chambre des représentants fut, de l'aveu de tous, destinée à représenter la souveraineté nationale. La Convention, ne voulant pas faire une loi électorale universelle, décida que les représentants seraient élus suivant les règles d'après lesquelles chaque État nommait sa Chambre la plus nombreuse.

Quant au Sénat, G. Morris, Dickinson, Madison le voulaient aristocratique. On décida qu'il serait élu par les législateurs des États, et que ses membres devraient avoir trente ans et neuf ans de nationalité, tandis que vingt-cinq ans et sept ans de nationalité suffisaient pour la Chambre basse. De plus, pour que les petits États ne se trouvassent pas noyés dans une grande masse démocratique et unitaire, on établit que chaque État aurait droit à deux sénateurs. De toute la Constitution, cet article fut le plus disputé ; c'est Franklin qui fit le rapport et qui décida l'Assemblée. Ainsi la Chambre des représentants exprime la volonté du nombre, et sa majorité représente la majorité des citoyens de l'Union ; le Sénat représente et garantit la souveraineté de chaque État ; l'initiative des lois de finance appartient aux représentants.

Le pouvoir exécutif fut confié à un Président, commandant en chef des flottes et des armées,

directeur de tous les services publics. Le Président est élu pour quatre ans par des électeurs élus par les citoyens, suivant les règles posées par la législature de chaque État. Il choisit ses secrétaires d'État, qui ne sont pas responsables; lui-même l'est en cas de haute trahison, concussion ou crime, comme du reste tous les fonctionnaires. Il ne peut proposer aucune loi. Il ne peut nommer un ambassadeur, un consul, un juge de la Cour suprême, sans la ratification du Sénat. Il signe les actes du Congrès; il peut y opposer son *veto*; il faut alors que la loi, pour passer de nouveau; réunisse les deux tiers des voix dans les deux Chambres. Le Président est rééligible. Un vice-président, élu comme lui, préside le Sénat et remplace le magistrat suprême en cas de mort, destitution ou démission.

Mais le trait caractéristique de la Constitution de 1787, c'est la place qu'elle fait dans l'État au pouvoir judiciaire fédéral. Tous les États ont leurs juridictions, qu'ils règlent à leur manière; les tribunaux *fédéraux* font partie du gouvernement central. Le pouvoir judiciaire fédéral est exercé par des juges nommés à vie par le Président, et que le Congrès seul peut destituer ou mettre en accusation. Il s'exerce sur tout ce qui ne peut être du ressort des tribunaux des États, comme les questions résultant des traités, des actes du pouvoir fédéral, les procès entre les États, ou entre les citoyens d'États différents qui ne veulent pas s'en rapporter au tribunal

naturel de l'un ou de l'autre. Il se compose de cours de district, de cours de cercles (circuit), d'une « *Court of claims* » qui juge les réclamations et les plaintes élevées contre le gouvernement, et d'une Cour suprême. Dans la Constitution, la *Cour suprême* n'a pas le droit d'apprécier les actes du Congrès, et elle ne peut les déclarer contraires à la Constitution ou incompatibles avec les droits des États ; mais, sur chaque cas particulier, elle prononce souverainement, et, quoique ne statuant que dans l'espèce, elle peut empêcher en fait complétement l'exécution d'une mesure, qu'elle condamne ainsi d'une manière implicite. Le cas s'est produit plus d'une fois, et le pouvoir judiciaire joue ainsi le rôle de conservateur des droits et de gardien de la Constitution, qui est attribué, chez beaucoup de nations, à l'une des deux Chambres.

Rédigée par Morris, la Constitution fut votée le 17 septembre 1787. Il fut décidé qu'elle serait tenue pour valable quand elle aurait été ratifiée par les législatures de neuf États. En juin 1788, ces neuf ratifications étaient obtenues, mais on attendait toujours celles des deux grands États, la Virginie et le New-York. Ce ne fut qu'après de longs débats, et malgré l'opposition acharnée de Patrick Henry et de Monroë, que la législature Virginienne accepta cette Constitution, qui plaçait au-dessus d'elle un pouvoir fort, tandis qu'elle avait pu espérer avoir le premier rang dans l'Union. Les mêmes motifs

poussaient l'État de New-York à la résistance; il ne céda que mis en demeure de quitter l'Union ou d'adhérer. La Caroline du Nord adhéra en 1789, et enfin le Rhode Island en 1790.

Depuis cette époque, la Constitution a été complétée par un certain nombre d'amendements. Ils forment aujourd'hui quinze articles. Dix furent adoptés par le premier Congrès, en 1789, et ratifiés par les États en 1791 : ils ont pour but de déclarer et d'assurer les droits et libertés des citoyens, liberté de la personne, du domicile, de la presse, de la parole, de la religion, droit de réunion et de pétition, institution du jury, etc.... Deux autres furent adoptés depuis, en 1794 et 1803, et ratifiés en 1798 et 1804; et la Constitution n'en reçut plus d'autres jusqu'à la guerre de la Sécession.

La Constitution fut mise en vigueur en 1789; un Congrès fut nommé, un président élu, et ce président fut *Washington.*

Washington quitta Mount-Vernon, et prit possession du pouvoir au milieu de l'enthousiasme général, mais avec une profonde inquiétude. Le vote de la Constitution avait assuré l'avenir, mais la situation présente n'en était pas moins déplorable. Tirer les États-Unis de l'état de crise où ils étaient encore, leur donner une situation honorable vis-à-vis des autres puissances, et permettre à leurs institutions, grâce à quelques années de paix intérieure, de s'asseoir et d'arriver à un fonction-

nement aisé, telle fut l'œuvre qu'il se proposa d'accomplir, et dont il réalisa, à peu de chose près, le programme pendant sa double présidence, de 1789 à 1797.

Pendant ces huit années, il ne se départit jamais de ses idées de conciliation et d'apaisement. Il avait réuni dans son ministère Hamilton, aristocrate autoritaire, d'ailleurs caractère loyal et intelligence élevée, et Jefferson, ardent démocrate, radical et doctrinaire, honnête homme toutefois et sincèrement convaincu. Leur antagonisme lui causa des soucis qui bien souvent le tourmentèrent, mais leur présence auprès de lui était un gage pour les deux partis. Il eut le bonheur de les réunir dans une action commune au sujet de deux questions dont chacune eût pu suffire pour perdre l'Union, la question de la Dette publique, et la question de la répartition des représentants par État.

Les dettes léguées à la situation présente par la guerre de l'Indépendance se composaient : des sommes prêtées par la France, la Hollande et l'Espagne, ensemble douze millions de dollars ; des frais de solde et d'entretien des troupes, environ douze millions ; enfin des sommes très-considérables avancées par des particuliers ou dépensées par les divers États pour faits de guerre. Hamilton, secrétaire de la Trésorerie, proposa de prendre tout à la charge de l'Union ; des impôts généraux seraient établis pour couvrir et amortir cette dette ; une

banque nationale serait créée pour soutenir le crédit public. Washington trouva ce projet juste; et, malgré l'opposition furieuse du parti démocratique, il le soutint énergiquement; mais c'est à peine s'il put obtenir une majorité suffisante, avec l'appui de Jefferson que Hamilton avait gagné au projet. Rien n'était meilleur que cette mesure, d'ailleurs juste et parfaitement honnête : elle créait entre les États le lien le plus difficile à rompre, le lien financier, que garantissent la masse des intérêts privés et beaucoup d'intérêts étrangers.

Le premier recensement ayant été fait en 1790, il fallut calculer d'après lui le nombre des représentants. Or, il se trouva que ce calcul faillit soulever une question terrible, jusque-là tacitement réservée, et dont on évitait de parler en Congrès parce qu'on la savait trop brûlante, la question de l'esclavage. Les débats furent acharnés sur la répartition des siéges; vaincus d'abord au Congrès, les États du Sud durent au *veto* de Washington une loi nouvelle et définitive (1791), qui, accordant un siége par 33,000 habitants, faisait compter pour un cinquième d'électeur les « personnes autres que les citoyens ». De cette manière, le planteur, outre sa voix, en avait autant d'autres qu'il avait de fois cinq esclaves, et les États du Sud acquéraient seize siéges de plus que dans la première loi, sur un total de 105. Quant au principe même de l'esclavage, on évita de le discuter de nouveau : obligé de le mettre

en question en 1789 sur une pétition des quakers, le Congrès s'était contenté de déclarer son incompétence en ce qui concernait l'affranchissement, d'inviter les législateurs des États à faire « des règlements sages », et de renvoyer l'affaire à 1808.

Le règlement de ces dangereuses affaires ne se fit pas sans mécontenter bien des gens ; et, pendant sa seconde présidence, Washington eut personnellement à souffrir des dernières convulsions de la crise. Il fut insulté brutalement par la presse, ses ministres furent assaillis, il y eut même des révoltes armées ; mais il triompha de tout par sa fermeté et sa patience. Il maintint l'ordre, il signa un traité définitif avec l'Angleterre, qui ne se résignait point à exécuter celui de 1783 ; et quand, se refusant à une troisième réélection, il transmit la présidence à John Adams, du Massachussetts, la République des États-Unis avait assez l'habitude d'une vie régulière pour pouvoir se passer de son fondateur.

Elle le rappela néanmoins lorsque la République française la provoqua grossièrement. En 1798, ayant autorisé la levée d'une armée, le Sénat força Washington d'accepter le titre de « lieutenant-général des armées levées ou à lever. » Mais la paix se rétablit avec la France le 18 février 1799.

Le 14 décembre de la même année, Washington mourut. Sa mort, qui fit prendre le deuil à tous les citoyens de l'Amérique, aux armées de la France, aux flottes de l'Angleterre, est presque une date

dans l'histoire de son pays. Avec les dernières années du dix-huitième siècle commencent à disparaître ces hommes qui, dans leur âge mûr, avaient fait l'indépendance américaine ; Franklin était déjà mort en 1790. A ces gentlemen prudents, sages, imbus des traditions d'une société pleine de tenue et de noblesse, vont succéder ceux qui étaient jeunes au moment de la grande guerre ; puis, après eux se formeront, avec la rapidité vertigineuse qui caractérise la vie des États-Unis, des générations nouvelles, aussi différentes des héros respectables d'il y a cent ans que la Californie de nos jours l'est de la Virginie où vivait Washington.

Les trois présidents qui suivirent John Adams, de 1801 à 1825, Jefferson, Madison et Monroe, furent fournis par la Virginie et par les générations libératrices. Ces présidences ne furent pas sans troubles et sans difficultés. Le *Blocus continental* créa aux États-Unis une situation impossible à tenir entre la France menaçante, et l'Angleterre qui voulait imposer son commerce par la violence ; il y eut de tels démêlés que Jefferson eut recours au Bill de « *non intercourse*, » par lequel on supprimait tout commerce avec les deux nations ; le différend avec la France fut terminé par Madison, mais, avec l'Angleterre, il fallut une guerre : les armées américaines battirent les forces anglaises et envahirent le Canada, mais la flotte anglaise prit Washington et débarqua des troupes qui l'incendiè-

rent et menacèrent Baltimore (1814); seule, la Nouvelle-Orléans, défendue par Jackson, résista victorieusement. La présidence de Jefferson vit cependant deux grands événements, bien féconds pour l'avenir de l'Amérique : Lewis et Clarke (1804-1805) *traversèrent le continent* depuis le Bas-Missouri jusqu'à l'embouchure de la Columbia ; et, au mois d'août 1807, le premier « *steam boat* » construit par Fulton remonta et redescendit l'Hudson entre New-York et Albany. La même présidence avait vu les débuts de la marine fédérale dans une guerre vigoureusement menée contre les Barbaresques, en 1803.

En même temps s'agitaient déjà les questions principales et apparaissaient les faits généraux qui devaient avoir la plus grande influence sur l'histoire subséquente des États-Unis. C'est la lutte renouvelée entre le parti démocratique et le parti républicain, la Chambre étant fédéraliste et le président Jefferson démocrate. C'est la bataille presque commencée entre le Nord et le Sud à propos de la question des esclaves, le Nord ne voulant point admettre d'États esclavagistes nouveaux, le Sud défendant son « institution locale, » et assoupie en 1820 par le « compromis du Missouri. » C'est l'alliance Russe, essayée par Jefferson et ébauchée par Monroe dans un traité de commerce. C'est la fameuse « doctrine de Monroe, » qui proclame que l'Amérique appartient aux Américains, que nulle

puissance européenne n'a le droit d'en prendre une part, et que rien ne doit s'opposer à l'entrée dans la grande Union de toutes les contrées qui la composent.

La Louisiane avait été cédée par la France en 1803, et la Floride par l'Espagne en 1818.

Dans les vingt-cinq années qui suivirent la présidence de Monroe, de 1825 à 1850, l'Union Américaine, grandissante, ne fit qu'une seule guerre ouverte; mais elle ne fut presque jamais en paix parfaite avec tout le monde, ni du reste avec elle-même.

L'Espagne ne pouvait pas considérer comme une manifestation amicale les applaudissements qui accueillirent l'émancipation de ses colonies d'Amérique, et l'envoi de délégués des États-Unis au Congrès de Panama de 1825 par le président Quincy Adams (1825-1829). La France, insolemment traitée par le président Jackson (1829-1837) dans une question d'indemnités qui datait du premier empire, se laissa arracher, non sans honte, 25 millions par le ministère Guizot (1835). L'Angleterre fut toujours en contestation avec l'Union, et un moment presque en guerre ouverte, jusqu'au jour où le traité Ashburton-Webster, conclu sous la présidence Tyler, en 1842, et complété en 1846, sous la présidence Polk, régla la question des frontières telle qu'elle l'est encore aujourd'hui, et apaisa les difficultés que créait le droit de visite par les croi-

seurs européens chargés d'empêcher la traite des noirs.

A l'intérieur se produisaient aussi toutes les difficultés créées par les intérêts opposés des États, par le recrutement tumultueux de la population nouvelle, par le manque d'un passé assez long et d'une vie sociale bien assise, par les nécessités de l'extension territoriale.

Ce fut d'abord la question des Indiens. Q. Adams les décida à passer tous le Mississipi, et commença à leur appliquer le système des « réserves », dans lesquelles on les enferme et où ils achèvent aujourd'hui de s'éteindre.

Puis, vint la lutte entre la Banque fédérale et le général Jackson, président. Le discrédit jeté sur le « *Banking system* » par les scandaleux agissements des banques particulières permit à l'impérieux général d'écraser la Banque fédérale; mais, quand son successeur, Van-Buren (1837-1841), voulut la remplacer par une administration financière complète, on ne voulut pas le lui permettre. L'affaire de la « *nullification* » faillit être bien autrement grave : quand tous les États du Sud, lésés par un tarif de douanes, se déclarèrent prêts à soutenir la Caroline du Sud, qui l'avait déclaré chez elle nul et non avenu, l'Union parut un instant dissoute; et le Congrès, qui d'abord avait donné, par l' « *Enforcing bill* », des pouvoirs étendus à Jackson pour com-

battre un soulèvement presque certain, céda, en 1833, dans une nouvelle loi douanière.

La guerre contre le Mexique eut pour cause l'entrée dans l'Union du Texas, qui s'était séparé de la République mexicaine, et auquel le cabinet de Washington avait fait annexer toutes les terres situées au nord du Rio del Norte. Attaqué par terre et par mer, le Mexique fut complétement vaincu : le général Scott entra à Mexico le 14 septembre 1847; et, après de longues négociations, un traité céda aux États-Unis les immenses territoires, presque déserts alors, de la Californie et du Nouveau-Mexique (6 juillet 1848). Cette acquisition était à peine faite que la nouvelle de la découverte des grands gisements d'or de la Californie mettait le monde entier en éveil.

Entre 1850 et 1860, les mots *Républicain* et *Démocrate* signifièrent, aux États-Unis, toute autre chose que ce qu'ils signifient en Europe. Les Républicains étaient le parti qui tendait à fortifier le pouvoir central; les Démocrates, celui qui tendait à consolider et garantir les libertés intérieures de chaque État. Or il se trouvait justement que c'étaient les États à organisation démocratique du Nord qui formaient, en grande partie, le parti « républicain », et les États à organisation aristocratique du Sud qui faisaient la force du parti intitulé « démocratique ». C'est que de la solution de la question disputée dépendait celle d'autres ques-

tions, vitales pour les deux groupes d'États. Le trait caractéristique des États du Sud était l'esclavage, qui était la base même de leur organisation : c'était grâce à lui que les planteurs pouvaient faire valoir leurs terres. Or, le « compromis du Missouri » avait établi qu'aucun État à esclaves ne serait établi au nord de 30° 30'. Ainsi circonscrits, et d'ailleurs beaucoup moins accrus par l'émigration européenne, qu'ils n'attiraient pas comme les États du Nord, les États du Sud se voyaient menacés de perdre de plus en plus complétement leur influence, d'abord prépondérante dans l'Union. Un des résultats des progrès du parti républicain avait été de sacrifier les intérêts du Sud agricole à ceux du Nord manufacturier et commerçant : des tarifs protecteurs, toujours maintenus, rendaient les planteurs du Sud tributaires des marchés du Nord, tandis qu'ils auraient trouvé à s'approvisionner à meilleur prix, si un système de libre-échange eût permis de s'adresser à l'Europe. Les États du Sud se trouvaient donc, vis-à-vis des États du Nord, dans une situation analogue à celle qu'avaient eue les Treize Colonies vis-à-vis de l'Angleterre, à la fin du siècle dernier : il n'est pas très-étonnant qu'ils aient fini par recourir au même remède, la séparation. Les États du Nord avaient un moyen de les dompter ; c'était de poursuivre l'abolition de l'esclavage, odieux à toutes les nations de l'Europe et attaqué de tout temps, en Amérique, par des esprits

généreux et des chrétiens sincères : ils hâtaient de tous leurs efforts le jour où le parti républicain, plus nombreux dans l'Union, plus nombreux dans le Congrès, ayant porté au pouvoir suprême un président de son choix, serait sûr de la victoire. Les États du Sud n'avaient qu'un moyen de soutenir la lutte : c'était de maintenir, autant que possible, l'indépendance complète des États, au nom de laquelle seule ils pouvaient protester contre les tarifs protecteurs établis par le gouvernement central, et défendre l'esclavage comme une « institution domestique », à laquelle le pouvoir fédéral n'avait rien à voir. Voilà pourquoi ils étaient du parti « démocratique ».

Les présidences Fillmore, Pierce et Buchanan (1850-1861), quoique assez pleines d'événements, n'en ont pas de plus considérables que les manifestations de cet antagonisme. L'affaire de l'aventurier Lopez, qui essaya d'enlever Cuba à l'Espagne, qui fut pris et mis à mort en 1851 ; les conflits soulevés par les folies du général Pierce, affaire du Hongrois Koszta avec l'Autriche, de Greytown, des enrôlements, du traité Clayton-Bulwer, des frontières, du Nicaragua avec l'Angleterre, projet d'annexion de Saint-Domingue, des Sandwich, des Galapagos; le rachat du péage du Sund et les avantages commerciaux obtenus en Chine sous la présidence Buchanan : tout perd de l'importance, en regard des préludes de la crise la plus terrible que les

États-Unis eussent eue à subir depuis Washington.

La lutte au sujet de l'esclavage était d'autant plus ardente qu'elle était moins désintéressée, et d'autant plus brutalement conduite qu'il s'agissait d'une question paraissant intéresser l'humanité. Menacés jusque dans leur existence, les hommes du Sud devenaient féroces : les citoyens connus comme abolitionnistes qui se hasardaient dans les États à esclaves étaient exposés aux plus grands dangers, et en devenaient souvent victimes; des séditions étaient excitées, même dans les États du Nord; les esclavagistes commençaient à dominer partout par la terreur.

La question se posa encore une fois, d'une manière menaçante, quand il s'agit, en 1850, d'organiser les nouveaux territoires. Le président Polk obtint que leurs législatures décideraient si l'esclavage y serait ou non admis, le Congrès n'étant pas compétent en pareille matière. C'était une affirmation nouvelle du principe que l'esclavage était une institution « domestique », sur laquelle le pouvoir fédéral ne devait avoir aucun droit; et ce principe était garanti par la composition de la Cour suprême, qu'une suite de présidents favorables au Sud garnissait toujours d'esclavagistes : à la veille de la sécession, elle proclamait encore, dans le procès du nègre Dred Scott, que le Congrès n'avait le droit ni d'abolir l'esclavage là où il existait, ni d'en proscrire l'introduction là où il n'existait pas.

Le compromis du Missouri était menacé de devenir lettre morte.

Le « compromis Clay » fut proposé pour le remplacer; le Sénat le rejeta, comme tout à fait favorable aux esclavagistes. Mais ceux-ci étaient si puissants qu'il fallut en reprendre successivement les articles, qui devinrent des actes séparés. L'un d'eux autorisait les maîtres d'esclaves fugitifs à les reprendre, même en terre libre, et confiait aux tribunaux fédéraux le soin de protéger l'application de cette mesure. Partout, dans le Nord, on y résista : de New-York, du Delaware, du Massachussets, des protestations s'élevèrent contre le « *Fugitive slaves Act* »; une émeute éclata à Boston; un agent fédéral fut assassiné à Philadelphie; il se forma des associations pour aider les esclaves à s'enfuir au Canada. Il y avait longtemps que l'opinion avait été saisie de la question, non pas en Amérique, mais dans le monde; surexcitée par des pamphlets, des traités, ou des peintures touchantes comme celles d' « *Uncle Tom's Cabin* », elle se prononçait avec énergie. Les esclaves, bientôt, commencèrent à s'agiter; et, en 1857, on découvrit un complot fait par eux dans le Tennessée, le Kentucky et la Louisiane.

Les territoires et les États nouveaux étaient le champ de bataille que se disputaient avec acharnement les « *free-soilers* », ennemis de l'esclavage, et les « *fire-eaters* » (mangeurs de feu), ses partisans exaltés.

La Californie, en se constituant, ne l'avait pas accepté. Mais, quand il s'agit d'organiser le Nebraska et le Kansas, les représentants du Sud obtinrent qu'on adopterait le principe formulé par Polk, et qui était, du reste, l'un de ceux du compromis Clay : le président Pierce sanctionna le bill, et ce fut alors au Kansas à résoudre pour lui-même le problème. Alors commença une lutte atroce, que M. Hepworth Dixon a racontée dans un chapitre de son livre de la *Nouvelle Amérique*, intitulé « *Bleeding Kansas* » (le Kansas saignant). De beaucoup les moins nombreux, mais soutenus par les Missouriens et par la connivence des présidents Pierce et Buchanan, les esclavagistes employèrent les dernières ressources de la fraude et de la violence pour imposer une Constitution esclavagiste, dite Constitution de Lecompton; et le Congrès, dominé par leurs amis, alla jusqu'à offrir au territoire le titre immédiat d'État et trois millions d'acres de terres publiques, s'il consentait à l'accepter. Mais la majorité refusa, tint bon, et, le 28 février 1860, le Kansas fut admis sans condition. Peu avant d'éprouver cette défaite, les États du Sud avaient été effrayés par la tentative de John Brown, qui s'était rendu un instant maître de l'arsenal de Harper's Ferry : Brown fut pendu (décembre 1859), et les fire-eaters dominèrent, à la faveur de la crainte générale.

C'est dans les derniers temps de la présidence Buchanan que les mots de « *sécession* » et de « *sépa-*

ratistes » furent hautement prononcés. Malgré la majorité obtenue pour un moment dans les Chambres, malgré l'appui du président et du pouvoir judiciaire fédéral, le Sud se sentait vaincu sous la masse de ses adversaires : depuis longtemps il n'avait été si fort, et cependant il n'avait pu obtenir que le tarif de 1857, qui, bien qu'il fût un grand pas dans la voie du libre-échange, n'en laissait pas moins subsister le système de la protection! Que serait-ce quand il perdrait tous ses avantages, à la fin de la présidence Buchanan? Il ne restait plus qu'une ressource, la réélection du vieux président; et, en attendant, les hommes du Sud s'organisaient pour un appel à la force, que beaucoup n'espéraient plus éviter.

En effet, les élections nommèrent Abraham Lincoln, de l'Illinois, républicain.

A cette nouvelle, Charleston se souleva; la Caroline s'arma, et sa Convention fit appel aux États du Sud (décembre 1860). Un immense cri s'éleva : « *Cotton King* (le Coton Roi)! Commerce direct avec le monde! » Et l'on ajoutait, par vengeance : « La misère pour le Nord! » Le ministère du président Buchanan avait fait en sorte que l'Union ne fût pas en mesure de se défendre : les soldats étaient dans l'Ouest, la marine dispersée sur les mers, les armes et les munitions dans le Sud. Le président lui-même, dans son message au Congrès, déclarait que ni lui ni le Congrès « ne tenaient de

la Constitution le pouvoir de retenir dans l'Union un État qui en voudrait sortir. » Cependant, les deux Carolines, le Mississipi, la Louisiane, l'Arkansas, le Texas, l'Alabama, la Géorgie, la Virginie, la Floride, le Tennessée se soulevaient l'un après l'autre; les forteresses fédérales tombaient aux mains des hommes du Sud, et, le 9 février 1861, des conférences de Montgomery était sortie une république nouvelle, qui prenait pour capitale Richmond et pour président Jefferson Davis. Buchanan, se ravisant, n'avait pu que mettre Washington à l'abri d'un coup de main immédiat.

Tout a été dit sur cette guerre de quatre ans, qui a fait prendre les armes à quatre ou cinq millions de citoyens, dont six cent mille sont morts, et dont un million et demi ont reçu des blessures; qui a fait dépenser aux États vingt-cinq milliards; qui a ruiné pour longtemps toute une partie du territoire de l'Union, et qui a causé en Europe des crises économiques et financières dont les dernières conséquences ne sont pas encore effacées. On ne la racontera pas ici; on cherchera seulement à faire comprendre comment elle a pu durer, et se terminer comme elle s'est terminée.

Les militaires qui ont pu voir les forces des deux partis au commencement de la guerre, ne doutaient pas que le Sud, quoique moins étendu, moins peuplé et moins riche, ne dût rapidement triompher. Le Nord n'était nullement militaire, et les

volontaires qui répondirent à l'appel du président, ne pouvaient, du jour au lendemain, devenir de bons soldats. Presque tous les officiers sortis des Écoles fédérales d'Annapolis et de West-Point étaient de familles sudistes; les planteurs, cavaliers et chasseurs, grossis des flibustiers des frontières méridionales, et d'ailleurs dès longtemps organisés, étaient des soldats tout faits. Enfin, presque tout ce que l'Union possédait d'armes et de munitions de guerre était entassé dans le Sud; il ne lui restait que sa flotte : ce fut elle, peut-être, qui la sauva.

Peut-être ce sentiment de leurs forces fut-il un malheur pour les confédérés; s'ils avaient été moins sûrs de réussir et qu'ils eussent agi plus vite, ils auraient fini la guerre d'un seul coup; les milices de la Virginie, à elles seules, auraient pu enlever Washington.

Il était évident, d'autre part, que malgré toutes ces chances d'un succès immédiat, onze États, parmi lesquels beaucoup n'étaient que de second ordre, ne renfermaient pas autant de ressources, autant de forces réelles que les vingt-cinq autres : s'ils ne finissaient pas la guerre d'un coup, ils perdaient tout leur avantage. Malgré les victoires magnifiques de Beauregard, en 1861, les États du Sud se trouvèrent bientôt coupés de la mer par la flotte, et, malgré tous leurs efforts, ils ne purent même pas défendre leurs côtes. Ils ne purent entraîner avec eux les quatre États esclavagistes du

la Constitution le pouvoir de retenir dans l'Union un État qui en voudrait sortir. » Cependant, les deux Carolines, le Mississipi, la Louisiane, l'Arkansas, le Texas, l'Alabama, la Géorgie, la Virginie, la Floride, le Tennessée se soulevaient l'un après l'autre; les forteresses fédérales tombaient aux mains des hommes du Sud, et, le 9 février 1861, des conférences de Montgomery était sortie une république nouvelle, qui prenait pour capitale Richmond et pour président Jefferson Davis. Buchanan, se ravisant, n'avait pu que mettre Washington à l'abri d'un coup de main immédiat.

Tout a été dit sur cette guerre de quatre ans, qui a fait prendre les armes à quatre ou cinq millions de citoyens, dont six cent mille sont morts, et dont un million et demi ont reçu des blessures; qui a fait dépenser aux États vingt-cinq milliards; qui a ruiné pour longtemps toute une partie du territoire de l'Union, et qui a causé en Europe des crises économiques et financières dont les dernières conséquences ne sont pas encore e[illegible] On ne la racontera pas ici; on chercher[illegible] à faire comprendre comment elle a pu [illegible]erminer comme elle s'est terminée.

Les militaires qui ont pu [illegible] des deu[x] partis au commencement de [illegible] doutai[ent] [illegible] le Sud, quoique [illegible]du, m[illegible] [illegible]oins riche, n[illegible] [illegible]ment tr[illegible] [illegible]rd n'était n[illegible] [illegible]taire,

volontaires qui répondirent à l'appel du président, ne pouvaient, du jour au lendemain, devenir de bons soldats. Presque tous les officiers sortis des Écoles fédérales d'Annapolis et de West-Point étaient de familles sudistes; les planteurs, cavaliers et chasseurs, grossis des flibustiers des frontières méridionales, et d'ailleurs dès longtemps organisés, étaient des soldats tout faits. Enfin, presque tout ce que l'Union possédait d'armes et de munitions de guerre était entassé dans le Sud; il ne lui restait que sa flotte : ce fut elle, peut-être, qui la sauva.

Peut-être ce sentiment de leurs forces fut-il un malheur pour les confédérés; s'ils avaient été moins sûrs de réussir et qu'ils eussent agi plus vite, ils auraient fini la guerre d'un seul coup; les milices de la Virginie, à elles seules, auraient pu enlever Washington.

Il était évident, d'autre part, que malgré toutes ces chances d'un succès immédiat, onze États, parmi lesquels beaucoup n'étaient que de second [illegible]dre, ne renfermaient pas autant de ressources, [illegible]t de forces réelles que les vingt-cinq autres : [illegible]e finissaient pas la guerre d'un coup, ils [illegible]ient tout leur avantage. Malgré les victoires [illegible]ifiques de Be[illegible] en 1861, les États du [illegible] se trouvèrent [illegible]pés de la mer par la [illegible], et, malgr[illegible] efforts, ils ne purent [illegible]e pas dé[illegible] côtes. Ils ne purent [illegible]îner avec [illegible] États esclavagistes du

la Constitution le pouvoir de retenir dans l'Union un État qui en voudrait sortir. » Cependant, les deux Carolines, le Mississipi, la Louisiane, l'Arkansas, le Texas, l'Alabama, la Géorgie, la Virginie, la Floride, le Tennessée se soulevaient l'un après l'autre; les forteresses fédérales tombaient aux mains des hommes du Sud, et, le 9 février 1861, des conférences de Montgomery était sortie une république nouvelle, qui prenait pour capitale Richmond et pour président Jefferson Davis. Buchanan, se ravisant, n'avait pu que mettre Washington à l'abri d'un coup de main immédiat.

Tout a été dit sur cette guerre de quatre ans, qui a fait prendre les armes à quatre ou cinq millions de citoyens, dont six cent mille sont morts, et dont un million et demi ont reçu des blessures; qui a fait dépenser aux États vingt-cinq milliards; qui a ruiné pour longtemps toute une partie du territoire de l'Union, et qui a causé en Europe des crises économiques et financières dont les dernières conséquences ne sont pas encore e[illegible] On ne la racontera pas ici; on cherche[illegible] à faire comprendre comment elle a pu [illegible]erminer comme elle s'est terminée.

Les militaires qui ont pu v[illegible] des deu partis au commencement de[illegible] doutai[illegible] le Sud, quoique [illegible]du, m[illegible] noins riche, n[illegible] nent [illegible] ord n'était n[illegible] aire,

volontaires qui répondirent à l'appel du président, ne pouvaient, du jour au lendemain, devenir de bons soldats. Presque tous les officiers sortis des Écoles fédérales d'Annapolis et de West-Point étaient de familles sudistes; les planteurs, cavaliers et chasseurs, grossis des flibustiers des frontières méridionales, et d'ailleurs dès longtemps organisés, étaient des soldats tout faits. Enfin, presque tout ce que l'Union possédait d'armes et de munitions de guerre était entassé dans le Sud; il ne lui restait que sa flotte : ce fut elle, peut-être, qui la sauva.

Peut-être ce sentiment de leurs forces fut-il un malheur pour les confédérés; s'ils avaient été moins sûrs de réussir et qu'ils eussent agi plus vite, ils auraient fini la guerre d'un seul coup; les milices de la Virginie, à elles seules, auraient pu enlever Washington.

Il était évident, d'autre part, que malgré toutes ces chances d'un succès immédiat, onze États, parmi lesquels beaucoup n'étaient que de second [illegible]dre, ne renfermaient pas autant de ressources, [illegible]t de forces réelles que les vingt-cinq autres : [illegible] ne finissaient pas la guerre d'un coup, ils [illegible]ient tout leur avantage. Malgré les victoires [illegible]ifiques de Be[illegible] en 1861, les États du [illegible] se trouvèren[illegible]pés de la mer par la [illegible], et, malgr[illegible] efforts, ils ne purent [illegible]e pas d[illegible] côtes. Ils ne purent [illegible]aîner avec [illegible] États esclavagistes du

évitée. Dès le temps où ils n'étaient tous que des colonies anglaises, les États du Sud et ceux du Nord avaient des intérêts incompatibles; depuis leur affranchissement, ils n'avaient presque pas un instant été véritablement unis. L'unité, même fédérale, ne pouvait exister que le jour où l'un des deux groupes, débarrassé de l'autre, la ferait à sa manière; les *États-Unis* datent vraiment de l'année 1865.

IV

LES ÉTATS-UNIS

Aucune association humaine n'a jamais vécu aussi vite que le font les États-Unis ; les événements du matin y sont le soir dans le passé, comme chez nous après dix années. Et cependant, quoi qu'on ait fait, la guerre de la Sécession a laissé des traces qui sont encore fraîches, et toutes les questions qu'elle a soulevées, sont encore loin d'être résolues. Une seule paraît l'être, celle de l'Unité.

Il est remarquable que, au point de vue politique, l'unité nouvelle ne semble pas prendre pour centre ceux des États aujourd'hui vainqueurs qui étaient le plus intéressés dans la lutte. Aux États-Unis, le centre semble toujours porté à suivre le mouvement de l'immigration et de

la colonisation incessante, sans même attendre que la majorité, au point de vue de la population, soit déplacée. Il semble que le génie des États-Unis soit toujours en quête d'œuvres nouvelles, et qu'il abandonne les États une fois faits pour se porter vers ceux qui sont à faire. Boston était primitivement le centre de la Nouvelle-Angleterre, le Massachussetts a donné à l'Union les deux premiers présidents qui n'aient pas été fournis par le Sud. Mais Boston est une vieille ville, et le Massachussetts, depuis longtemps, n'a plus à désirer grand'chose; c'est à New-York que passa le sceptre. Aujourd'hui, les États Atlantiques sont vieux, relativement; sur la rive droite du Mississipi sont des États presque dans l'enfance : mais, entre les Alleghanys et le grand fleuve, dans le bassin de l'Ohio, se trouvent des États jeunes, déjà assez formés et assez forts pour avoir une grande importance, et cependant où il y a encore tant à faire que c'est là que le travail et l'effort de la vie américaine sont maintenant à leur apogée. C'est là que les villes grandissent le plus vite, que les masses humaines se portent le plus : suivant le mouvement de l'activité colonisatrice, l'activité politique s'y est portée. Les trois derniers présidents de l'Union Américaine étaient, l'un de l'Illinois, l'autre du Tennessée, le troisième de l'Illinois; dans la dernière lutte électorale, la victoire, si vivement disputée, est restée à un homme de l'Ohio. Il ne faut pas attribuer aux

élections présidentielles une importance qu'elles n'ont pas. Elles sont cependant, en quelque manière, un symptôme. Il n'est pas indifférent de savoir que, sur les six premières présidences, quatre appartiennent à la Virginie, et les deux autres au Massachussetts; que New-York, qui jusque-là avait fourni quatre vice-présidents, n'arriva qu'à la huitième présidence; qu'entre 1840 et 1850, tous les présidents vinrent des États du Sud; qu'ensuite le Nord présida, de 1850 à 1860, mais dans la personne de démocrates; et que, depuis le commencement de la guerre de la Sécession, tous les présidents sont venus du bassin de l'Ohio, et deux vice-présidents sur cinq. S'il est vrai que, depuis ce grand fait, l'origine du président soit encore moins importante, cela prouve, comme on l'a dit plus haut, que l'unité est enfin faite, en même temps que le choix des présidents dans un même groupe d'États surtout miniers et agricoles, prouve que la terre, aux États-Unis, tend à devenir le fondement de la force, ce qui est d'un bon augure pour l'avenir d'une nation.

Quand Abraham Lincoln « *Honest Abe* », fut tué, la présidence passa naturellement au vice-président, Andrew Johnson, du Tennessée. A lui incombait la tâche de conclure le drame terrible de la guerre, en achevant d'une manière régulière la solution des questions pour lesquelles elle avait été engagée. Johnson était un homme violent, plein de lui-même, et dont les habitudes d'intempérance étaient cho-

quantes, même aux États-Unis. Le Congrès était bien décidé à profiter de la victoire pour en assurer à jamais les résultats, et un quatorzième amendement à la Constitution fut fait en ce sens : *Toute personne* née ou naturalisée aux États-Unis est *citoyen*, et aucun État ne peut faire une loi pour l'empêcher de l'être ; le nombre de députés au Congrès sera calculé d'après celui des citoyens investis du droit de vote ; tous ceux qui ont pris part à la rébellion volontairement, ne pourront être admis aux emplois publics que sur un vote du Congrès. Johnson, au lieu de servir d'intermédiaire entre les vainqueurs et les vaincus, se mit ouvertement en lutte contre le Congrès républicain. Dans une tournée à travers les États, il s'appliqua à les empêcher de ratifier l'amendement ; il tint des discours étranges, il suscita ou laissa faire des émeutes ; il en vint au point qu'un scandale, jusqu'alors inouï, fut donné. La Chambre, conformément à l'article Ier, section 3, de la Constitution, mit en accusation devant le Sénat le président des États-Unis ! Johnson fut acquitté, mais dompté, et sa présidence s'acheva à peu près sans encombre. Une majorité républicaine radicale avait été envoyée au Congrès, en 1866, et c'est contre elle que Johnson avait en vain voulu lutter. Depuis, même dans le Sud, les républicains triomphèrent encore : à la fin de la présidence Johnson, la Virginie, le Mississipi, le Texas

refusaient seuls encore de se soumettre, et restaient en dehors de l'Union.

La présidence double du général Grant (1869-1877) n'appartient pas encore à l'histoire. Il est probable que, dans quelques années, quand les tiraillements et les craintes qui en ont signalé les derniers temps, seront tout à fait dans l'oubli, on se rappellera surtout qu'elle a vu rentrer dans l'Union, dès 1870, la Virginie, le Mississipi, le Texas, et que d'elle datent des États nouveaux destinés à un grand avenir, comme le Nevada et le Colorado. Il restera d'elle deux grands faits : le souvenir durable de l'Exposition universelle qui solennisa, à Philadelphie, le *centenaire de la naissance des États-Unis* ; et le quinzième amendement à la Constitution fédérale, le plus grand acte qui ait été fait depuis la déclaration d'indépendance, qui proclame que *nul ne peut être exclus du corps électoral* « pour cause de *race*, de *couleur* ou d'*ancienne condition servile.* »

Pour se rendre compte de ce qu'est la vie publique des États-Unis, et savoir quelles sont les questions qui s'y sont agitées pendant les dernières présidences et qui s'y agitent aujourd'hui, il suffit de jeter les yeux sur les travaux du Congrès et des législatures particulières. On peut prendre au hasard quelques mois de la présidence Grant pour servir de type, ceux, par exemple, qui ont vu les préparatifs de l'Exposition et précédé son ouverture. Le 8 octobre 1875, la Cour suprême se prononce contre le

droit des femmes au vote. Le 7 décembre, le président, dans son message annuel, donne au Congrès un véritable programme : création de bonnes écoles populaires, indépendantes de toute religion ; instruction obligatoire ; État séparé des Églises ; prohibition de l'immoralité, notamment de la polygamie des Mormons et de l'introduction des prostituées chinoises ; mesures devant assurer une bonne circulation fiduciaire. En 1876, le 22 et le 25 janvier, le 24 mars, l'affaire de Cuba au Congrès. Le 14 février, la Chambre rejette une proposition tendant à autoriser le secrétaire du Trésor à reprendre les paiements en espèces dans un délai donné. Le 27 mars, le Sénat du Massachussetts rejette un bill proposant le droit de vote et l'accession aux emplois publics pour les femmes. Le 8, le Sénat de la Louisiane refuse de recevoir dans son sein le nègre Linchbark, élu sénateur. Le 9 mai, le Sénat déclare l'immigration chinoise contraire aux intérêts des États-Unis, et charge une commission de proposer des mesures pour la restreindre ; le 9 juin, la Chambre invite le Président à négocier dans ce sens avec la Chine. Dans l'intervalle, l'Exposition s'est ouverte le 10 mai ; et, le 17, une expédition est partie contre les Sioux...

Ainsi, tous les jours, à chaque moment, un certain nombre de questions, toujours les mêmes, se posent aux États-Unis, attendant leur solution, les unes, du temps et de la force des choses, les autres,

de la lutte des intérêts ou de la sagesse des gouvernants.

L'une des moins graves n'est pas la question ethnographique. Ce n'est pas seulement par le croît naturel que la population des États-Unis s'augmente dans des proportions si énormes, c'est aussi par l'immigration d'un nombre immense d'étrangers. Entre 1851 et 1875, 6.829.738 individus sont passés aux États-Unis. Dans ce nombre, la moitié environ venaient d'Europe; parmi ces Européens, près de moitié provenaient des Iles Britanniques; et parmi ces sujets de la reine Victoria, trois septièmes étaient Anglais, trois autres Irlandais. Dans le reste des Européens, les Allemands sont pour plus d'une moitié; il y a aussi beaucoup de Scandinaves. Parmi les immigrants non Européens, l'Amérique Anglaise fournit 500,000 personnes, et la Chine 200,000. Il y a de plus dans l'Union, cinq millions de nègres aujourd'hui libres. Cet immense afflux d'étrangers ne date, dans les États-Unis, que du milieu de notre siècle; à peine un million s'y étaient-ils rendus avant 1841. Il a eu pour premier résultat de noyer et de faire disparaître l'ancien type Yankee qui s'était créé dans le Nord avec ses mœurs et sa vie propre; l'issue de la guerre de la sécession l'a aidé à entamer le type Créole, que représentaient le Français de la Louisiane, l'Espagnol de la Floride, l'Anglais de la Virginie. L'Allemand et l'Irlandais transformeront l'Américain. Le

pouvoir fédéral et les pouvoirs locaux ne peuvent rien contre cette action rapide; et du reste n'ont aucune raison de vouloir s'y opposer. Mais ils se préoccupent tous les jours de la place que tiennent chez eux les races qui ne sont européennes ni de nationalité ni d'origine. Si l'Irlandais dégradé par la misère cause souvent du trouble dans les villes du Nord, que ne font pas dans le Sud les nègres? La liberté ne leur a donné ni les moyens ni le désir de travailler; ignorants, paresseux, n'ayant ni les sentiments ni l'intelligence qui pourraient les élever, la plupart des anciens esclaves n'ont vu dans leur affranchissement que le moyen d'entamer une lutte contre leurs anciens maîtres. Quand on a eu fait d'eux des citoyens, ils ont voulu être électeurs, et la loi du 24 mai 1876 a protégé leur droit de vote. Dès lors ils ont entrepris la conquête des États du Sud; ils veulent y être législateurs, sénateurs, gouverneurs même, et par la force ils y réussissent. Avec tout cela le Blanc du Nord, qui les soutient dans le Sud, les méprise et les tient à l'écart de toute société!.... Dans l'Ouest, le Chinois, industrieux, souple, patient, habile, qui vit de rien, gagne toujours et multiplie avec une fécondité incroyable, est regardé maintenant comme un danger public : haïe, battue, tuée par centaines, sa race de fourmis revient toujours, se défendant et triomphant par la persistance laborieuse et le renouvellement infini de l'insecte. Quant à l'Indien, quoi qu'il

ait fait, il meurt : celles de ses nations qui sont restées errantes, seront détruites par la force ; celles qui, comme les Cherokees et les Creeks, avaient adopté la civilisation de l'Europe, n'en ont pas moins été dépossédées : celles qui sont aujourd'hui cantonnées dans les « réserves » et dans le territoire indien, achèvent misérablement de s'y éteindre. Encore quelques années, et il n'y aura plus de type américain, jusqu'au jour où l'influence du pays aura transformé les fils de l'Europe, ce qui commence, paraît-il, à se faire pour ceux qui sont là depuis deux ou trois siècles.

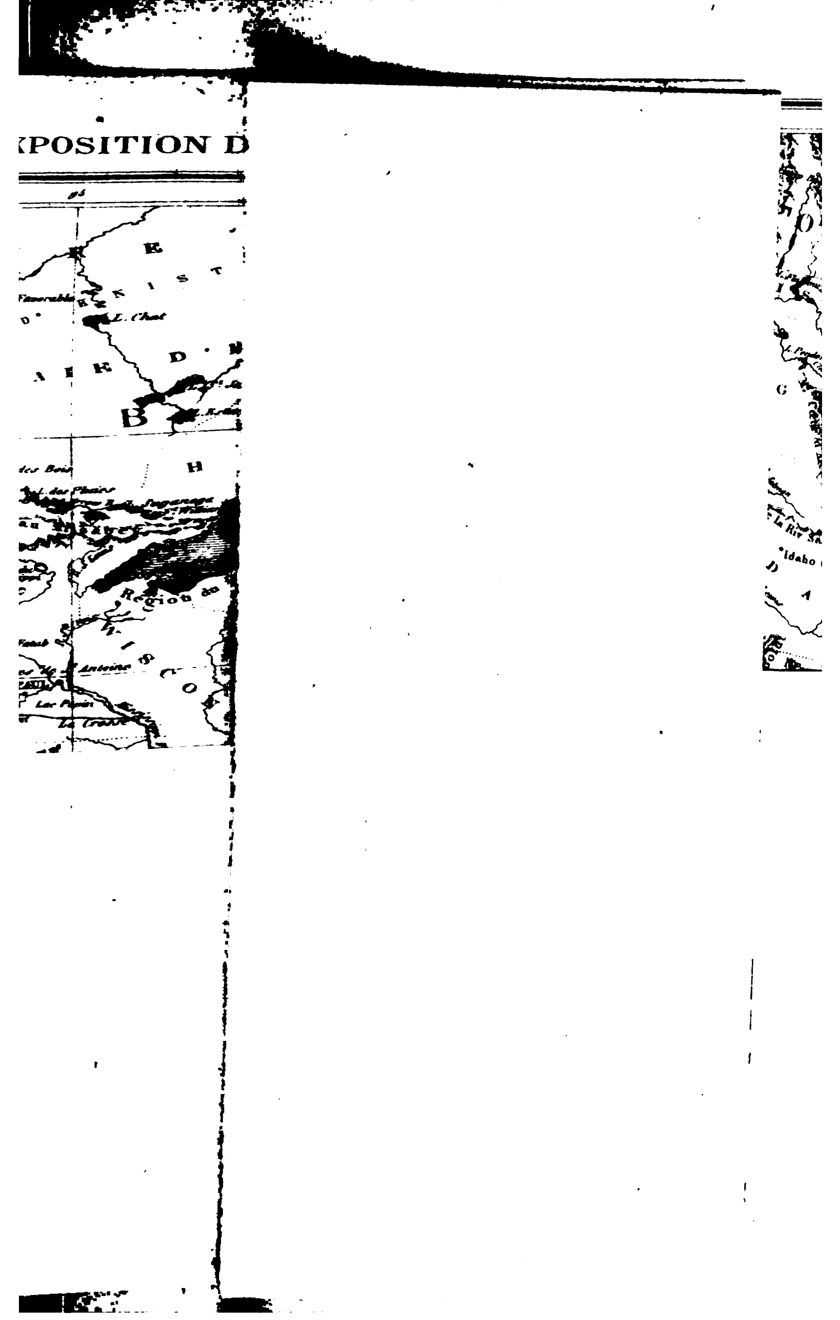
Il n'est pas fort étonnant qu'une masse d'hommes ainsi composée n'ait pas encore partout des mœurs publiques et privées bien assises. Les étrangetés que présentent pour un Européen les unes et les autres, sont faciles à expliquer. Si dans le Far-West chacun se fait justice soi-même, c'est qu'il n'y a pas d'autre justice. Si, à Denver, à l'origine, il y avait un mauvais lieu sur dix maisons, c'est qu'il n'y avait peut-être qu'une femme sur vingt-cinq hommes, et qu'il était difficile en ce cas que chacun eût son ménage. Si les femmes, aux États-Unis, ont une importance immense et une puissance de plus en plus grande, on peut en trouver les raisons : d'abord l'homme travaille sans cesse, la femme seule a le temps de penser, de s'instruire, de s'affiner par la culture ; ensuite, quelques États fort anciens du Nord-Est sont les seuls où les hommes

ne soient pas les plus nombreux, et les femmes bénéficient de leur rareté. De là vient qu'elles prennent dans la société une grande place, qu'elles commencent à forcer l'entrée de la vie publique ; au Wyoming, elles votent, il en sera de même dans quelques États. De là vient aussi que le gouvernement est hostile aux polygames, Mormons ou autres. Il y a cependant, dans les mœurs actuelles d'un grand nombre de citoyens des États-Unis, beaucoup de choses peu excusables : ils n'ont pas encore appris à l'Europe à trouver en eux le modèle de l'honnêteté en affaires, du souci du droit du voisin, de la régularité financière scrupuleuse ; et des affaires encore récentes ont montré que les hommes publics, pas plus que les particuliers, ne sont exempts de ces reproches. Mais il faut reconnaître que le gouvernement fédéral s'efforce de toutes manières d'apporter à tout le remède, et avouer qu'il n'est pas possible d'imaginer une situation plus difficile que celle où il s'est trouvé et se trouve encore dans beaucoup de questions financières. L'Européen qui voit les États-Unis est comme un homme bien portant et reposé qui en regarderait un autre obligé de travailler dans la fièvre : pour être juste il ne faut pas l'oublier.

Dans l'avenir de l'Union Américaine, une question vient au premier rang, celle du développement territorial. Absorbera-t-elle de nouveaux pays, ou se contentera-t-elle de remplir celui, déjà si grand,

qu'elle possède? Jadis, elle a voulu arracher le Canada à l'Angleterre; mais le Canada, aujourd'hui, est un État libre, lui aussi, sous la souveraineté de la couronne. Les États du Sud cherchaient à acquérir, dans Cuba, un nouvel État à esclaves; mais les États du Sud ont été vaincus, Cuba a changé de régime, et l'insurrection qui s'y perpétuait, vient de poser pour toujours les armes. Est-ce le Mexique qui sera menacé? Est-ce la Colombie Anglaise? L'alliance Russe, dont on parle tant, permettra-t-elle à l'Union quelque entreprise de conquête? Pour le moment, des dangers réels appellent ses forces à l'intérieur.

Que sera la présidence de M. Rutherford Burchard Hayes, de l'Ohio? Sa première année voit surgir des difficultés bien graves : la lutte entre républicains et démocrates est dans une période aiguë; nous voyons des grèves qui sont des guerres; et, dans le Sud, la lutte entre blancs et noirs se poursuit les armes à la main. Mais n'exagérons rien : le pays qui a traversé des crises comme celles que l'on a vues, ne sera pas même ébranlé par celles qui l'attendent encore.


XPOSITION D
L. Chat
B
H
Region du
Idaho
La Crosse

LES ÉTATS-UNIS ET L'





ET L'E
O
130
125
45
40
C O L O M B
Ile Quadra et Vancouver
C. Flattery
Cap Désappointement
Oregon
SALEM
Mt. Baker
St. Helens
Mt. Hood
Mt. Jefferson
Wallawalla
Montagnes Bleues
L. Summer
L. Klamath
Albert
Idaho
Humboldt
Pitt R.
Goose
O C É A
W A S H I N G
O R E G
I D A

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

DES ÉTATS-UNIS

Entre l'Amérique Anglaise et le Mexique, les Etats-Unis occupent, au centre de l'Amérique du Nord, près de 935 millions d'hectares, plus que le Brésil dans l'Amérique du Sud. Dans cet immense espace presque rectangulaire, les divisions naturelles sont marquées très-nettement. Partout, le Nord et le Sud diffèrent par les caractères les plus essentiels : le Nord est froid ou tempéré, le Sud est chaud et même torride : il y aurait une ligne à tracer qui couperait la côte du Pacifique vers le 40° lat. N., les Montagnes Rocheuses vers le 3,7° puis le Mississipi, puis la côte de l'Atlantique vers York-Town. Les deux climats se retrouvent dans chacune des régions naturelles, car tous les grands accidents géographiques sont dirigés du Nord au Sud. Du Nord au Sud courent les Alleghanys, qui séparent les Treize Colonies de ce qui était pour elles le *Far-West* ; du Nord au Sud courent les Montagnes Rocheuses, qui séparent les Etats de l'Ouest

du bassin du Mississipi ; du Nord au Sud coule le « Père des Fleuves », dont le bassin forme lui-même deux régions, le pays des affluents de rive gauche sortis des Alleghanys, et l'immense terre encore presque vierge que parcourent les affluents de rive droite.

Ce sont les Alleghanys ou Apalaches qui déterminent le caractère de toutes les régions naturelles dans la partie orientale des États-Unis. Les Alléghanys, peu élevées, sont les montagnes sœurs du Jura, et par l'âge géologique et par la ressemblance. En très-grande partie calcaires, surtout au centre, elles ne forment pas une chaîne : c'est un grand nombre de chaînons, séparés par de profondes vallées, ou coupés pour le passage des fleuves par des écluses profondes, dont les « palissades » s'élèvent à 150 et 200 mètres. Sur ces montagnes s'étendaient autrefois des forêts immenses et vierges ; depuis deux siècles, la hache les a partout entamées et fait disparaître sur plusieurs points ; néanmoins, elles sont encore très-riches, et présentent, à mesure que changent la latitude et la constitution géologique de la chaîne, un abrégé bien complet de la flore arborescente de l'Est. La montagne elle-même, comme toutes les montagnes calcaires, est percée à l'intérieur de grottes, de cavernes, de fissures et de passages croisés : on dirait une immense éponge pétrifiée ou une gigantesque mie de pain durcie depuis de longs siècles. La plus célèbre de ces

cavernes est celle du Mammouth, dans l'État de Kentucky : sa longueur totale est de 15 kilom., mais on en peut faire 240 si l'on veut suivre ses 223 galeries ; l'eau coule dans presque toute la grotte, faisant des rivières de ces couloirs, et des lacs de cet grandes salles dont le plafond est parfois si haut qu'il échappe à la lumière des torches ; un fleuve, le Styx, traverse la grotte et s'échappe, comme il est venu, par une cascade souterraine, sauf à l'époque des grandes pluies, où il se rend dans la Rivière Verte; une faune spéciale habite ce monde souterrain, faune de poissons et de sauriens aveugles dont toutes les espèces ne sont pas encore bien connues.

Il est remarquable que, dans la région de l'Est, les trois masses primitives de colonies se soient trouvées groupées suivant les différences des climats et des systèmes géologiques. Au Nord, dans le pays froid et en général granitique, la Nouvelle-Angleterre ; au Centre, dans les pays calcaires, les anciennes colonies suédoises et hollandaises, et les fondations tout originales de la Pensylvanie et du Maryland; au Sud, dans le pays mi-calcaire, mi-granitique, encore tempéré dans une partie de la Virginie, mais chaud dans tout le reste, les colonies féodales et anglicanes, qui sont devenues les États du Sud.

La presqu'île de l'Acadie, aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse, n'appartient aux États-Unis que par la partie méridionale de son isthme, l'État de Maine ; au Sud, les bassins du Merrimac et du Connecticut forment

une région qui lui est toute semblable. Sauf le cap Cod, longue langue recourbée qui s'avance dans la mer, tout le pays est granitique, montueux, froid, humide ; les bois y occupent une grande place ; les vallées sont bien cultivées, c'est un pays agricole, semblable aux parties les plus froides de la Grande-Bretagne. Cependant, des villes bien placées, sur des cours d'eau abondants qui fournissent une ample force motrice, font une grande industrie : *Lowell* est, dans le Nord, la première ville cotonnière. ***Boston***, avec ses 300,000 habitants, réunit presque tout le commerce de cette région, viandes, farines et glace pour les pays les plus éloignés du monde, pour l'Inde et pour l'Australie. Boston, qui se décerne le titre d'Athènes des États-Unis, parce qu'elle a conservé quelque chose de la culture européenne, Boston a, paraît-il, gardé beaucoup de traces de ses origines puritaines : là, se conserve l'esprit presbytérien avec sa rigueur étroite, les mœurs antiques et aussi, dit-on, des idées qui passeraient pour « en retard » dans d'autres parties des États-Unis. Le groupe d'Etats dont Boston est le centre comprend le Maine (cap. Augusta), le New-Hampshire (cap. Concord), le Vermont (cap. Montpellier), le Massachussetts (cap. Boston), le Rhode-Island (cap. Providence), et le Connecticut (cap. Hartford). C'est là la « Nouvelle-Angleterre », qui a plus de trois millions et demi d'habitants.

Au sud, le long de la côte, sur la chaîne des

Alleghanys, et les dépassant même pour aller toucher les grands lacs, s'étendent les « États du Milieu » : New-York (cap. Albany), Pennsylvanie (cap. Harrisburgh), New-Jersey (cap. Trenton), Maryland (cap. Annapolis), Virginie occidentale (cap. Wheeling), Delaware (cap. Dover). Dans ce pays, la côte est presque partout granitique et profondément dentelée; l'intérieur des terres, couvert par les chaînons des Alleghanys, est calcaire; les fleuves, en général abondants et rapides, coulent dans de profondes vallées et viennent tomber dans des baies qui s'allongent entre de grandes presqu'îles, formées de terrains de sédiments tertiaires. Le pays est, en général, agricole, peu riche dans le New-York septentrional, au delà des Alleghanys, le long des lacs Érié et Ontario, fertile dans les vallées parallèles de l'Hudson, de la Delaware, de la Susquehannah. Chaque fleuve a, près de son embouchure, au fond de la large baie qui le reçoit, sa grande ville d'industrie et de commerce, New-York, Philadelphie, Baltimore. *New-York*, simple ville d'un État dont Albany, qui n'a pour elle que des souvenirs, est capitale, a aujourd'hui un million d'habitants, et près du double si on lui ajoute ses faubourgs : Brooklyn, qui a 500,000 âmes; Newark, qui en a 120,000, et six ou sept autres qui, chaque jour, augmentent dans d'énormes proportions. New-York, située dans l'île de Manhattan, qui fut si chaudement disputée aux Hollandais pendant le

dix-septième siècle, à l'embouchure de l'Hudson, fait face à l'île de Long-Island, où est *Brooklyn*, arsenal maritime de l'Union. New-York, l' « *Empire City* », est la première ville de commerce de l'Amérique, et elle est surtout le centre de l'immigration aux États-Unis ; c'est là que débarquent presque tous ceux des Européens qui viennent se fixer dans l'Union ; et beaucoup s'arrêtent à New-York, qui voit ainsi sa population s'accroître de 130,000 âmes en dix années : un tiers de ses habitants sont Allemands, et un autre tiers, Irlandais. L'État de New-York renferme aussi *Buffalo*, grande ville de 125,000 âmes, sur le lac Érié, à vingt-cinq kilomètres au-dessus de la fameuse chute de Niagara. Bien qu'endommagée par la ruine d'une partie de la roche d'où l'eau se précipite, la cataracte du Niagara est encore l'un des spectacles les plus imposants du monde : elle forme un fer à cheval, au centre duquel est une île qui coupe la chute en deux ; une tranche d'eau de six à dix mètres d'épaisseur se précipite d'environ cinquante mètres dans une gorge pleine de tourbillons où le lac Ontario commence. La Pennsylvanie, par sa situation, est un pays privilégié : elle touche la mer, où *Philadelphie*, avec ses 850,000 habitants, est la première ville d'industrie des États-Unis ; elle touche les grands lacs Canadiens, par le port assez important d'*Érié* ; elle est traversée par les chaînons boisés et les vallées fertiles des

Alleghanys ; enfin, avec le cours supérieur de l'Ohio, elle possède une partie du bassin minier le plus riche des États-Unis et du bassin houillier le plus riche du monde ; *Pittsburgh*, l'ancien fort Duquesne du temps de la Nouvelle-France, a déjà 150,000 habitants et n'a pas de rivale pour l'industrie du fer. Le Maryland annonce les États du Sud : le Potomac, sa grande rivière, dont la guerre de la Sécession a fait connaître le nom dans le monde, a sa source en pays calcaire, son embouchure dans une côte granitique ; la température n'est plus froide comme à New-York ou à Buffalo, le tabac et le blé poussent côte à côte. *Baltimore*, près de la baie de Chesapeake, a 300,000 habitants.

Sur les bords du Potomac, entre le Maryland et la Virginie, le Congrès a taillé un carré de quelques lieues dans tous les sens, terre neutre, qu'il administre lui-même, qui n'appartient à aucun État, et où il réside. Il n'y a pas beaucoup plus de 110,000 âmes dans la capitale des États-Unis : *Washington* est une ville large, régulièrement bâtie, sur le Potomac, dont le Capitole, siége de la souveraineté nationale, la Maison-Blanche, demeure du Président, et les administrations fédérales font toute l'importance et tout l'intérêt.

Les États du Milieu, qui étaient le centre politique de l'Union, mais tendent à ne plus l'être, ont une population d'ensemble de plus de dix millions et demi d'habitants.

Parmi les États du Sud-Est, la Virginie tient le premier rang, et elle l'a longtemps tenu dans l'Union tout entière. La patrie de Washington, la vieille colonie des francs-tenanciers et des gentilshommes royalistes, a fourni quatre des cinq premiers présidents. Elle a toujours représenté le Sud dans ses caractères les plus acceptables, et elle a défendu sa cause avec ardeur. Dans la guerre de la Sécession, elle lui a donné sa capitale, *Richmond*, sur le James-River, et c'est sur son territoire, entre Richmond et Washington, entre le James et le Potomac, qu'a été le grand champ de bataille : le Sud, l'élément aristocratique, agricole, et — il faut bien le dire aussi — l'esclavage ont succombé : la Virginie est sortie affreusement blessée de la lutte, déchue de son rang, atteinte dans toutes ses fortunes privées, démembrée par la création d'un État nouveau qui lui a enlevé sa part du bassin de l'Ohio. Dans les États du Sud-Est, la côte est plus éloignée que dans ceux du Centre des chaînons des Alleghanys; elle est basse, malsaine, bordée d'un bourrelet de sable, peu propre au commerce ; *Charleston* et *Savannah* ne peuvent empêcher ces États d'avoir besoin des ports du Nord. Aujourd'hui les grandes plantations des Carolines et de la Géorgie sont presque désertes; les noirs affranchis considèrent le travail comme au-dessous de leur nouvelle dignité d'hommes libres, et les plaies de la guerre civile ne sont pas près de se cicatriser. La Floride qui ter-

mine, en plein pays tropical, le groupe des États du Sud-Est, est une des plus singulières terres du monde ; dans sa partie péninsulaire, les quatre cinquièmes du sol sont sous l'eau plusieurs mois de l'année ; au centre, une grande lagune, le lac Okeechobee ; au Sud, les *Everglades*, où la terre et l'eau forment un mélange intime, à demi liquide, toujours vert ; dans d'autres parties, d'immenses cyprières, dont les pieds sont dans une boue claire d'une profondeur inconnue ; partout un soleil torride qui fait sortir de cette humidité une végétation invraisemblable. Certaines parties de la côte sont très-saines, les rivages des fleuves sont magnifiques et fournissent aux bûcherons des richesses végétales remarquables, l'intérieur n'est habitable que pour des Indiens, dont la vie est inexplicable dans ce milieu pestilentiel.

La population des États du Sud-Est ne dépasse guère quatre millions et demi d'habitants.

Le Mississipi, dont le nom indien signifie le « grand fleuve », amène au golfe du Mexique presque toutes les eaux qui coulent entre les Alleghanys et les montagnes Rocheuses. Sa source, découverte en 1832, n'est qu'à 500 m. d'altitude, au lac de la Biche, dans le Minnesota (cap. Saint-Paul). Toute la région de son cours supérieur est semblable au pays voisin des sources du Saint-Laurent, des lacs de la Nouvelle-Bretagne ; elle est boisée, très-humide, embarrassée de lacs peu profonds, dus aux

pluies incessantes et au peu de pente du sol, et qu'on a appelés heureusement des « inondations permanentes ». Après les rapides du saut Saint-Antoine et la plaine du lac Pepin, le fleuve longe l'État de Wisconsin (cap. Madison), reçoit la rivière de ce nom qui teint ses eaux d'une boue jaune, et arrive, après avoir séparé l'Iowa (cap. Monroe) et l'Illinois (cap. Springfield), à Saint-Louis, dans le Missour (cap. Jefferson). Saint-Louis, centre géographique des Etats-Unis, est la seule grande ville sur le cours même du fleuve ; après le confluent du Missouri, les rives sont basses, marécageuses, désertes ; ni villes, ni chemins de fer ; des bateaux à vapeur troublent seuls le silence de la solitude. Une seule fois, près d'Herculanum, le Mississipi rencontre sur sa rive droite des falaises qu'il a rongées, et sur lesquelles ses eaux viennent se heurter. Puis, pendant 1,800 kilomètres, les États d'Arkansas (cap. Little-Rock) et de Louisiane, sur la rive droite, de Tennessée (cap. Nashville) et de Mississipi (cap. Jackson), sur la rive gauche, ne présentent qu'une plaine indéfinie, interrompue de loin en loin sur la rive gauche par de petites collines où sont des bourgs commerçants : le Caire, au confluent de l'Ohio ; Memphis ; *Wicksburgh*, devenue place forte pendant la guerre civile ; Natchez. Les rives, toujours inondées par les crues, sont trop instables pour qu'on en puisse rien faire ; le Mississipi s'y est créé des bras, des lagunes, des bayous qui régu-

larisent son débit, et empêchent ses crues de détruire les plantations de la Louisiane méridionale. Le Mississipi se bifurque à 500 kilomètres de la mer et tout son delta appartient à l'État de Louisiane (cap. Bâton-Rouge). Là, les champs de canne à sucre viennent jusqu'à un kilomètre de la rive ; des bouquets d'arbres magnifiques entourent de belles maisons de plaisance ; mais le rivage même du fleuve continue à être un marécage, le seul arbre qui y vienne est le cypre, les seuls animaux sont des alligators et des serpents, des nuages de moustiques obscurcissent l'air ; les troncs d'arbres amenés par le fleuve s'entassent, les débris animaux et végétaux forment d'immenses tourbières. Bientôt l'eau prend de plus en plus de place, et chaque bras du fleuve n'est plus bordé que par d'étroites langues de sable, qui font ressembler ces embouchures à une grande patte d'oiseau. Les bouches, dans ce sol changeant, changent sans cesse de place, et avec eux le petit village de La Balise, qui marque la passe : elles sont d'ailleurs mal navigables. Malgré cet inconvénient, la *Nouvelle-Orléans*, située au milieu du Delta, à 180 kilomètres de la mer, entre deux golfes, le lac Pontchartrain et le lac Borgne, est le premier port après New-York. La « *Crescent City* » a 200,000 habitants et est une des plus belles villes du monde ; seulement la fièvre jaune la visite avec une effrayante périodicité. Une grande partie

de la population descend des créoles espagnols et français.

Il y a une grande différence de valeur entre les deux parties du bassin du Mississipi, mais tout à l'avantage du bassin de rive gauche, l'ancien *Ouest* des colons anglais, qui comprend les plus riches des États dits aujourd'hui « du centre. »

Ce bassin de rive gauche renferme d'abord de grandes plaines traversées par de belles rivières aux eaux calmes, districts agricoles sans grandes villes, qui forment les Etats de Wisconsin, d'Illinois, et, plus loin du fleuve, hors du bassin, sans en être séparé par aucune différence naturelle, le Michigan (cap. Lansing), qui enferme le grand lac dont il porte le nom. Dans tous ces Etats, l'ancienne « *prairie* » est devenue, suivant une expression très-juste, une Beauce, arrosée, comme ne l'est pas la nôtre, par de belles eaux lacustres et fluviales; l'Illinois lui-même, l'une des plus riches terres du monde, fait passer sa richesse agricole avant sa richesse minérale, quoiqu'il renferme assez de houille pour alimenter le monde à lui seul pendant quelques milliers d'années. C'est l'Illinois qui possède *Chicago*, la cité champignon « *Mushroom city* », née en un jour au fond du Michigan, et qui renferme plus de 400,000 âmes : c'est la première place du monde pour le commerce des céréales. *Milwaukee*, dans le Wisconsin, lui fait déjà concurrence avec 100,000 habitants.

Entre les Alleghanys et le Mississipi, tout un vaste territoire donne ses eaux à l'Ohio qui les apporte dans le grand fleuve. L'Ohio commence son cours dans la Pensylvanie, dans le pays houillier où le charbon se montre en rubans noirs le long des rivières, et où le pétrole coule comme en fleuves; c'est le district de Petrolia, avec *Oil-City*, *Pittsburgh*. Dans son cours moyen, l'Ohio, qui ressemble alors aux belles rivières européennes, sépare l'État d'Ohio (cap. Columbus) du Kanawha ou Virginie occidentale et du Kentucky : tous trois sont des terres agréables, pleines de sites majestueux ou charmants, et admirablement propres à la culture; l'élève du bétail y est très-florissante, Cincinnati a mérité son surnom de « *Porcopolis* ». *Cincinnati* sur l'Ohio a près de 250,000 âmes, elle n'avait en 1805 que 508 habitants; en face d'elle, sur l'autre rive, sont *Newport* et *Covington*, qui réunissent une population presque aussi considérable, et qui en sont de vrais faubourgs, quoique appartenant au Kentucky. Les affluents de rive gauche de l'Ohio, le Kentucky, le Cumberland, le Tennessée, coulent dans les plis des Alleghanys avant de sortir en plaine. Le Kentucky (cap. Francfort) et le Tennessée commencent, sur cette rive du Mississipi, les États du Sud, États cotonniers et anciens États à esclaves. La partie inférieure de leurs rivières, ainsi que le cours de l'Ohio depuis le banc de corail

de Louisville, est marécageuse et déserte, semblable à la rive voisine du Mississipi.

Après le Kentucky et le Tennessée, qui sont à l'ouest des montagnes ce que le Maryland et la Virginie sont à l'est, viennent deux États qui ne diffèrent pas de leurs voisines la Géorgie et la Louisiane, et dont les rivières se jettent dans le golfe du Mexique. L'Alabama (cap. Montgomery) et le Mississipi cultivent les fruits des tropiques, le coton et la canne à sucre ; ils sont en partie ruinés par l'abolition de l'esclavage, et profondément troublés par la lutte, qui est une guerre, entre les blancs et les noirs.

L'immense région comprise entre le Mississipi et les Montagnes Rocheuses est jusqu'à ce jour la moins peuplée, et sera sans doute toujours la moins riche des États-Unis.

La partie qui longe le fleuve sur sa rive droite reproduit assez exactement les pays qui lui font face sur la gauche. C'est d'abord, au nord, le bassin des rivières qui descendent du coteau des Prairies, le Minnesota, la rivière des Moines, l'Iowa, qui coulent parallèlement ; c'est la prairie cultivée, semblable dans le Minnesota et l'Iowa à ce qu'elle est sur l'autre rive, dans le Wisconsin et l'Illinois. Au centre, sur le cours moyen, l'Etat du Missouri renferme la partie inférieure de la grande rivière qui porte son nom, et qui est là tout à fait semblable au Mississipi ; c'est près du confluent qu'est *Saint-*

Louis, avec ses 500,000 âmes, centre géographique vers lequel semble se mouvoir le centre politique et économique, qui, d'abord fixé vers New-York et Boston, se déplace déjà d'une manière sensible vers Cincinnati et Chicago. Puis viennent l'Arkansas et la Louisiane, qui sont des types d'États du Sud. Tous ces États occupent le cours inférieur des affluents de droite.

En remontant ces affluents, le pays change; de riche, il devient pauvre, et de fécond, stérile. Le Mississipi reçoit sur sa rive droite trois grands affluents, le Missouri, plus long que lui quand il l'atteint au-dessous de Saint-Louis après avoir parcouru 6,000 kilomètres, l'Arkansas et la Rivière-Rouge. Tous viennent des Montagnes Rocheuses, mais cette chaîne élevée ne leur donne presque rien : elle arrête sur son flanc occidental les nuages venus du Pacifique, et il faut que les longues rivières qui sortent de son flanc oriental aient parcouru d'immenses espaces avant de réunir assez d'eau pour être navigables, même en pirogue; il est rare qu'elles coulent tout le long de leur parcours; la Canadienne, affluent de l'Arkansas, qui n'a pas moins de 2,700 kilomètres, ne peut être remontée au delà de 80, et on l'a vue complétement à sec à 1,200 de sa source. Sur le cours moyen de ces rivières, la terre n'est pas mauvaise, mais l'eau manque. Au sud, les rivières qui se jettent dans le golfe du Mexique ont le même régime, mais sont

plus nombreuses, et le Texas (capitale Austin) est encore assez bien arrosé pour avoir de l'avenir : quoique rattaché à l'Union depuis déjà quarante années et État depuis trente ans, c'est encore une partie du Mexique, et les hacienderos y mènent à peu près la vie que mènent ceux du Pérou ou du Guatémala. La partie du bassin du Mississipi qu'arrosent les trois grandes rivières et leurs longs affluents comprend deux États de second ordre, le Nebraska (capitale Omaha) et le Kansas (capitale Lecompton), auxquels le chemin de fer du Pacifique donnera de la valeur. Au nord, le territoire du Dacotah renferme dans sa prairie les derniers restes des Sioux, qui poursuivent les derniers troupeaux de bisons. Au sud, dans le Territoire Indien sont parqués les débris des Chayennes, des Corbeaux, des Choctaws et de presque tous ces peuples qui ne sont plus aujourd'hui que des noms. Les grandes confédérations des Sioux, des Mandans, des Pawnees, encore puissantes au milieu de ce siècle, ne sont plus que des souvenirs : 250,000 âmes forment toute la population indienne, qui décroît chaque jour, décimée par la guerre, la faim, les maladies, l'eau-de-vie, et qui d'ailleurs ne se reproduit plus.

Au delà des États de Nebraska et de Kansas, vers l'ouest, la prairie est tout à fait finie, un nouveau pays commence, plus élevé, montagneux, dont les Montagnes Rocheuses sont la partie culminante. Le massif des Montagnes Rocheuses est excessivement

large : ce n'est pas une chaîne, c'est une vaste région couverte de chaînons parallèles ou croisés, supportant de grands plateaux, ou enfermant de profondes vallées, et livrant passage aux fleuves par des « *cañones* » étroits et majestueux. Les pics les plus élevés, comme le pic Frémont, le pic de Santa-Fé, ont de 4,000 à 4,300 mètres; il y a des volcans mal éteints que l'on a cru voir fumer encore.

S'il y a peu d'eau dans les grandes rivières mississipiennes après qu'elles ont couru des centaines de lieues et reçu de nombreux affluents, à plus forte raison n'y en a-t-il pas si l'on remonte leur cours jusqu'à la partie supérieure. A quelque latitude que l'on vienne de l'est, l'approche des Montagnes Rocheuses s'annonce par la sécheresse et le désert : au sud, au delà de la Sierra de Sabe, suite des Monts Ozark, qui ferme le Texas, ce sont les Llanos estacados, plaines nues où courent les Indiens Comanches et Apaches; au nord, ce sont les « *Bad Lands*, » les mauvaises terres, que traversent le Missouri et son affluent, la Yellowstone; ces « mauvaises terres » sont un désert sans eau, couvert de monticules de sable et d'argile séparés par des ravins profonds, riche en phénomènes curieux de la nature, mais dangereux pour le voyageur et impossible pour le colon. C'est auprès que se trouvent ces fameux volcans de boue, ces geysers du Fire Hole, qui ont fait prendre au gouvernement des États-Unis la résolution de consacrer

à un grand parc national cette merveilleuse contrée, la seule, dans les Bad Lands, qui, étant arrosée et habitable, eût pu tenter l'activité des squatters.

C'est qu'en effet la chaîne elle-même, ou plutôt le pays qu'elle couvre de ses chaînons, diffère profondément des contrées qui l'avoisinent à l'est : là, de nombreux torrents se précipitent en cascades majestueuses, ou coulent au fond d'immenses cañones ; peu se dirigent vers l'est ; beaucoup, coulant sur des plateaux, s'y perdent, ou se jettent dans des lacs ; d'autres, nombreux et abondants, vont alimenter deux grands fleuves que les Montagnes Rocheuses envoient vers l'ouest.

Au nord, les vallées occidentales des Montagnes Rocheuses sont un des pays les plus humides du monde ; des pluies perpétuelles, dues en partie à ce que les hautes montagnes arrêtent tout ce qu'il y a de vapeurs élevées du Pacifique, y entretiennent dans une abondance extraordinaire le cours de la Lewis et de la Columbia, qui se réunissent, la Columbia, après avoir passé sur le territoire anglais qui porte son nom. Ces vallées sont excellentes, riches en bois incomparables ; malheureusement leurs rivières sont embarrassées de cataractes : l'une des chaînes du pays s'appelle « *Cascade Range* » ; il y a d'anciens volcans et des pics de plus de 4,000 mètres. Au sud, les Montagnes Rocheuses donnent naissance à deux grands fleuves : l'un qui se rend dans le golfe du Mexique, le Rio Grande del Norte

ou Rio Bravo, et l'autre qui se rend au fond du Golfe de Californie, le Rio Colorado. Le Rio del Norte n'a pas moins de 3,000 kilomètres, et son bassin a environ 55 millions d'hectares; c'est un pauvre fleuve, qui coule d'abord sur les plateaux du Nouveau-Mexique, puis entre dans de profonds cañones, et sert ensuite de frontière entre le Mexique et le Texas. Le Nouveau-Mexiqne est peuplé en grande partie d'*Indios mansos*, c'est-à-dire désarmés et sédentaires, de métis et de créoles hispano-américains; la religion catholique y domine; on y parle surtout l'espagnol : ce pays a près de 100,000 âmes; il vient de devenir État. Le Colorado a un bassin un peu inférieur à celui du Rio del Norte, et il a un peu plus d'eau, grâce à sa situation à l'ouest de la chaîne, quoiqu'il n'en ait pas assez pour vaincre l'aridité naturelle du sol et l'ardeur du soleil. Du reste, ces fleuves n'arrosent pas, enfermés qu'ils sont dans des cañones effroyables : les parois de celui du Colorado montent en roches droites jusqu'à douze, quinze et dix-huit cents mètres, et cela dure pendant cent cinquante lieues! Le fleuve aurait beau rouler des milliards de mètres cubes, qu'il n'arriverait pas encore à humecter le plateau de l'Arizona, au-dessous duquel il serpente. Aussi ces plateaux ne sont-ils habitables que dans de rares oasis; le reste a dû l'être pourtant, car on y trouve les ruines des demeures du peuple qui dominait au Mexique quand les Européens y arrivèrent, et qui

avait d'abord résidé là. L'Arizona est la terre des cactus; le pitahaya, géant du genre, y forme de véritables forêts.

Si les Montagnes Rocheuses envoient des eaux abondantes dans la partie septentrionale de leur pente occidentale, et si elles ont encore quelque chose, au sud, à fournir au Rio Colorado et à son grand affluent, le Rio Gila, il n'en est pas de même au centre. C'est que la côte de l'Océan Pacifique est bordée de chaînes élevées; au nord et au sud, ces chaînes laissent passer les nuages marins, qui vont s'arrêter aux Montagnes Rocheuses; mais, au centre, la Sierra Nevada est au moins aussi haute, sinon plus, que la grande chaîne, et elle intercepte complétement tout ce qui pourrait l'alimenter. Aussi, le plateau de l'Utah, qui s'étend entre la haute vallée du Colorado et l'État nouveau de Nevada, est-il un mauvais désert; c'est une argile où rien ne pousse. Çà et là, quelques lagunes; au centre, un grand lac salé, véritable Mer Morte de six pieds de profondeur, où les poissons ne peuvent vivre, et dont l'eau lourde ne peut servir à rien. Avant l'ouverture du Pacific-Railway, le désert de l'Utah était presque aussi dangereux à traverser que le Kalahari ou le désert de Libye : la soif y a fait bien des victimes. Et cependant les Mormons, chassés de toute l'Union et fuyant la persécution générale, ont fait leur Terre Promise de cet abominable désert : ils ont donné le nom de Jourdain au

misérable fleuve qui alimente leur lac; ils ont bâti auprès de leur ville, la cité des « Saints des derniers jours »; ils ont amené, par des canaux, les eaux de la montagne, et mis en culture une partie du désert. Aujourd'hui, ils sont 130,000 dans le monde; la plupart habitent leur « Deseret », et y pratiquent librement la polygamie et la religion que leur a révélée Brigham Young. A l'ouest de l'Utah se trouve le « Grand-Bassin ». Là, le plateau s'arrête; entre lui et la Sierra Nevada sont de nombreuses vallées, les unes énormes, les autres petites, généralement enfoncées entre des montagnes d'une certaine hauteur, et toutes sans écoulement vers la mer, car elles sont au-dessous d'elle : le fond de la *Death-Valley* est à cinquante et quelques mètres au-dessous du niveau du Pacifique. Ces vallées ont d'assez belles eaux, qui se rendent dans de grands lacs, comme le lac de la Pyramide, le lac Carson, le lac Humboldt, qui reçoit la rivière du même nom.

Il n'y a que quelques années, le massif des Montagnes Rocheuses était presque complètement inconnu, et, aujourd'hui encore, toutes ses parties n'ont pas été également explorées. Mais le gouvernement des États-Unis a dirigé plusieurs expéditions dans les parties les plus importantes, et l'on peut être éclairé, aujourd'hui, sur les ressources de ces contrées. Les territoires de Montana et de Wyoming, au Nord-Est, ne seront jamais tout entiers de bien bonnes terres agricoles : l'eau y manquera

par endroits ; mais une grande partie de l'Idaho, qui contient le cours supérieur de la Columbia et de la Lewis, peut fournir à l'exploitation de grandes richesses forestières. Au centre du massif, l'Utah donne à peu près tout ce qu'il peut donner ; mais l'État du Colorado (cap. Denver-City), qui est arrosé, est excellent pour la culture et le pâturage ; et le Nevada (cap. Carson-City), qu'on a fait État, quoiqu'il n'ait guère plus de 50,000 âmes, a dépassé la Californie par sa production de métaux précieux. Quant à l'Arizona et au Nouveau-Mexique, cent millions d'hectares de leur sol ne seront jamais que secs et déserts. Cependant tous ces pays se peuplent, et l'immigration s'y porte rapidement ; c'est que la richesse agricole n'y doit venir qu'au second rang, leur vraie richesse est dans le sous-sol. Il n'y a peut-être pas au monde de région qui réunisse avec plus d'abondance tout ce que l'homme peut extraire du sol : tous les minéraux précieux s'y trouvent, prêts pour l'exploitation ; les métaux s'y montrent partout; il y a, du sud au nord, presque partout de l'or, de l'argent, du fer.

Bien avant que ces vastes espaces fussent connus et explorés, au milieu de ce siècle, des États, qui grandissent tous les jours, s'étaient élevés, comme en un clin d'œil, sur la côte du Pacifique. Depuis qu'en 1848 la découverte de l'or en Californie rendit la moitié des Européens fous, et en fit partir des centaines de mille à la poursuite du bienheureux

métal, Yerba-Buena, qui avait pour habitants 459 pauvres diables, est devenue *San-Francisco*, qui a 260,000 habitants, et l'État (cap. Sacramento), en a plus de 600,000. La Californie est vraiment un pays béni du ciel. La Sierra Nevada lui envoie presque toutes ses eaux ; elle a de belles rivières, le Sacramento, le San-Joaquin, avec d'imposantes cascades, comme celles d'Yosémité, des lacs magnifiques, des pics neigeux, et des pentes couvertes de Sequoias, les plus beaux arbres verts du monde. Les montagnes semblent créées pour être des amas de métaux. Le climat est beau, l'agriculture réussit merveilleusement, les vins de Californie sont déjà célèbres. Avec cela, San-Francisco est dotée par la nature du port le plus beau qu'il y ait au monde. Dans sa baie, qui est des plus sûres, toutes les marines du monde pourraient se loger à leur aise. San Francisco regarde la Chine et l'Inde comme New-York regarde l'Europe, et il n'y a aucune raison pour qu'elle ne soit pas destinée à un développement aussi merveilleux. Au Sud du beau pays dont elle est la reine, s'étendent une côte peu saine et des plateaux déserts qui vont jusqu'au cañone du Colorado inférieur, et où de misérables Indiens végètent : ils dépendent du même État. Au nord, un État et un territoire que le fleuve Columbia vivifie et arrose à l'excès. Si ses vallées supérieures sont humides, ses vallées inférieures sont noyées, et leurs habitants méritent certainement le sobriquet

de « palmipèdes », que leur ont donné leurs voisins. La Columbia sépare l'Etat d'Orégon (cap. Salem), qui a déjà environ 100,000 âmes, du territoire de Washington, destiné au même avenir. Si la Columbia était mieux navigable, ces pays, si riches en bois et qui le sont aussi en argent, marcheraient encore plus vite. Néanmoins, cette côte du Pacifique, où domine San-Francisco, est en train d'avancer à grands pas vers le jour où elle fera équilibre, par sa population, sa richesse, son importance, à la côte de l'Atlantique, à laquelle elle est reliée maintenant par le Transcontinental Railway.

Depuis 1867, l'Union possède un nouveau territoire, l'ancienne Amérique Russe, que le gouvernement du Czar lui a vendue : c'est le territoire d'Alaska. C'est une pauvre terre, située en face de la Sibérie, de l'autre côté du détroit de Behring, et presque réunie à elle par le chapelet des Iles Aléoutiennes. Des montagnes de 5,000 mètres, comme le Saint-Elie, sont couvertes de glaciers depuis le sommet jusque presque à la base ; dans la partie continentale, la température descend, en hiver, à — 50°. Dans les îles, à Sitka, l'ancienne Nouvelle-Arkangelsk des Russes, les froids de — 50° ne sont pas rares ; c'est cependant encore supportable, d'autant plus que, l'été, le thermomètre remonte quelquefois jusqu'à + 28° ; jusqu'au détroit de Behring la côte est donc habitable, et l'on y compte 70,000 personnes, dont 2 à 3,000 blancs,

Au delà débouche le Youcon, magnifique fleuve de deux kilomètres de large, navigable pendant 400 lieues ; malheureusement, il ne conduit nulle part, si ce n'est dans la Mer Glaciale.

Outre cette possession nouvelle, qui enferme la Colombie Anglaise entre deux territoires à eux, les Américains occupent, aux Antilles, l'une des Vierges, l'île Saint-Thomas, et, en Océanie, ils étendent de plus en plus sur le royaume d'Hawaii (Iles Sandwich) un protectorat envahisseur.

Sur l'immense étendue des États-Unis vit un nombre d'hommes qui doit approcher de 50 millions. Il est difficile d'avoir, pour le moment où ces lignes s'écrivent, une évaluation exacte ; car le recensement officiel ne se fait que tous les dix ans. Celui de 1870 a été le neuvième, et il a donné 38,925,598 individus. Dans ce nombre, 38,379,079 personnes appartenaient aux 39 États représentés aujourd'hui au Congrès avec voix délibérative et au District Fédéral de Colombie, qui renfermait 131,700 âmes. Les 7 territoires comptaient pour 179,292 habitants ; le territoire d'Alaska, recensé à part, pour 70,641 ; le territoire Indien, qui est en dehors de l'Union, quoique sous sa surveillance, pour 68,152 ; et les Indiens répandus à la surface des États-Unis pour 228,614.

Sans tenir compte des territoires, qui, administrés par des gouverneurs nommés par le pouvoir fédéral, n'ont au Congrès que des délégués avec voix

consultative, les Etats membres de l'Union se groupent ordinairement comme il suit : — *États de la Nouvelle-Angleterre*, 3,487,924 habitants, comprenant le Massachussetts, le Maine, le Connecticut, le Vermont, le New-Hampshire et le Rhode-Island ;— *États du Milieu*, avec le District Fédéral, 10,290,429 habitants, comprenant le New-York, la Pensylvanie, le. New-Jersey, le Maryland, la Virginie Occidentale ou Kanawha, la Delaware ; — *États du Sud-Est*, 4,373,987 habitants, comprenant la Virginie (cap. Jefferson), la Géorgie (cap. Milledgeville), la Caroline du Nord (cap. Raleigh), la Caroline du Sud (cap. Columbia), la Floride (cap. Tallahassee) ; — *États du Sud*, 6,434,410 habitants, comprenant le Kentucky, le Tennessée, l'Alabama, le Mississipi, le Texas, la Louisiane, l'Arkansas ; — *États du Centre*, 13,098,668 habitants, comprenant l'Ohio, l'Illinois, le Missouri, l'Indiana, l'Iowa, le Michigan, le Wisconsin, le Minnesota, le Kansas, le Nebraska, le Colorado, le Nouveau-Mexique (cap. Santa-Fé) ; — *États du Pacifique*, 693,661 habitants, comprenant la Californie, l'Orégon, le Nevada.

Dans chacune des divisions ci-dessus, les États sont rangés dans l'ordre que leur donne leur chiffre de population. En tête de toute l'Union est le New-York, avec 4,383,759 habitants ; vient ensuite la Pensylvanie, avec 3,521,951 ; puis, tout de suite l'Ohio et l'Illinois, avec l'un 2,665,260 âmes, et l'autre 2,539,891. A la fin d'une liste générale vien-

drait le Colorado, qui n'a que 39,864 habitants, mais qui est aussi le plus jeune des États, ne datant que du premier août 1876.

Malheureusement, on ne peut donner ces chiffres qu'en les empruntant au « *Ninth census of the United states; statistics of population* », publié à Washington en 1872, mais dont les résultats ont été arrêtés en juin 1870. Or nous sommes aujourd'hui beaucoup plus près du dixième que de ce neuvième recensement; et, dans l'intervalle entre deux opérations de ce genre, la population change énormément, et s'accroît avec une rapidité extrême. *Louisville*, dans le Kentucky, la dernière ville qui eût atteint 100,000 habitants en 1870, n'en avait que 68,000 en 1860; Washington, qui n'en avait que 61,000, était arrivée à 109,000. L'Illinois, dans la même période, avait gagné plus de 800,000 âmes, le Missouri près de 600,000, le New-York 500,000, la Pensylvanie 600,000, le Wisconsin 400,000, l'Ohio plus de 300,000. Depuis 1870, des évaluations partielles permettent de pressentir les résultats du recensement de 1880. Voici en effet des calculs faits sur des États qui ne sont pas tout à fait ceux dont la population croît le plus vite : en 1875, le Massachussetts a donné 1,661,662 habitants, au lieu de 1,457,351 en 1870; la même année, le Rhode-Island, avait grandi de 217,352 âmes à 258,239; en 1874, le Michigan avait déjà atteint 1,330,110 habitants, tandis que, quatre ans auparavant, il n'en

comptait que 1,184,059. Si l'on examine quelques villes, New-York, en 1875, donne, pour sa commune seule, 1,028,622 habitants au lieu de 942,292 en 1870; Philadelphie, au 3 avril 1876, 817,448 au lieu de 674,022; en 1875 : Boston, 341,919 au lieu de 250,526; Providence, 100,675 au lieu de 68,904. L'émigration, loin d'être ralentie, augmente : en une seule année, 1875, 144,179 Européens et 191,231 non Européens sont venus s'établir aux États-Unis : dans le nombre, 36,565 Allemands, 23,420 Canadiens, 66,179 sujets britanniques, dont 29,969 Irlandais, 19,033 Chinois, toutes races très-prolifiques. Le total du recensement de 1880 dépassera les 50 millions que des calculs faits dans ces dernières années indiquent comme un minimum.

Cette population, qui dépasse de beaucoup celle de la France et celle du nouvel empire allemand, serait peu de chose, si elle était répartie uniformément sur toute l'étendue du territoire, mais il n'en est rien. Les pays s'étant peuplés peu à peu, il s'ensuit qu'il y a depuis longtemps dans l'Union des pays aussi densément peuplés que ceux de l'Europe, et, où, par conséquent, les conditions de l'existence tendent à se rapprocher de ce qu'elles sont dans le vieux monde. Ces États anciens servent de pères aux nouveaux : ils sont comme le point de départ de la colonisation nouvelle, à laquelle ils prêtent une base solide. Un État comme le Massachussetts est une vraie nation moderne. Un État comme la Cali-

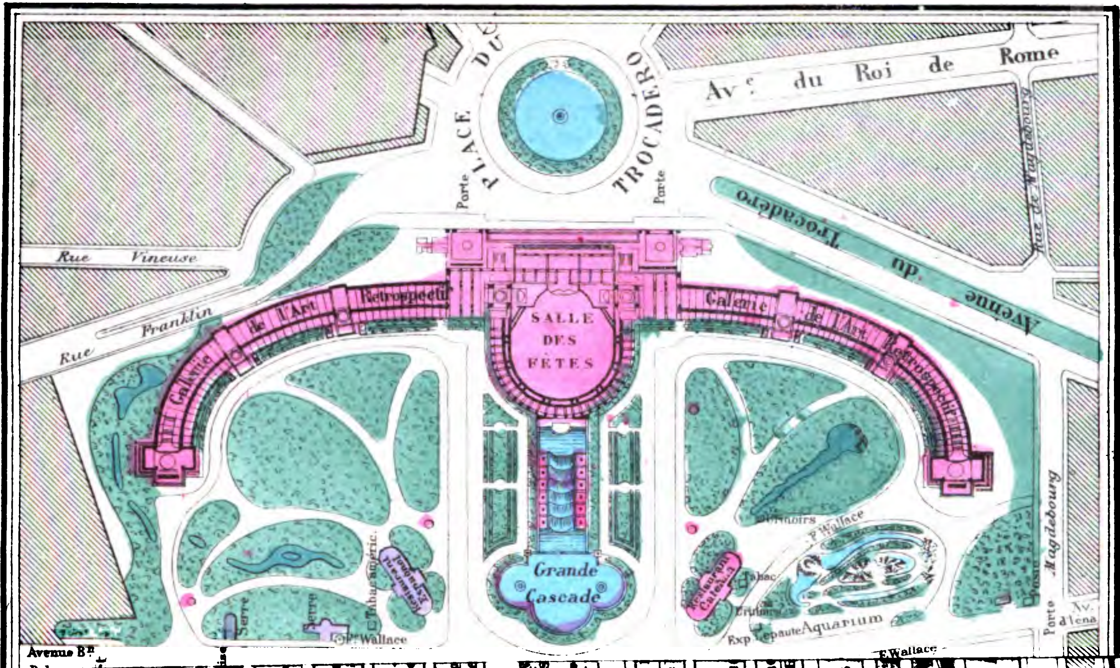
fornie est un peuple qui se fait. Dans un jeune Etat comme le Colorado ou un territoire comme le Washington, un peuple peut se faire.

C'est en ouvrant partout au commerce, à l'émigration, aux échanges, des voies hardies, aisées et complètes que les Américains travaillent le plus à accélérer le peuplement et l'organisation des parties encore inoccupées ou peu occupées de leur territoire. Si, par exemple, en 1870, les États-Unis ont produit pour 80,889,037 dollars de métaux précieux (dont 40,478,369 pour le Nevada, et 16,326,211 pour la Californie); s'ils ont travaillé 5,448,539 tonnes de fer sous toutes ses formes; s'ils ont, en 1874, extrait 45,413,340 tonnes de houille, c'est-à-dire 2,564,099 de plus que l'année d'avant, que serait-ce si toutes les richesses des Montagnes Rocheuses et des massifs qui les accompagnent, étaient actuellement en exploitation? Si le bassin de l'Ohio est aujourd'hui la première terre agricole du monde, et prend une part prépondérante dans la valeur de 162,100,000 dollars de céréales que les États-Unis ont exportée en 1875, et qui représente 648,400,000 francs, n'est-ce pas à cause de ses chemins de fer qui sillonnent l'ancienne Prairie comme les chemins vicinaux sillonnent la France, et surtout à cause de ces beaux canaux, qui joignent et complètent les grandes rivières, permettant d'éviter les rapides, les mauvais lacs, les cataractes? Il faut dire que, presque partout, l'accomplissement de ces grands

travaux est facile ; mais ce fait n'ôte ni leur utilité ni leur mérite au canal de Saratoga, par exemple, qui met l'Erié en communication avec l'Hudson pour éviter le Niagara ; au Grand-Canal, qui met le même lac en communication avec l'Ohio au-dessous de la barre de Louisville ; au canal latéral destiné à éviter cette barre : au canal qui met Chicago en communication directe avec le Mississipi, et à tant d'autres ? En 1827, le premier chemin de fer fut ouvert aux marchandises à Quincey, dans le Massachussetts ; jusqu'au 1er janvier 1876, il a été dépensé pour construire des voies ferrées et équiper du matériel, 4,678,856,932 dollars : et, au 1er janvier de l'année dernière, il y avait en exploitation dans l'Union une longueur totale de 78,654 milles, soit environ 125 mille kilomètres. Le « *Transcontinental railway* » ou chemin de fer du Pacifique, la dernière des grandes lignes créées, est aussi la plus remarquable, parce que là se sont rencontrées des difficultés à vaincre. Il s'embranche à Omaha sur les chemins de fer qui viennent de New-York et de Chicago ; puis, il remonte la vallée de la Nebraska, gravit les Montagnes Rocheuses par des pentes d'une hardiesse extraordinaire, les coupe au tunnel de Sherman à 2,569 mètres, redescend à travers les neiges par des rampes qui ne sont pas sans danger, et vient enfin retrouver les chemins de fer californiens : New-York et San-Francisco sont désormais en relations directes ; les deux groupes d'États de

l'Atlantique et du Pacifique peuvent concourir également à peupler et à exploiter cette région difficile du centre, qui ne sera pas négligée.

C'est par ces grands travaux, qui sont d'utilité publique pour le monde, que le peuple américain a, pour ainsi dire, créé à son pays une géographie nouvelle : par la culture et par les voies ouvertes, le territoire qu'il occupe est presque autant son ouvrage que celui de Dieu ; et c'est par ce travail incessant, fiévreux, et comme enragé, qu'il arrivera à accomplir l'œuvre pour laquelle il est créé sans doute, la mise en valeur avec produit maximum de près d'un milliard d'hectares.



A. MARTIN, IMP. DES ARTS ET MÉTIERS. 100 Bᵈ SÉBASTOPOL

LES ÉTATS-UNIS

A L'EXPOSITION DE 1878

CHAPITRE PRÉLÉMINAIRE

SUR LE PLAN GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

I

LE CHAMP DE MARS

Le grand vestibule, les trophées. — L'entrée principale de l'Exposition se trouve du côté du pont d'Iéna. Le fronton qui la décore pèse environ 10,000 kilogrammes; il se compose d'un écusson aux initiales R. F. Deux femmes-génies, les ailes déployées, se tiennent par une main, et, portant de l'autre une gerbe et un flambeau, lui servent de supports. Au sommet de l'écusson, on lit en relief, sur un fond d'épis, le mot *Pax*, qui deviendra la devise nationale de la France; à la base, 1878.

Le vestibule d'honneur, qui tient toute la largeur de la façade, est splendide avec ses voussures en or mat qui rappellent les tons discrets de Saint-Marc de Venise; à droite, dans de hauts pavillons, rouge foncé, découpés artistement et surmontés de petits dômes en cuivre sourd, sont exposés les trésors que

le prince de Galles a rapportés de son voyage des Indes. Sa statue équestre, avec de beaux bas-reliefs représentant la réception des princes indigènes, domine ces merveilles. A gauche, une manière de temple grec abrite les tapisseries des Gobelins ; des étagères, placées à l'avant et à l'arrière, font valoir les vases gigantesques de Sèvres, ou les pièces délicates de notre manufacture nationale. Au centre, avec ses quatre cadrans, une grande horloge s'élève, surmontée d'une sphère qui indique le mouvement de la terre et de la lune. Derrière cette horloge s'ouvre la galerie de la sculpture française, et, après elle. toute la section des beaux-arts jusqu'à l'École Militaire, tandis que toute la place est réservée, d'un côté, à la section française, et de l'autre, aux sections étrangères.

Les grands dômes couvrant les pavillons qui forment les quatre coins du Champ de Mars, sont des plus élégants ; vitrés, ornés d'armes, de banderoles de toutes couleurs et de tous pays, ils forment les extrémités des deux galeries des machines françaises et étrangères. Quatre trophées ornent ces angles ; ce sont : la statue équestre de Charlemagne de Roguet, fondue par Thiébaut ; l'empereur est là, sceptre en main, diadème en tête ; de chaque côté, deux guerriers tiennent les rênes du cheval. Il a fallu hisser à 10 mètres de hauteur ce groupe en bronze pesant 25,000 kilogrammes.

A l'autre angle de la galerie des machines fran-

çaises, qui se trouve du côté de l'Ecole Militaire, éclate un immense trophée de tubes métalliques, surmonté d'une sphère de cuivre de trois mètres de diamètre.

Les deux autres dômes sont à l'Angleterre et aux Pays-Bas; la première a échafaudé un kiosque énorme et très-compliqué, au sommet duquel on lit: *Canada*, et qui renferme à sa base des curiosités de l'Amérique anglaise; les Pays-Bas ont formé, avec les végétations de leurs colonies océaniennes, un dernier trophée flanqué des coupes les plus diverses d'arbres rares des îles de la Sonde et autres.

La rue des Nations et la galerie du travail manuel. — Une idée ingénieuse et absolument nouvelle, c'est celle d'une voie à ciel ouvert qui traverse tout le palais sur une longueur de plus de 700 mètres. Là, chaque nation a sa façade typique; la France devait avoir parallèlement des constructions originales de Bretagne, d'Auvergne, du Midi et du Nord; mais on a dû renoncer à ce projet trop dispendieux.

L'Angleterre a cinq façades, entre autres un pavillon en simples briques rouges avec encadrement de pierres blanches et fenêtres à vitraux, et deux cottages des plus confortables, dont l'un est spécialement réservé au prince de Galles.

Les États-Unis nous montrent une maison en bois comme en construisent les colons dans l'intérieur des terres; la Suède et la Norwége font remarquer leurs fortes constructions en bois de style scandi-

nave; vient ensuite l'Italie, dont la façade est une grande arcade flanquée d'autres plus petites, séparées par des colonnes de stuc, imitant le marbre vert; entre ces colonnes se dressent des marbres sculptés et des terres cuites. Le Japon est représenté par un petit temple bouddhique; la Chine, tout ornée de monstres et de chimères, laisse flotter à son sommet un drapeau blanc où un dragon bleu, absolument fantastique, se dresse tout hérissé. La façade d'architecture mauresque de l'Espagne rappelle le péristyle de l'Alhambra de Grenade, qui est ciselé et historié comme un bijou; voici maintenant l'Autriche-Hongrie, dont la galerie de neuf arcs est supportée par des colonnes accouplées; aux ailes, deux pavillons; la corniche qui couronne le bâtiment supporte des statues allégoriques : l'Art, les Sciences, le Commerce, etc.; cette façade ne mesure pas moins de 75 mètres.

La Russie nous offre une *isba*, vaste construction en bois, faite de rondins dégrossis, agrémentés d'élégantes découpures qui ne manquent pas d'originalité. Plus loin, la Suisse arrondit une coupole élégante et azurée, ornée des signes du zodiaque. La devise nationale se détache au sommet de l'entablement : « *Einer für Alle! — Alle für Einer!* » (Un pour tous! — Tous pour un!). Une horloge forme le milieu de l'édifice; à l'heure, deux mannequins, revêtus d'armures qui datent, dit-on, de la bataille

de Granson, frappent à tour de rôle sur un timbre avec des marteaux. La façade de la Belgique peut être considérée comme l'œuvre capitale de la section étrangère ; les Chambres belges ayant voté un crédit de 500,000 francs pour l'Exposition, on a bien fait les choses, en bâtissant un hôtel, en briques et en pierres bleues de Soignies et d'Écaussines, avec des colonnes de ses beaux marbres noirs, bruns ou verts ; il est conçu dans le style flamand de la fin du seizième siècle, style propre aux Pays-Bas. La Grèce paraît bien petite à côté, mais elle intéresse avec sa maison blanche qu'elle intitule : *la maison de Périclès*, et sa *loggia*, qui défend des ardeurs du jour. Viennent successivement le Danemark, puis les États de l'Amérique centrale et méridionale, qui donnent un spécimen riche et simple de leurs constructions ; un joli balcon leur prête un cachet presque oriental.

Les royaumes de Perse et de Siam, la Tunisie et le Maroc se suivent fraternellement ; malgré l'exiguïté des façades, l'œil s'arrête sur le minaret tunisien, où il semble qu'un *muezzin* va apparaître. Le grand-duché de Luxembourg, la principauté de Monaco, la république du Val d'Andorre sont réunis dans une devanture commune. Le Portugal a dessiné les poétiques arceaux du cloître des Hiéronymites de Bellem et du couvent de Batalha ; deux merveilles que ces arceaux ; ce ne sont que sculptures et ciselures dans la pierre blanche, où de grands saints se

détachent admirablement. Les Pays-Bas terminent cette avenue imposante de l'architecture de tous les peuples. Leur façade en pierres et briques rouges représente un hôtel du XVIIIe siècle avec son léger beffroi.

On arrive ainsi à l'entrée qui fait face à l'Ecole Militaire; ce côté, parallèle au vestibule d'honneur, sert de galerie au travail manuel; là, de jeunes ouvrières font des éventails, des colliers, des fleurs, et tous ces jolis bibelots parisiens qui ne vivent qu'un jour et sont si charmants. Au milieu, la taillerie de diamants française, la première établie à Paris, laisse voir les intéressantes opérations par lesquelles passe la précieuse matière avant de devenir parure scintillante.

Ces travaux reposent du perpétuel mouvement des galeries des machines.

Le pavillon central de la ville de Paris. — Les galeries des beaux-arts sont séparées, au centre même du palais du Champ de Mars, par l'élégant pavillon de la ville de Paris. A proprement parler, ce n'est pas un type de l'architecture française, mais plutôt un assemblage des styles composites qui forment ce qu'on appelle l'architecture du dix-neuvième siècle. Il est très-orné, très-chargé de terres cuites, de faïences, de dorures, soutenu par des colonnettes de fonte et recouvert d'une toiture transparente en verre dépoli. Il renferme tout ce qui a rapport au service municipal : écoles, égouts, pompes, travaux

de la ville, plans en relief, entre autres celui du marché aux bestiaux de la Villette et celui de l'hôtel de ville restauré. Autour du pavillon et sur ses murs sont plantés les produits les plus remarquables des magnifiques serres de la ville, dont les spécimens sont sans cesse renouvelés. Un petit jardin, orné de statues, de gazons et de bancs, sert de repos, de chaque côté. C'est sur ces parterres que s'ouvrent, par des portiques monumentaux, les deux entrées de la galerie des beaux-arts. Ils sont couverts d'émaux, de paysages et de figures allégoriques ; ils représentent : l'un, Apollon sur son quadrige ; l'autre, une réduction du Parthénon et de l'édifice dit Lanterne de Diogène.

A gauche et à droite du Champ de Mars sont des cafés et des restaurants qui coupent l'Exposition d'horticulture. Inutile de dire que l'affluence est grande de ces côtés, où les Tziganes, avec leurs concerts improvisés, font florès. A côté d'eux, on admire le tonneau de MM. Wilmhauser et Müller, de Strasbourg, mesurant 4 mètres à la tête et 4 mètres 50 au plus fort diamètre ; il contient 600 hectolitres.

Le parc du Champ de Mars. — Une immense pelouse verte de 223 mètres de longueur, placée entre les deux palais, repose la vue et permet de contempler l'ensemble du palais du Trocadéro, qui éclate de toute la blancheur de ses colonnes et de ses statues.

Cette partie est très-animée : les allants et venants se reposent là, de préférence, dans des chaises-paniers très-confortables. Ce ne sont, de tous côtés, que massifs d'azalées et de rhododendrons ; deux petits lacs, bornés par des rochers et des cascades artificiels, mettent la fraîcheur au milieu de cette végétation. Sans entrer dans le détail des ædicules qui meublent ce parc très-vaste, s'étendant jusqu'au pont d'Iéna, citons, outre un restaurant belge et un restaurant français, le chalet des manufactures de l'État, où l'on assiste à la fabrication des cigarettes et des cigares de la régie ; le pavillon de notre grande usine métallurgique du Creuzot, où l'on peut étudier de près les machines les plus puissantes, telles que le fameux marteau-pilon, un véritable phénomène ; un peu plus loin, le ministère des travaux publics expose sa collection si complète de pierres et de marbres français de toutes espèces ; le hangar de Terre-Noire, près duquel un escalier et un petit pont conduisent à l'Exposition agricole, qui s'étale tout le long du quai d'Orsay.

La tête de la grande statue de Bartholdi, représentant l'Union américaine, est placée entre le Champ de Mars et le Trocadéro.

II

LE TROCADÉRO.

Le pont d'Iéna, la ferme japonaise, le quartier tunisien. — Le pont d'Iéna est élargi au moyen de poutres métalliques placées en travers et appuyées sur des socles qui reposent sur l'ancien tablier; entre les deux tabliers courent trois énormes conduits, qui amènent au Champ de Mars l'eau de la grande cascade du Trocadéro.

Sur la gauche, en montant la pente du Trocadéro, on voit le Japon agricole représenté par une maison de ferme exactement semblable à celles qu'on rencontre dans l'intérieur des îles japonaises; on y pénètre par une porte cochère très-travaillée, sur le sommet de laquelle se dressent, avec une véritable verve, un coq et une poule sculptés; à droite et à gauche, des branches pleines d'épines sont travaillées avec art. On se trouve alors dans un jardinet plein de plantes du pays; l'habitation, basse et ouverte à tous vents, laisse voir des meubles pittoresques; à côté, une fontaine où l'on peut boire; le poulailler, rempli de jolies poules blanches à crêtes rouges; le parasol, à l'ombre duquel la famille peut venir se reposer; les faïences d'usage quotidien, les bronzes, etc., etc. Le Japonais en costume du pays qui vous reçoit parle très-bien le français. On fait

le tour de la barrière en bambou, et l'on voit successivement : les Tunisiens avec leurs jolis bibelots ciselés, leurs parfums pénétrants et leur musique monotone ; la maison aux armes du Lion et Soleil, qui appartient au Schah de Perse, mystérieuse avec ses vitraux de couleurs ; plus loin, un village norwégien-suédois, au centre duquel une tour en bois s'élève, ayant à son sommet une horloge de Stockholm ; l'Égypte, aussi représentée par une bâtisse originale, ainsi que le Maroc, qui a son musée et son café.

Partout, des oasis de verdure et de fleurs ornent ce paysage unique, dessiné par tous les peuples du monde.

L'habitation chinoise, les forêts, l'aquarium. — La Chine offre le spécimen très-curieux et absolument authentique d'une maison des environs de Pékin ; elle est riche en fines ciselures dorées, qui se détachent sur fond rouge. Dans la cour intérieure se dresse un kiosque très-découpé, qui offre un abri contre les chaleurs du jour. Un certain nombre de Chinois en costume national, avec leurs grandes robes en soie et leurs cheveux tressés en longues queues, vendent des porcelaines et des curiosités du Céleste Empire.

A droite, voici le pavillon de l'administration des Forêts, qui n'est qu'une dentelle de bois sculpté ; puis, la blanche façade du palais algérien, de forme rectangulaire, flanquée à ses angles de quatre tours

couronnées de créneaux. La façade principale se fait surtout remarquer par une porte richement encadrée de faïences et émaillée d'arabesques. C'est la reproduction de celle de la célèbre mosquée de Sidi-Bou-Médin ; de chaque côté sont deux petites tours aux dômes très-bas surmontés d'un croissant d'or ; dans un des angles se dresse la haute tour carrée d'un minaret qui rappelle celui des ruînes de la mosquée d'El-Man-Souka. Une frise polychrome décore la muraille, blanchie à la chaux, rendue éblouissante au soleil : l'intérieur est riche et gracieux, comme dans toutes les constructions mauresques ; la cour est formée par quatre galeries à arcades supportées par des colonnes torses, dont les parois à jour varient les effets de lumière et d'ombre. Une fontaine jaillissante, encadrée des arbustes et des fleurs les plus caractéristiques du climat et de la flore de l'Algérie, et provenant du Hamma d'Alger, forme le milieu de cette magnifique construction.

L'aquarium d'eau de mer est sur la berge du quai d'Orsay ; celui d'eau douce, dans la colline même du Trocadéro.

Le palais et la salle des fêtes. — Le palais du Trocadéro se compose d'une immense rotonde exhaussée de deux tours ; elle a, à son sommet, une Renommée en bronze doré, du sculpteur Mercié, et se complète par deux ailes en arc de cercle. Tout l'exté-

rieur du monument est à jour ; c'est un promenoir dont les colonnes de pierre blanche se détachent sur fond rouge. La grande rotonde a trois étages, ornés de trente statues allégoriques représentant : la Peinture, l'Agriculture, la Géographie, la Médecine, la Navigation, etc.; six grands groupes en fonte de fer doré symbolisent les parties du monde. Ils sortent de mains de maîtres, tels que MM. Falguière, Mathurin Moreau, Millet, Schoenewerck et Delaplanche. Entre ces figures jaillit une cascade qui tombe avec fracas et va s'affaiblissant sur des degrés de marbre du Jura : de ci, de là sort un jet écumant, et quatre statues colossales d'animaux en fonte dorée se dressent de chaque côté.

Dans la rotonde centrale se trouve la grande salle des fêtes; l'amphithéâtre, à lui seul, ne contient pas moins de 4,000 spectateurs. La scène est construite de telle sorte que quatre cents musiciens y jouent à l'aise, en temps ordinaire; l'adaptation d'un plancher mobile, qui, partant de l'extrémité de la scène, va s'abattre sur les premiers rangs des fauteuils, permet en outre de donner des concerts exceptionnels, auxquels peuvent prendre part 1,200 exécutants. L'orgue qui s'élève au fond de la scène est d'une hauteur de douze mètres et d'une puissance telle que les soufflets sont desservis par une machine à vapeur. L'éclairage de cette salle splendide, œuvre de MM. Davioud et Bourdais, dont

la hauteur intérieure n'a pas moins de trente-deux mètres, est entretenu par 4,000 becs de gaz, qui éclairent *a giorno* l'immense coupole.

Dans les deux pavillons adjacents à la rotonde centrale ont lieu les conférences et les congrès, dans lesquels sont traitées les questions qui se rattachent à l'origine, à la production, à l'exécution, aux progrès, à la législation, à la protection légale des œuvres et des produits de toute nature réunis dans l'enceinte de l'Exposition.

Les galeries des ailes sont destinées à l'art rétrospectif sous toutes ses formes, et à l'exposition spéciale des sciences anthropologiques ; et enfin, de chaque côté de la rotonde surgissent, au-dessus de l'édifice, les deux grandes tours latérales, sveltes et élégantes, qui donnent tant de légèreté au monument, et dans l'intérieur desquelles fonctionnent deux ascenseurs menant le public au sommet ; de ce point élevé, on plane à vol d'oiseau sur le panorama d'ensemble.

Le Palais de l'Exposition de 1867 couvrait une surface de 146,000 mètres carrés ; celui de 1878 en occupe 200,000 ; en dehors du palais, en 1867, il y avait une surface de 7,000 mètres répartie entre tous les pavillons ; en 1878, en dehors du palais, on a couvert 20,000 mètres, dans le Champ de Mars seulement.

Le succès toujours croissant de l'Exposition de

1878 ne tient pas seulement aux dimensions plus vastes de ses deux palais, mais aussi au concours plus empressé qu'y ont apporté tous les peuples, et au nombre des exposants, qui s'élève à 35,000.

FAÇADE NATIONALE

DES ÉTATS-UNIS

La façade de l'Exposition des États-Unis, sur la rue des Nations, est en bois peint de nuances violettes, et portant un écusson pour chacun des États de la Confédération.

Cette construction reproduit le type de toutes les maisons américaines de la campagne, et d'un très-grand nombre de celles des villes. Les Américains sont bons charpentiers : ils ont assez vite fait d'élever un édifice de ce genre; ils le font, au besoin, beaucoup plus vaste de proportions, lui donnent un étage de plus, et le peignent de couleurs plus fantaisistes. Beaucoup d'Américains présents à Paris trouvent que cette façade, malgré son élégance réelle, est encore loin de ce qui se fait de mieux chez eux. On a été obligé d'y travailler à la hâte, et cette infériorité s'excuse d'elle-même.

Les maisons de ce genre, aux États-Unis, sont en sapin, rarement en bois d'autres essences ; jamais, naturellement, en bois durs, qui coûteraient

beaucoup trop cher. De tous les sapins, celui de Virginie, le *hemlock*, est le moins estimé pour cet usage : on ne s'en sert que faute d'autre. Les maisons ainsi construites durent trente ans; généralement, on construit un mur en pierres ou en briques, de 0m50 ou 0m60, sur lequel la construction en bois est ensuite posée; quand on ne le fait pas, les bois sont enfoncés dans le sol : l'infériorité du *hemlock* vient de ce qu'il se corrompt trop vite.

La maison de l'Exposition a un rez-de-chaussée, où sont les bureaux de la commission, et un premier, où est le commissariat général.

GROUPE I.

BEAUX-ARTS

Un peu de statistique n'est pas hors de sa place, même dans le domaine de l'art, quand il s'agit du peuple statisticien par excellence.

Quatre-vingt-sept artistes américains sont représentés par des tableaux à l'huile. De ce nombre, 33 habitent la France, ce qui, pour la plupart, veut dire Paris; 9 n'habitent ni les États-Unis, ni la France; 4 sont morts. Or, 33 + 9 = 42 + 4 = 46, et 87 — 46 = 41...!

Il est donc acquis que *quarante et un peintres* seulement, citoyens Américains et demeurant aux États-Unis, ont envoyé leurs toiles à notre Exposition. Il ne faut pas l'oublier.

Ce que nous voyons au Champ de Mars ne peut donc nullement donner une idée suffisante de l'art contemporain aux États-Unis. Beaucoup de noms, que nous avions appris à connaître en 1867, n'y figurent plus, sans que les hommes distingués qui les portent aient disparu; pourquoi? Pourquoi

9.

n'avons-nous là, pour une moitié, que l'exposition des peintres américains qui demeurent chez nous?

Est-ce à cela qu'il faut attribuer la froideur relative du public pour cette exposition si restreinte? Il est certain qu'il passe dans cette salle, mais qu'il s'y arrête peu. On ne peut pas dire qu'il étudie les collections voisines; mais il y en a cependant quelques-unes près desquelles il séjourne, devant lesquelles il s'installe pour un moment, qu'il contemple. Ici, rien de semblable : le visiteur entre, fait le tour, et s'en va. Il s'est contenté de jeter un regard sur quelques-unes de ces toiles; aucune ne l'a retenue assez longtemps.

Ce n'est pas qu'il ait raison, loin de là! Mais on voit qu'il n'est pas saisi par l'impression que produit un ensemble; et, dans le fait, nous ne voyons pas autre chose à faire que d'errer tout simplement avec lui, et, sans chercher à lui montrer le groupement des artistes ou le mouvement des écoles, l'inviter à donner un coup d'œil moins rapide et plus sérieux à celles de ces toiles qui, individuellement, en valent la peine.

Les sujets français abondent, ce qui n'étonnera pas, puisque la plupart des peintres sont plus ou moins installés chez nous. Nos paysages semblent avoir inspiré ces artistes : voici un *Vieux Pont à Grez*, une *Plage de Villers*, une *Plage de Dinan*, et une jolie petite toile brillante et éclairée de

M. Coman, qui représente un coin d'eau, sous des arbres, *près de Fontainebleau.* Mais, par dessus tout, la Bretagne a vraiment les honneurs du Salon. C'est la campagne bretonne que M. Jones a représentée dans un bon paysage, le *Retour des Vaches*; c'est le costume breton que M. E.-M. Ward a donné à son vieux *Sabotier*, l'une des toiles que le public regarde, — et, certes, aucune ne le mérite mieux. Voir encore, du même M. Ward, la *Lessive en Bretagne*. C'est bien le dedans d'une maison du Finistère, que l'*Intérieur breton* de M. J.-A. Weir, avec son aspect sombre et tranquille, et son bonhomme assis dans le fond, sur le banc de pierre, sous la cheminée noircie. Sous le même titre, M. Hovenden — un habitant de Pont-Aven, au reste — donne une scène dont il est permis de ne pas aimer le dessin et de critiquer la couleur, mais qui est certainement groupée de la manière la plus naturelle autour du paysan, — un sabotier, — qui examine, avec une expression parfaitement rendue, le tranchant de sa plane.

Tout cela est flatteur pour notre pays; mais est-ce bien une peinture américaine?

On chercherait du reste en vain un caractère commun entre tous ces artistes, quelque chose qui les fît différer essentiellement de ceux de tout autre pays, et particulièrement du nôtre. Cela ne nous empêchera pas de signaler le *Fauconnier*, de

M. Beckwith, quoique nous n'aimions pas beaucoup l'effet produit, à dessein, par la tapisserie verdâtre à personnages sur laquelle se découpe le jeune homme en noir.

l y a toujours un sourire pour les gamins de M. Brown, dont chacun, pris à part, est excellent d'expression spirituelle et de pose; seulement, c'est cinq fois le même, ou du moins, ce sont les cinq frères : leurs frimousses se ressemblent trop !

Un très-beau portrait de M. Healy, riche peinture, vigoureuse. — Deux tableaux de M. Inness, mais qui ne nous semblent pas faits pour lui conquérir ici la réputation dont il jouit en Amérique. — Une charmante tête, voilée de noir, que Mrs Odenheimer appelle *Marie!* — Encore un portrait, de M. Poster; nous l'aimerions mieux si l'espèce de brutalité assez énergique, déployée dans les accessoires, avait préservé l'artiste d'une tendance à l'afféterie que l'on croit reconnaître dans la tête. — Un autre, une tête de vieillard, frappe par l'expression vigoureuse et sévère que M. Shonborn a bien rendu. — Un autre, au contraire, de M. Van Schaick, semble d'un faire un peu sec. Les portraits sont nombreux, relativement, dans la section américaine, et ils sont, pour la plupart, des meilleurs.

Quelques toiles généralement remarquées :

D'abord la *Tonte des Moutons* dans les montagnes de la Bavière, de M. Shirlaw, un peu broussail-

leuse, sans doute, mais d'une couleur vive et riche, largement jetée et heureusement.

Puis le *Braconnier du quinzième siècle*, de M. Loomis, que l'on va revoir avec plaisir, et pour le ton spirituel de la composition et pour la valeur véritable de la couleur et du dessin.

Les deux tableaux de miss Tompkins, surtout *Rosa la Fileuse* : mais que c'est parisien et rebattu cela, les Italiens de la rue Linné !

Cerise, de M. Hamilton ?... Ah ! non, non ! Il y a des amateurs, mais, tout de même, cela ne passe pas !...

Un peu la même chose pour les *Moissonneurs au Repos*, de M. Eaton.

Mais, par exemple, le public devrait bien regarder un peu la jolie *Danse*, de miss Dodson. C'est un peu œuvre de métier, un peu trop facile d'exécution, peut-être un peu commun d'idées. Mais c'est frais, élégant, aérien. Que veut-on demander davantage ?

Pas d'exposition de peinture où l'Orient n'ait sa large part ; l'exposition américaine ne fait point exception à cette règle. Il y a un *Bazar maure*, de M. Moore ; il y a deux scènes prises au Caire, dont l'une, le *Bazar aux Tapis*, est, très à tort, négligée du public, parce qu'elle est cachée dans un coin ; il y a... Mais toutes ces œuvres ne nous apprennent rien de nouveau, il semble que l'on ait

sous les yeux les travaux de certains de nos peintres, qui *font l'Orient* avec une persistance approchant tant soit peu du métier. Il faut faire exception cependant en faveur de M. Bridgman, dont les *Funérailles d'une Momie*, sur le Nil, sont pleines de détails remarquables. *Allah, Allah, Akbah!* du même, a un personnage saisissant : l'homme déjà vieux, qui prie, les mains étendues et les yeux levés.

Parmi les marines, aucune n'attire la curiosité autant que celle de M. Dana, intitulée *Solitude* : la lune, qui est très-blanche, semble prête à tomber dans de l'encre. La *Bourrasque*, du même auteur, est une œuvre vigoureuse, quoique d'une couleur un peu sale. D'une couleur assez peu nette est aussi le *Retourdu Bateau sauvetéur*, de M. Moran.

Venise est, comme l'Orient, tout à fait privilégiée. Une *Matinée à Venise*, de M. Dubois; un *Saint-George de Venise*, de M. Gifford; une *Entrée de Venise*, de M. Bunce ; une *Vieille et nouvelle Venise* de M. Coleman. Tout cela pour le plaisir de faire des effets de lumière blanche !

Les paysages sont peut-être la partie de cette exposition la plus intéressante. Là, on trouve plusieurs œuvres remarquables, quelques-unes même de premier ordre ; là surtout on peut saisir quelque chose d'original, de particulier aux peintres américains, de commun entre eux, quelque chose enfin

qui ressemble, sinon à une école, du moins à une tradition, à une habitude. Le plus grand nombre de ces tableaux est exécuté dans une manière dont s'écartent de plus en plus nos paysagistes français, mais qui n'a pas cessé d'être celle de beaucoup de paysagistes anglais. La composition générale est souvent un peu lâche, mais le soin du détail est poussé à l'extrême : chaque feuille est un petit tableau ; il y a des intentions cachées sous chaque brin d'herbe ; chaque pierre du chemin, bien distincte, est chargée d'un petit effet. Le ton général est clair, tantôt terne, tantôt lumineux, rarement chaud; brillant, soutenu, comme dans l'ancienne peinture hollandaise, par exemple. Il n'y a pas la moitié des paysages exposés qui représentent des points de vue d'Amérique ; mais cela n'y fait rien, car l'inspiration semble être la même, quelle que soit la nature qu'on ait eue sous les yeux.

Deux paysages de M. Richards, la *Forêt* et *dans les Bois*, peuvent être pris comme types du genre : c'est d'un détail !... Mais, comme l'artiste ne s'y perd pas, l'effet d'ensemble est des plus agréables. Un *Printemps*, du même auteur : clair, léger, un vrai rêve vert. Tout à fait dans le même genre, le *Ruisseau dans la Forêt*, de M. Whittredge ; mais, à côté, la *Marne*, de M. Williams, — un Parisien, — tout à fait dans le goût de nos paysagistes français, des masses justes traitées sommairement, un excellent effet d'ensemble.

Même caractère, dessin soigneux, travail patient, détail cherché, dans les toiles qui représentent la nature américaine; seulement il y a là quelque chose qui nous intéresse un peu plus. Par exemple, ce paysage aride, brûlé par le soleil, ce désert nu et rougeâtre, où serpente un pauvre cours d'eau que traversent avec leurs chariots les *Emigrants*, de M. Colman; les *Rapides au-dessus de Niagara*, de M. de Haas, où s'agite une belle eau brillante; le *Mont Renier*, de M. Gifford, qui produit d'abord l'effet du soleil vu de face, mais où, avec des lunettes fumées, on distingue ensuite un tableau; l'*Été indien*, de M. Hart; l'*Automne*, de M. Dubois; le *Paysage* dans la Nouvelle-Angleterre, de M. Wyant, sont toujours de jolies toiles dans la manière consciencieuse dont nous parlions plus haut. Elle nous paraît arriver à l'excès dans le *Lac Champlain*, de M. Bristol. Au contraire, les *Chênes de Creednoor*, de M. Miller, et les *Cèdres*, de M. R.-S. Gifford, semblent avoir quelque chose de plus spontané, de plus large; tandis que le *Gué de la Vallée*, de M. Howland, est un vrai petit bijou de finesse et d'élégance gracieuse.

Le tableau de M. Johnson, le *Vannage*, un des meilleurs sans contredit, plein d'animation, de vérité, de couleur, fait songer à une belle scène du Prédicateur Ambulant, d'Eggleston « .... La lutte continue, ardente, énergique, sans interruption.

La montagne de grain non vanné a diminué considérablement, et une vague immense de balle se gonfle derrière les deux camps. » M. Johnson a jeté là-dessus un vigoureux coup de soleil.

Enfin, n'oublions pas deux morts, qui ne seront point oubliés des amateurs de belles œuvres : Robert Wylie, dont le *Chef vendéen mourant* a été envoyé par la maison Goupil, et J.-B. Irving, dont les *Connaisseurs* ressemblent à du bon Gérome.

Un mot seulement sur les aquârelles. Elles sont, comme les paysages, généralement très-faites... et ajoutons vite bien faites! On en remarque, entre autres, une de M. Bellows; une autre, un peu terne, de M. Richards; une remarquable vue du *Golfe de Saint-Laurent*, de M. Nicoll; une *Cathédrale de Quimper*, par M. Colman, qui a peut-être un peu trop l'air d'un beau dessin d'architecture; et, de M. R.-S. Gifford, une *Lagune de Venise*, juste de dessin et de couleur, et un *Soir dans le Sahara*, qui n'a qu'un seul défaut, c'est de s'adresser à un public rassasié de déserts, d'Orient et de coups de soleil. Du reste, dans l'aquarelle, il faudrait citer presque tout.

Les dessins et les gravures sont à voir, surtout celle de M. Marsh. Quant à la statuaire, un seul exposant, M. Handley, avec de jolies statuettes. La grande œuvre, c'est la tête colossale de la *Liberté*

éclairant le monde, de Bartholdi, que l'on admire dans les jardins; mais elle ne sera qu'américaine d'adoption, quand elle aura pris possession de son île à l'entrée de la rade de New-York.

GROUPE II.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES ARTS LIBÉRAUX.

La première place dans l'exposition des États-Unis appartient au groupe II; et, dans ce groupe, le premier rang, pour peu qu'on l'étudie, revient à l'Instruction Publique.

Les États-Unis sont peut-être le pays du monde où l'instruction publique occupe le plus d'esprits, et ils sont certainement celui où l'État y prend le plus d'intérêt. Cependant ils ne possèdent pas de ministère de l'instruction publique. C'est que chez eux, l'*État*, ce n'est pas le gouvernement fédéral, c'est chaque État, souverain chez lui de par sa constitution propre, et n'ayant aliéné entre les mains des chefs de l'Union que la direction des affaires générales. L'instruction publique est une affaire « domestique » pour chaque État. Il n'existe d'autre trace d'une centralisation quelconque que le Bureau National d'Éducation à Washington; mais ce n'est

ni une administration, ni un pouvoir : ce n'est qu'une commission permanente de statistique. C'est lui qui recueille perpétuellement tous les renseignements relatifs à l'état de l'instruction publique, et qui les consigne dans son rapport. Grâce à lui, l'Amérique sait toujours combien de ses enfants fréquentent les écoles, combien s'arrêtent au premier degré, combien vont plus loin, combien abordent les études supérieures.

L'enseignement, l'instruction du peuple a toujours été une des principales préoccupations de l'Union américaine, et nulle part semblable soin n'a été mieux justifié. En effet, dans un pays où chacun prend une part active au gouvernement de sa commune, du comté, de l'État, de la Confédération même, il est nécessaire que l'administration du corps social, dans ses parties et dans son ensemble, ne puisse pas se trouver à la merci d'une foule ignare et sans aucune culture. De plus, aux États-Unis, il faut que chacun travaille, et, sans instruction, le travail est mort : tout, dans ce pays largement ouvert aux innovations, aux colonisations, aux découvertes, prend un caractère industriel, tout, même l'agriculture : et l'industrie a besoin de bras intelligents pour agir, et de têtes savantes pour conduire. Enfin les États-Unis reçoivent annuellement plusieurs centaines de mille individus, généralement sortis des classes inférieures de la société européenne, dont beaucoup sont illettrés, dont fort

peu sont seulement instruits, et qui menaceraient d'écraser sous leur nombre la population plus ou moins cultivée.

Toutes ces raisons ont fait que, de tout temps, les hommes qui songeaient à assurer la durée et la prospérité de l'Union américaine, ont songé et travaillé à l'instruction de ses citoyens. Mais il y a une raison qui devait conduire, non plus seulement les particuliers, mais les pouvoirs publics à intervenir dans cette question capitale. L'Amérique, en effet, qui reçoit les déshérités ou les aventuriers du reste du monde, a le droit, en échange de l'hospitalité, de la vie, et souvent de la richesse qu'elle leur donne, d'exiger d'eux qu'ils soient à elle, qu'ils deviennent Américains, ou, en tout cas, qu'ils lui donnent des familles américaines. C'est l'éducation publique qui fait de ces fils d'Irlandais, de Canadiens, d'Allemands des Américains véritables.

Ainsi, par le besoin d'instruction largement répandue et par le besoin d'une instruction nationale, les États de la Confédération américaine ont été conduits à prendre les mesures qui pouvaient le mieux conduire à ces deux buts. La principale a été l'application de « *Free school system* », c'est-à-dire de la gratuité de l'instruction élémentaire à tous les degrés. La conséquence naturelle était l'obligation de l'instruction primaire. Pendant longtemps ces réformes furent purement locales : ici,

c'était une école soutenue par une fondation particulière qui donnait gratuitement l'instruction ; là, c'était un État qui la prenait à sa charge.

La Société pour la propagation des « Free schools » avait du reste à citer des précédents plus anciens que l'Union elle-même. Dès le temps de la fondation des colonies de la Nouvelle-Angleterre, le principe de la gratuité de l'école y avait été admis. Mais ce qui avait été d'une application facile pour chacune de ces petites communautés presbytériennes du dix-septième siècle, était devenu impossible plus tard, quand ces États avaient grandi dans la fièvre d'une colonisation incessante et d'un développement extraordinaire. On en était arrivé au régime de l'école payante ; le pauvre y était admis, mais en justifiant de son indigence pour être inscrit sur la liste de gratuité. La Pennsylvanie la première avait introduit dans sa constitution une disposition ainsi conçue : « La législation veillera à ce que les écoles soient organisées de manière que les indigents reçoivent l'éducation gratuitement. » Longtemps ils n'en reçurent aucune : l'humiliante disposition qui avait pour but de leur ouvrir les portes de l'école, n'avait pour effet que de les en écarter. Mais on fut fort longtemps à trouver mieux que l'ancien système. Une loi nouvelle, en 1809, ne fit pas grand'chose : ce ne fut qu'en 1818 que le principe fut proclamé, et en 1836 qu'une loi en régla l'application définitive.

Ce principe, qui a depuis triomphé dans tous les États-Unis, est celui-ci : la charge des écoles est répartie entre tous les citoyens, chacun payant suivant sa fortune, et tous pouvant étudier. A partir de 1857, soutenu par des hommes sérieux, convaincus, riches, connus et écoutés, comme H. Mann et H. Greeley, le mouvement en faveur de la gratuité universelle fut si fort qu'il ne tarda plus à triompher. Entre 1860 et 1870, la gratuité fut adoptée par tous les États. Le Sud seul, il faut le dire, lui fit une opposition acharnée ; il n'entrait pas dans son intérêt de répandre l'instruction, car il devait toujours craindre qu'elle ne pénétrât jusque chez les nègres. Mais, pendant cette période, la guerre de la Sécession est venue briser sa puissance, et si, depuis, l'éducation n'a guère fait de progrès dans les États méridionaux, du moins elle n'y rencontre plus d'entraves législatives.

Une conséquence, nécessaire suivant les uns, fâcheuse et nuisible selon les autres, de la gratuité de l'enseignement a été, est, ou sera partout de le rendre obligatoire. Aujourd'hui, plus de quinze États ou territoires ont déjà pris cette mesure; les autres paraissent attendre, fort sagement, que le temps les y amène : la gratuité de l'enseignement et les besoins de la vie moderne créent une espèce d'obligation morale et sociale qui, de plus en plus puissante, supplée à l'obligation légale, et qui, en tous cas, lorsqu'elle sera passée dans les mœurs,

rendra moins sensible et moins violente la transition à celle-ci. Ces États sont peut-être les plus sages; car l'obligation n'a pas bien réussi. Le Massachussetts, qui s'honore de marcher à la tête de l'Union dans ce qui concerne l'instruction publique, est obligé d'avouer que « la non-fréquentation est le fléau de ses écoles », que le mot « d'obligation a perdu son sens », et qu'un « nombre croissant d'enfants vagabonds grandissent pour le vice et le crime ». Mais il faut attendre le remède à cette situation du temps, qui se chargera de régulariser la direction des écoles inférieures, de créer des mœurs scolaires, qui n'existent pas encore, et de multiplier les écoles, dont le nombre est encore trop faible dans les districts ruraux.

L'unité sociale aux États-Unis est la « *township* » comprenant la population de chaque carré de 93 kilomètres carrés : c'est là la commune rurale; les villes et cités sont à part. Chaque État comprend plusieurs comtés, entre lesquels sont réparties les « townships ». Chaque État, étant seul chargé de l'instruction publique chez lui, a un ministère spécial, ou plutôt une commission qui en a la surveillance. Cette commission s'appelle « State Board of Education » ; à côté d'elle est un « State Superintendent », chargé de la direction et de la surveillance de tous les établissements publics. Dans quelques chefs-lieux de comté siége un « County board of Education », et avec lui un « County Superin-

tendent ». Au chef-lieu de chaque « township » siége un « School Board », et il y en a quelquefois d'autres dans les districts de la commune : ces bureaux ont l'administration de tout ce qui appartient dans la commune au service de l'enseignement. Les villes sont divisées en districts scolaires, dont chacun, ordinairement, a une école de grammaire et une école primaire. Enfin, de grandes cités, comme New-York ou Philadelphie, se donnent le luxe d'une administration à deux degrés, avec un bureau municipal, « City Board », et des bureaux dans chacun de leurs districts.

Il y a deux grandes catégories d'écoles : les non-graduées, généralement primaires, fonctionnant dans des districts ruraux, et qui n'ont point de programmes, et, le plus souvent, pas de maîtres munis de diplômes; les graduées, dont l'organisation, le plan d'étude et la condition des maîtres sont fixés, et dont les trois degrés, « Primary school », « Grammar school », « High school », peuvent conduire le jeune homme jusqu'à ce qui est chez nous la partie supérieure de l'enseignement secondaire.

Enfin, à tous ces établissements fondés, entretenus, payés, administrés, dirigés par les États, il convient de joindre le nombre immense des fondations particulières; mais celles-ci appartiennent surtout à ce que nous appellerions ici l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Dans ces dernières années, les États et « township » dépensaient annuellement pour l'éducation une somme totale de 80 millions de dollars.

L'instruction secondaire est donnée, aux États-Unis, dans les « High Schools », mais surtout dans les Collèges. Un collège est une grande fondation, généralement d'origine privée, où les jeunes gens viennent suivre le cours d'études qui correspond aux classes supérieures de nos lycées. Ils y restent ordinairement quatre ans, de seize à vingt, et y atteignent le grade de « Bachelor of arts », quelque chose comme notre baccalauréat ès-lettres. Du reste, rien n'est uniforme dans cette organisation.

L'enseignement supérieur se fait dans les universités, ou dans les collèges ; car les deux mots ne désignent pas des choses essentiellement différentes. Un collège qui, outre le cours des études secondaires, comprend des écoles d'enseignement supérieur, est une université véritable : ces « Schools » ne diffèrent pas de nos Facultés, quant au degré des études et au but qu'elles poursuivent. Les deux premiers établissements d'instruction supérieure et secondaire des États-Unis s'appellent l'un « Yale College », l'autre « Harvard University ». Les deux mots s'emploient l'un pour l'autre, car les deux genres de l'enseignement qu'ils désignent d'une manière plus spéciale sont presque partout réunis.

L'Université de Harvard est non-seulement la

première des États-Unis : elle est encore la plus ancienne, la plus complète, et peut servir de type.

Harvard College fut fondé en 1636 par un vote de la Cour générale de la colonie du Massachussetts, du 8 septembre de cette année. « La Cour consent, dit l'acte, à donner 400 livres sterling pour une école ou collège, dont 200 payables l'année prochaine, et 200 après l'achèvement des constructions. »

L'année suivante, 1637, la Cour choisit douze des hommes les plus éminents de la colonie, parmi lesquels étaient John Cotton et John Winthrop « pour prendre soin de l'établissement d'un collège à Newtown ». Le nom de Newtown fut bientôt après changé pour celui de Cambridge, par reconnaissance pour l'Université anglaise où beaucoup des colons avaient été élevés.

L'année d'après, 1638, John Harvard, ecclésiastique non-conformiste anglais, venu dans la colonie depuis un an à peu près, mourut à Charlestown, laissant à l'institution la moitié de sa fortune et toute sa bibliothèque, — 300 volumes environ. La valeur totale du legs s'élevait à plus du double de la somme votée par la Cour, et l'on résolut, en conséquence, d'ouvrir tout de suite le collège et de lui donner le nom de Harvard.

L'Université Harvard est donc d'origine mixte, à la fois publique et privée. Bien entendu, cela ne

l'empêche pas de se gouverner elle-même, comme toutes les universités américaines. Le pouvoir supérieur se trouve partagé entre la « Corporation » et le « Board of Overseers ». La Corporation date de la charte accordée au collège par la Cour, en 1650: elle comprend le Président, cinq « Fellows » (agrégés), un Trésorier, qui portent le nom de « President and Fellows of Harvard College ». Les « Overseers » (surveillants) sont le corps qui gouvernait l'Université avant l'établissement de la Corporation. Il se compose d'un assez grand nombre de personnes, magistrats, professeurs, membres du collège. On n'avait pas tardé à reconnaître que, très-bon pour l'office de conseil, de comité de surveillance et d'études, il ne pouvait faire un corps administratif.

Puisque nous avons pris Harvard pour type, nous regrettons de ne pouvoir entrer dans le détail de sa remarquable institution.

On n'entre au collège qu'après un examen, que l'on subit suivant deux méthodes, le candidat pouvant choisir celle qu'il préfère. D'après les programmes de ces examens, on voit qu'ils supposent au jeune homme une instruction analogue à celle que nous avons dans nos classes de grammaire : les matières sont le latin, le grec, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles. De plus, il est obligé de connaître soit l'allemand, soit le français.

Il peut se présenter pour les deux langues; de même qu'il peut être examiné, s'il le désire, sur quelques matières d'ordre un peu supérieur à celles qui sont rigoureusement exigées. Un avantage est fait naturellement à ceux qui subissent ces épreuves facultatives.

Le durée des études du collège est de quatre années.

Il y a, pour chaque année, un certain nombre de cours et d'exercices obligatoires, et d'autres facultatifs. Les exercices obligatoires occupent toute la première année (*Freshman Year*) et environ un tiers des deux suivantes (*Sophomore* et *Junior Years*). Dans la quatrième année (*Senior Year*), quelques exercices écrits sont seuls exigés. Parmi les exercices facultatifs, se trouve tout ce qui peut faire un homme instruit et utile en même temps qu'un bachelier, tout ce qui peut mettre en état d'entrer dans une des branches multiples du génie civil et de l'industrie les gradués de l'enseignement primaire — supérieur ou élémentaire — qui viennent là pour continuer leurs études; et aussi tout ce qui peut préparer le jeune homme aux études supérieures qu'il pourra aborder une fois bachelier. Par exemple, la Faculté de Médecine avertit ses futurs élèves de ne pas manquer les cours d'histoire naturelle, de physique, de chimie qui se font au collège. Le futur ingénieur y trouve des cours de

dessin, de topographie, etc.... Chacun est libre de choisir les cours complémentaires qu'il veut suivre : on l'engage seulement à peser bien ses choix, afin qu'ils forment pour lui une véritable suite d'études. Mais il n'est pas libre, une fois le choix fait, de les suivre bien ou mal. Personne n'est présenté au grade de bachelier s'il n'a atteint un certain minimum dans les études obligatoires, et un autre, inférieur il est vrai, dans les études facultatives. Comme, pour chaque année, le nombre des cours facultatifs que l'on doit suivre est fixé, cette condition a beaucoup d'importance.

Autour du « College » se groupent, en nombre plus ou moins grand, les écoles supérieures, correspondant à nos Facultés, et les écoles professionnelles. L'Université est un ensemble plus ou moins complet.

Harvard a une faculté de Théologie, une de Droit, une des Sciences, une d'Astronomie avec un observatoire, une de Médecine, à Boston, une d'Art Dentaire ! aussi à Boston. Il y a aussi une École d'Agriculture, neuf Bibliothèques, un Musée d'Archéologie et d'Ethnologie américaines. Elle a organisé des lectures et conférences sur les classiques anciens et modernes, le soir, ouvertes à tous les membres de l'Université ; et, l'été, de grandes excursions pour ceux qui étudient la chimie, la géologie et la botanique. Enfin, elle a englobé, en 1867, la Faculté de

théologie épiscopale du Massachussetts. Les élèves, comme partout, appartiennent aux deux sexes.

La plupart de ces établissements sont des fondations particulières. Le Musée Américain est dû à celui à qui doit tant l'instruction en Amérique, à G. Peabody. L'école d'agriculture et d'horticulture de Jamaicaplain a été établie par un legs de Benjamin Bussey, l'un des grands bienfaiteurs de Harvard University. Il suffit qu'une institution déjà fondée s'annexe à celle-ci, ou qu'un généreux bienfaiteur y crée une école nouvelle, pour que ce grand corps étende sur un domaine nouveau son action et sa puissance.

A côté de ces universités, il y a, surtout dans les États transalleghaniens, et depuis ce siècle seulement, quelques universités d'État. Mais elles ne sont guère que douze ou quinze, et aucune n'atteint le degré de richesse, de réputation, de valeur où sont arrivées les premières des grandes universités libres.

Le Département de l'Instruction Publique est représenté au Champ de Mars par une exposition collective très-curieuse à visiter.

L'enseignement supérieur et secondaire des femmes, dont le peu d'espace dont nous disposons nous a empêchés de parler, y montre de magnifiques établissements. Le « Vassar female College, » près de Poughnepsee (N.-Y.) a environ 300 élèves; celui

de « Wellesley, » dans un site magnifique, auprès du lac Waban, à 15 milles de Boston, a été donné par un particulier : il vaut près de 5 millions, et a, à peu près, le même nombre d'élèves. De très-bonnes aquarelles donnent la vue de ces beaux établissements.

Une troisième représente le « Mount Holyoke female Seminary, » la plus curieuse fondation de ce genre. Ce séminaire a été ouvert en 1837, par une femme dont le nom est très-respecté en Amérique, Mary Lyon. Née en 1791, dans une famille très-pieuse, regardant l'instruction de la jeunesse et l'enseignement religieux comme une sorte d'apostolat auquel elle se sentait appelée, elle eut, tandis qu'elle travaillait aux séminaires féminins de Buckland et d'Ipswich, l'idée de l'œuvre qu'elle devait accomplir, et à laquelle elle se prépara comme à une mission divine. Sa correspondance et ses écrits pendant les années où elle travailla à en assurer la naissance, surtout pendant les années 1834 et 1835, révèlent une de ces âmes ardentes, enthousiastes, servies par une tête froide et un sens pratique extraordinaire, comme en produisent assez souvent la secte méthodiste et la race Yankee. La première pierre fut posée le 3 octobre 1836, la maison ouverte en novembre 1837. Dire que le souvenir de miss Lyon, morte en 1849, vit encore à Mount Holyoke, ce serait presque être ridicule : car on peut dire qu'elle dirige toujours

l'établissement qu'elle a fondé; son âme l'anime encore, et son esprit toujours le guidera. Rien n'a été changé de ce qu'a créé la fondatrice : même esprit de religion austère, même soin à faire de la Bible la pierre angulaire de l'édifice intellectuel, même but donné à l'éducation, la *mission*. Le séminaire de Mount Holyoke n'a pas de domestiques, mâles ni femelles : les jeunes personnes se servent elles-mêmes, font leurs chambres, lavent, font la cuisine; et, — chose qui paraîtra chez nous étonnante! — Mount-Holyoke a été copié en ce point, comme en beaucoup d'autres, par des établissements tout modernes, avec plus ou moins de rigueur.

Les Écoles Normales, qui sont toujours des établissements publics destinés à fournir des maîtres pour les « Primary schools » et les « Grammar schools » sont représentées, entre autres objets, par un modèle en relief de celle de l'état d'Indiana. Il est assez rare que les hommes sortis des écoles normales deviennent professeurs dans les High schools ; ceux-ci sortent généralement des universités et collèges.

Un autre modèle en relief représente la « Henry school » de Washington, à la fois école primaire et école de grammaire. Un grand nombre de plans, de tableaux de toutes espèces donnent une idée juste et complète des principaux établissements.

Parmi ceux-ci, dans un grand cadre d'or, figure le « Hampton Institute », de Virginie, consacré à l'instruction des noirs. Hampton, où l'instruction est donnée par des maîtres des deux sexes, présente un ensemble extrêmement complet. Depuis l'éducation primaire jusqu'à celle que donnent les High-schools, on peut y faire tout son cours d'études. Mais c'est l'éducation professionnelle qui tient la place la plus grande : il y a une école d'agriculture, une de commerce, des cours et des ateliers pour tous les arts mécaniques; on dessine, on coud, on imprime. C'est que Hampton n'est pas riche! On y gagne l'argent de ses propres mains; et c'est à peine s'il suffit, malgré le surcroît qu'apportent de riches bienfaiteurs : car chaque jour amène de nouveaux habitants, on ne sait plus où les mettre; il y en a qui campent, l'été, sous des tentes, l'hiver, dans des baraquements. Rien n'est plus curieux à lire que le volume publié en 1875 par Mrs. Armstrong, femme du général Armstrong, ancienne directrice, et Miss Helen Ludlow, l'une des maîtresses, *Hampton and its students*. A la fin se trouve un recueil d'environ quatre-vingts ou cent airs, chansons nègres recueillies par le chef de l'enseignement musical, M. Fenner. Ne dédaignez pas ces mélodies naïves! Ce sont elles qui ont élevé le grand édifice que représente le tableau, lequel est peint, du reste, par un élève de Hampton. Il y a quelques années, une troupe d'élèves de Hampton est partie : ils

ont parcouru toute l'Angleterre, chantant ces chansons, dont beaucoup ont une valeur réelle ; et, de retour en Amérique, ils sont venus apporter à leur collège les dollars si bien gagnés. Hampton est en même temps une école normale, qui forme le personnel enseignant de plusieurs Hamptons futurs. Bonne chance à ces fondations humanitaires ! Elles ont bien besoin de réussir : car le moment ne saurait être trop rapproché, si les États-Unis doivent vivre, où les nègres affranchis sauront se servir de la liberté qu'on leur a conquise pour autre chose que pour faire le diable ! L'exposition contient beaucoup de spécimens des travaux de Hampton : voir surtout des travaux d'imprimerie, des travaux graphiques, et des travaux à l'aiguille qui en valent la peine.

L'Enseignement Professionnel est représenté également par des travaux d'élèves assez nombreux, parmi lesquels figurent avec honneur ceux de l' « Industrial University » de l'Illinois ; les cahiers d'architecture de la « Massachussetts normal Art school, » qui est un établissement de l'État ; les cahiers d'élèves de l'École libre artistique du soir pour les jeunes gens, fondation de la « Cooper Union » (N.-Y. city).

On voit avec intérêt ce qui concerne les aveugles, leurs cartes géographiques, leurs instruments, leur

vitrine de travaux à l'aiguille, au crochet, de tapisserie. Leur bibliothèque paraît beaucoup plus riche que ce que nous possédons chez nous; il y a, imprimés suivant deux systèmes — dont l'un paraît être le nôtre, — des classiques, des livres de piété, des poëmes, enfin de quoi cultiver, et, au besoin, distraire l'esprit de ces infortunés.

Quant à l'Enseignement Supérieur, il ne peut être exposé. C'est dans les travaux de la science, où les Américains tiennent un rang élevé, c'est dans les publications de leurs grands corps scientifiques, comme la *Smithsonian Institution*, qu'il faut chercher les noms et les œuvres des hommes éminents qu'il a formés. C'est dans les rapports des bureaux des États, des villes, des universités qu'il faut chercher le tableau de son fonctionnement actuel.

Une exposition de l'instruction publique ne peut pas être une grande exhibition d'objets : on ne met pas sous les yeux des badauds des systèmes, des idées, des habitudes, des mœurs, des études. Elle ne peut être qu'un vaste répertoire, où celui qui veut se rendre compte trouvera tout ce qu'il faut. C'est à ce dernier point de vue que l'exposition de l'instruction publique aux États-Unis a été admirablement entendue. Malheureusement, le public français la comprend-il bien ? Parmi ceux qui viennent lui faire cette visite intime si instructive, on ne voit guère que des étrangers. Cependant nous avons

tant à faire, en ce qui concerne l'éducation, — surtout primaire, — que nous pourrions, sans nous abaisser, imiter ces femmes, ces enfants, qui viennent regarder les livres illustrés et les tableaux où l'on apprend à lire. Nous étudierons, nous, les ouvrages où l'on apprend à étudier, à enseigner. Une curiosité de ce genre serait bonne à éveiller dans le public français. Singulière bizarrerie que notre race ! Les Français ont la prétention, — qu'explique, sans la justifier, leur ignorance de ce qui se fait ailleurs, — de marcher tout à fait en tête dans le mouvement intellectuel du monde ; et cependant chez eux, nul ne s'occupe de ce mouvement. S'occuper de pédagogie, en France, c'est se classer, *ipso facto*, dans la catégorie des cuistres. Il n'en est pas ainsi dans les pays où l'on sait ce que c'est que l'instruction publique. Il n'en est pas ainsi en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Norwége, aux États-Unis. C'est pour cela que nous aurions voulu rendre un peu moins incomplète cette revue de l'exposition collective de ce dernier pays. Mais le présent volume tout entier ne suffirait pas pour la faire bien connaître. Environ *trois cents* établissements, individus ou États ont exposé de diverses manières. Une bibliothèque de plusieurs milliers de volumes couvre les murs jusqu'à deux mètres de haut ; le reste est tapissé de plans, de vues, de travaux d'élèves ; le matériel scolaire encombre la salle, mine précieuse à fouiller pour

nous qui avons tant de progrès à réaliser au point de vue de la commodité et de l'hygiène. Cette exposition générale a été préparée sous la direction du Commissaire-Général lui-même, et nul n'était plus compétent : on ne doit pas oublier que M. Richard M'Cormick, bien avant d'être Sous-Secrétaire de la Trésorerie, avant d'être commissaire à l'Exposition de Philadelphie, avant même de représenter l'Arizona au Congrès, a été, de 1857 à 1861, l'un des « trustees » des écoles publiques de New-York, et qu'il a publié le « *Young Men's Magazine.* » Une visite à l'Exposition du Département de l'Instruction Publique ne peut être qu'instructive et féconde, avec un guide comme le directeur, M. John D. Philbrick, l'un des hommes les mieux informés de tout ce qui concerne ces questions sérieuses, et — ce qui ne nuit pas, — les plus disposés à faire part de leur science.

En quittant l'Instruction Publique, si l'on suit la cloison du bâtiment du Commissariat, on arrive, au bout de quelques pas, devant l'Exposition collective de la Librairie américaine, représentée par M. Terquem. Vingt-neuf exposants y participent, et l'on peut dire que c'est une bonne moitié des éditeurs américains ; car, quoique huit cents personnes environ aux États-Unis portent ce titre, cinquante au plus le méritent réellement, publiant à aux seuls plus des neuf dixièmes de ce qui s'édite.

Nous emprunterons sur le commerce du livre aux États-Unis, quelques données à l'étude de M. Bowker, du « Publisher's Weekly, » qui sert d'introduction au Catalogue détaillé de cette industrie.

La plus ancienne maison connue aux États-Unis est fort antérieure à l'Indépendance ; c'est celle de Christophe Saur, aujourd'hui « Sower, Potter and Company, » qui publiait, dès 1740, des almanachs et des bibles en allemand, à Germantown près de Philadelphie. En 1820, la production totale s'élevait, aux États-Unis, à 2.500.000 dollars, dont 30 0/0 représentaient des ouvrages originaux américains ; en 1871, le chiffre était de 40.000.000 dollars ; en 1877, 4,476 ouvrages américains ont eu le « copyright. »

Aux États-Unis, plus de 10.000 négociants vendent des livres, tout en faisant d'autres commerces ; 3,000 *libraires* ne vendent, eux, que des livres. Ils se divisent en trois classes : l'*éditeur*, qui est fort souvent imprimeur pour ses propres ouvrages ; c'est le cas des principales maisons, des Appleton, des Harper, des Lippincott, des Houghton, ces derniers propriétaires de l'imprimerie la plus célèbre, la Riverside Press, de Cambridge ; — le *jobber*, espèce de commissionnaire, qui prend à l'éditeur de grandes quantités d'un ouvrage, les entrepose, et les revend aux détaillants; — le *détaillant*, au

bas de l'échelle. Beaucoup de maisons réunissent à la fois deux de ces industries, ou même les trois ensemble. De plus, deux fois par an, à New-York, se tient une grande vente à l'encan, « trade sale, » pour les livres de fonds et les livres nouveaux, où viennent s'approvisionner les libraires, aux enchères.

La bibliographie, quoique très-récente aux États-Unis, y est très-développée. Les publications générales et spéciales sont très-nombreuses et importantes. Les principales sont le « Publisher's Weekly », de F. Leypoldt, et l'« American Bookseller ».

Le Publisher's Weekly donne chaque semaine, en une liste alphabétique, les titres, formats, noms d'éditeurs, etc., etc., de tous les ouvrages américains parus d'une semaine à l'autre. Une « *Order List* » ou liste des ouvrages groupés par nom d'éditeur, se publie également dans chaque numéro, de manière à simplifier le travail au libraire, pour envoyer ses ordres à qui de droit. Des séries d'annonces, des nouvelles littéraires ayant un intérêt pour les éditeurs et libraires, des nouvelles locales, etc., etc., contribuent à donner à l'ensemble du journal un caractère fort utile et fort apprécié. Les questions à l'ordre du jour ayant trait à l'industrie du livre font l'objet d'appréciations très-approfondies et

sont, à elles seules, une des particularités du « Trade journalism » en Amérique.

Afin de guider le plus possible les libraires, il paraît dans le premier numéro de chaque mois une « *Monthly finding list* », dans laquelle se trouvent résumés, par ordre alphabétique de noms d'auteurs et de sujets, les ouvrages parus d'un mois à l'autre. Il y a des numéros spéciaux, tels que « l'*Educational Number* », spécialement affecté à la rentrée des classes, donnant la liste et le prix de tous les ouvrages scolaires américains; le « *Summer Number* », relatant non-seulement les titres des ouvrages de littérature courante qui viennent de se publier, mais encore insérant quelques extraits de ces ouvrages; le « *Christmas Number* », ou numéro d'étrennes, qui est certainement un des plus beaux spécimens de ce genre qui se publient en Amérique. Ce numéro spécial donne des notices détaillées de tous les livres d'étrennes, accompagnées de quelques-unes de leurs illustrations; des tirages spéciaux, portant le nom de libraires, forment pour ceux-ci des catalogues fort utiles à leur clientèle.

Le Publisher's Weekly se complète par d'autres publications spéciales, telles que le « Literary News », le « Monthly Book List », le « Trade List Annual », le « Library Journal ». Bientôt il publiera un « American Catalogue ».

L'*American Bookseller* est publié tous les quinze jours par l' « American News Company ». Il partage avec le « Publisher's Weekly » l'honneur de représenter la librairie américaine. L'*American Bookseller* publie de fort jolis numéros à l'occasion des rentrées de classes et des étrennes, ainsi qu'un bulletin mensuel à l'usage des libraires. « Our Book Circular » correspond au « Literary News ». En dehors de la similitude des renseignements utiles à la librairie que publient à la fois l'*American Bookseller* et le *Publisher's Weekly*, le premier contient des correspondances des centres principaux, des bulletins de la musique nouvelle, une liste des principaux journaux et revues mis en vente par l'American News Company, et enfin un index, ou résumé classifié, des articles parus dans les « *magazines* ».

M. Joseph Sabin publie, par fascicules et par volumes, un ouvrage fait avec soin, sous le titre de « Bibliotheca Americana : A Dictionary of Books relating to America, from its Discovery to the Present Time ». Le neuvième volume, qui vient d'être publié, va jusqu'à Lacroix. L'*American Bibliopolist*, feuille que M. Sabin publie de temps en temps, s'occupe des livres rares, des demandes et offres de vieux ouvrages.

Plusieurs éditeurs font paraître, mensuellement ou trimestriellement, quelques bulletins bibliogra-

phiques, mais qui n'ont qu'un intérêt relatif, ne contenant que les publications des maisons qui les font paraître.

Il y a encore beaucoup d'autres publications de ce genre, que l'on peut voir à l'Exposition.

Les bibliothèques publiques des États-Unis ne sont pas de création récente; mais ce n'est que dans ces dernières années que leur organisation a fait de grands progrès. Les renseignements les plus complets et les plus curieux à leur sujet sont contenus dans le rapport du Bureau de l'Instruction publique.

La bibliothèque publique de Boston peut servir de type.

La « *Boston Public Library* », fondée en 1852, subventionnée par la ville, qui, en 1876-77, lui a versé 111,500 dollars, trouvant encore des ressources dans le revenu des nombreux dons (115,000 liv. sterl.) qui lui ont été faits par des habitants de Boston, est sans contredit la plus importante : c'est elle qui représente le mieux la véritable bibliothèque publique, ouverte à tous. Quoique ne formant qu'un seul et même bâtiment, la bibliothèque se divise cependant en deux parties bien distinctes : l'une qui est affectée aux ouvrages que l'on consulte, et l'autre à la salle de lecture; ces deux parties réunies contiennent au delà de 350,000 volumes, dont 250,000 dans la première section. La

« Boston Public Library » a huit succursales, dans la ville et aux environs, et, en outre, des agences chargées de la distribution des livres. Chaque habitant de Boston peut emporter chez lui des livres de la bibliothèque ; la salle de lecture est ouverte toute l'année, de neuf heures du matin à dix heures du soir, à la seule exception de quelques jours, ceux des fêtes nationales. Sur le chiffre total de 1,140,572 volumes que la bibliothèque a mis en circulation l'année dernière, elle n'a eu à constater que la perte de 129 volumes !

Les catalogues et autres publications rédigés par les bibliothécaires américains ont une très-grande importance bibliographique. La « Boston Public Library », il y a peu de temps, a publié un catalogue général ; mais ses *indices* séparés, ses bulletins trimestriels contenant des articles bibliographiques de grande valeur, ses petits guides du lecteur (*Handbooks for Readers*), ainsi que ses livres de classement et les catalogues de ses succursales, toutes ces publications, données au prix coûtant, sont d'un usage très-répandu. La liste avec classement des romans historiques se publie annotée, donnant la collation du roman avec l'histoire ; cette liste est rédigée par auteurs et par pays.

A l'occasion de l'Exposition de 1876, les bibliothécaires américains ont formé une association, qui

embrasse tous les États-Unis dans une vaste organisation véritablement administrative, et qui a un organe officiel, le « *Library Journal* ».

L'exposition de la librairie américaine, outre l'intérêt général qu'elle présente et l'intérêt particulier que peut inspirer chaque maison, a encore une utilité pratique. Grâce au catalogue qui en a été donné, elle forme une véritable bibliothèque publique, mine précieuse de renseignements pour quiconque veut étudier, soit les États-Unis eux-mêmes, soit les diverses industries exposantes, soit les produits exposés.

Les publications spéciales et techniques sont nombreuses. Chaque industrie a les siennes, très-soignées des éditeurs et auteurs, très-suivies et très-lues du public.

L'exemple le plus remarquable en est fourni par l' « Iron Age Library », que dirige M. Williams, et dont l'exposition est adossée à celle de la Librairie américaine. M. Williams publie trois feuilles périodiques importantes : l'*Iron Age*, le *Metal Worker* et la *Metallurgical Review*. L' « Iron Age » un journal industriel, commercial et technique, traitant d'une manière générale de tout ce qui concerne le fer et les métaux, et d'une manière plus particulière de la quincaillerie, de la ferronnerie et autres travaux du même genre. Fondé en 1855, et, par conséquent, plus ancien qu'aucune

publication du même genre, l'Iron Age est répandu dans le monde entier, jusqu'au Chili, à la Nouvelle-Zélande et aux Indes. Le « Metal Worker », aussi hebdomadaire, est spécialement consacré à la poëlerie, la ferblanterie, la plomberie et la chaudronnerie. Quant à la « Metallurgical Review », c'est une revue mensuelle d'un caractère plus scientifique, qui renferme des études théoriques, des recherches techniques, de la science pure, des travaux économiques sur tout ce qui concerne les industries du métal. Outre les collections de ses trois publications, M. Williams a apporté, soigneusement cataloguée, une bibliothèque de 2,600 pièces, qui forme une encyclopédie véritable de tout ce qui a trait à la distribution, l'exploitation et la statistique (étendue et production) de la houille, du cuivre, du plomb, du zinc, de l'or, de l'argent, du pétrole et autres minéraux, tant vils que précieux. Cette collection contient, en outre, des prix courants et des catalogues, des photographies et des lithographies, représentant les usines, le matériel et les produits de plus de 1,000 maisons américaines s'occupant de la fabrication de la quincaillerie, de la ferblanterie, de la ferronnerie, des machines, etc. Toutes les branches de l'industrie américaine qui produisent des articles composés entièrement ou en partie de métal y sont représentées. Cette exposition est unique en son genre et possède un intérêt tout particulier. Très au courant et très-intelligemment

composée, elle peut être de la plus grande utilité, soit à l'homme d'affaires, soit au visiteur sérieux.

Le livre est cher en Amérique; mais, la plupart du temps, il est beau. D'un format presque toujours commode et original, tel que le « little classic » ou le « west pocket size »; rachetant par une netteté remarquable la finesse trop anglaise du caractère, très-souvent illustré, généralement imprimé sur papier teinté, il se présente presque toujours dans un cartonnage, qui plaît plus à l'œil que notre brochure et protége plus efficacement l'intérieur. Quand il est relié, ce n'est pas toujours avec un goût d'une sévérité parfaite, mais c'est le plus souvent avec un soin et une correction très-remarquables, dans des peaux bien préparées et choisies : il n'y a plus que là-bas qu'on sait faire le veau! Seulement, tout cela est très-cher.

Cette importance de l'industrie du livre et de celles qui s'y rattachent donne de l'intérêt aux spécimens de papiers d'impression, de reliure, qui sont nombreux à l'Exposition. La machine à coudre les livres, de Wheeler et Wilson, d'invention toute récente, permet, surtout pour les brochures, une extrême rapidité.

Le reste du Groupe II du Catalogue embrasse des produits qui ont peu de rapports entre eux. Les incomparables photographies et photogravures de

divers systèmes — car, sur ce point, les États-Unis n'ont pas de rivaux — sont rangées non loin des pianos et des orgues de la maison Mason and Hamelin, — l'Erard et l'Alexandre de New-York, — de ceux, rarement muets, d'Estey, de Shoninger et de CloughandWarren, des feutres et tables d'harmonie de Dolge, etc., etc. Il y a tout un coin pour la musique : on s'en aperçoit rapidement! Dans le même inépuisable groupe II, les instruments de précision — scientifiques, comme les microscopes de Zentmayer ou les sphères de Juvet — ou industriels, comme les enregistreurs, les mesures, les règles, les équerres. C'est dans l'annexe que se trouve l'importante maison Fairbanks, avec ses étalons de balances et bascules de tous les systèmes, pour tous les pays, pour toutes les matières. Dans le même groupe encore, le matériel de la Géographie et de la Cosmographie, qui est peu abondant, mais choisi.

Une des choses que le public goûte le plus, c'est le fauteuil articulé de Wilson : fauteuil en fer capitonné, qui, réduit à sa plus simple expression, ne tient certainement pas plus de place qu'un tabouret ordinaire, et qu'on voit se transformer successivement en plus de cinquante meubles différents, tous plus fantastiques, mais plus commodes les uns que les autres. Il n'y a pas une partie du meuble, grande comme les deux mains, qui ne puisse, moyennant un tour de vis, prendre telle position que l'on veut. Auprès figurent les meubles à opérations, les fau-

teuils d'invalide, lits d'hôpitaux, enfin tout le matériel chirurgical et clinique du professeur M'Ilroy. La place nous manque pour donner des détails sur cette exposition considérable; mais elle sera d'un grand intérêt pour les médecins ou les personnes appelées à soigner ou à garder des vieillards et des malades. Il y a là des appareils uniques, nés, les uns de la longue expérience de leur auteur, les autres de commandes faites par des praticiens estimés. La plupart d'entre eux sont employés, en Amérique, concurremment avec les modèles jusqu'ici reconnus les meilleurs, quelques-uns même exclusivement.

GROUPE III.

MOBILIER ET ACCESSOIRES.

Ce groupe, qui n'a pas, à l'Exposition, une très-grande importance, ni par le nombre des exposants, ni par le caractère des envois, renferme surtout deux sortes d'industries assez différentes.

Les unes touchent plus ou moins à l'art, comme la cristallerie, les ouvrages du tapissier, du décorateur, ou même lui appartiennent tout à fait, comme l'orfévrerie et la céramique. Les autres sont seulement destinées à répondre aux besoins très-pratiques de la vie domestique, aux nécessités ordinaires : telles sont la quincaillerie, la fabrication des appareils de chauffage : elles n'entrent guère dans le domaine de l'art que dans ce qui concerne l'éclairage, parce que, là, il faut quelque chose, sinon toujours, d'ornemental, à tout le moins d'acceptable.

Dans ces dernières, les Américains sont maîtres. Ils sont, incontestablement, les premiers quincaillers du monde. La mécanique domestique leur

réussit également bien, et ils s'y livrent du reste avec une prédilection marquée. Il ne faut que voir la masse de lampes, d'appareils à gaz, de ventilateurs, de poëles, de tuyaux, de fourneaux que l'on rencontre à chaque pas dans la section américaine. Il y en a partout, c'est un triomphe !

Il n'en est pas de même pour les travaux où l'art prend un rôle principal. L'orfévrerie est particulièrement pauvre. A part la vaisselle de Tiffany et Cie, et les filigranes de M. Hartman, le plus clair de l'affaire se résume en deux ou trois étalages de plumes en or, de porte-plumes, de crayons mécaniques : tout cela est joli, mais connu ; et d'ailleurs, pas plus dans ces petites œuvres que dans les grandes, il n'y a d'élégance artistique véritable : l'idée manque absolument. Ce n'est la plupart du temps que de la très-belle et très-précieuse camelotte : au lieu d'être en *simili-zinc artificiel* ou quelque autre produit cher aux bazars de nos capitales, c'est en or ; au lieu de coûter treize sous, cela vaut trente francs : mais là est toute la différence !

Quant aux meubles, nous avons vu le billard Collender, dont l'aspect plaît assez à la vue ; l'exposition de la « Dorman m'f'g Ce », qui a un réel succès avec son pavillon chinois abritant toute espèce de bibelots en bambou ou en porcelaine ; et plusieurs autres, qui ne sont pas sans intérêt. Mais le vrai triomphe des Américains, c'est le meuble articulé, mécanique, à formes multiples, — à sur-

prises! — dont le catalogue a placé les spécimens dans le groupe II : on les y a vus.

Toute question d'art à part, et quelle que soit l'opinion que l'on ait sur leur valeur à ce point de vue, les meubles américains ont presque tous une grande supériorité sur les nôtres, c'est d'être en bois magnifiques, inusables et très-beaux d'aspect. Les Américains mettent le prix à leurs meubles; gens de bureau, ils aiment à être bien dans leurs bureaux : que l'on aille partout dans leur section, au département de l'instruction publique, à la librairie, à « l'Iron-Age », à n'importe quel *office* garni de son vrai mobilier, apporté du pays, on y trouvera des merveilles de commodité et de mécanisme, et — c'est là que nous en voulions venir — toujours ces deux mêmes bois, l'un noir, l'autre gris-sombre, tous les deux d'un frais magnifique.

La curiosité est attirée, dans la section améri-ricaine, par une vitrine très-soignée renfermant trois objets d'art, appartenant à Mme Sunderland, de San-Francisco. L'un est un porte-monnaie-porte-cartes en or pur et roche quartzeuse aurifère des mines de la Californie, du Nevada, de l'Arizona et du Washington. L'autre est une boîte à poudre en forme de dôme grec, tout entière en quartz aurifère et or pur, dans laquelle est entré un poids de deux livres d'or natif et de deux livres de quartz aurifère. Le troisième objet est un coffret à bijoux, exécuté, comme les deux autres œuvres, sur les

dessins de Mme Sunderland, qui le considère comme « le plus rare et le plus beau coffret à bijoux du monde », et le trouve supérieur au « célèbre coffret damasquiné du seizième siècle, exécuté à Venise par les Azzuministi ». Comme la boîte à poudre et le porte-cartes, il est en or et quartz aurifère. Il n'est guère possible de mettre plus de richesse, de travail et d'ornementation dans un espace de quinze pouces. Le couvercle en or incrusté d'une mosaïque de quartz aurifère ; les quatre pieds représentant, en or massif, la figure de femme qui se trouve dans les armes de la Californie, avec l'ours gris auprès d'elle ; la clef incrustée de quartz ; les parois semées de sphéroïdes de quartz taillés, polis, incrustés d'or, donnent l'idée d'un travail extraordinaire. Dans l'intérieur du couvercle est représentée une chasse au bison : au premier plan, la voie ferrée, que traversent deux bisons en haut-relief, suivis de près par les chasseurs ; puis le reste de la scène et le paysage fuient par derrière en bas-relief avec une perspective bien rendue.

Il y a là dix-neuf livres d'or pur et de quartz aurifère ; cela vaut 150,000 francs. C'est en réalité un spécimen minéralogique : tout vient des mines de Californie, de Nevada, d'Idaho et d'Oregon. L'étui du coffret lui-même est une collection du même genre : il est fait avec les espèces de bois qui poussent au bord du Pacifique.

L'horlogerie américaine est représentée par quel-

ques maisons remarquables ; mais la curiosité du public ne se porte guère que sur les énormes horloges situées à l'entrée de la section, qui ressemblent à une armoire, et dans l'intérieur vitré desquelles il semble toujours que l'on va entrer.

GROUPE IV.

TISSUS, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES.

Dans les industries du vêtement, le premier rang appartient à la bijouterie, au moins quant à la valeur des objets créés et à leur intérêt artistique. Mais, à ce dernier point de vue, la bijouterie américaine attire en somme médiocrement le public. Non pas qu'il n'y ait des pièces remarquables sorties des grands ateliers de North-Attleboro (Mass.), qui sont représentés par quatre ou cinq maisons de première importance. La joaillerie gravée de Park, de New-York, les bagues de M'Carll et de Muhr sont souvent fort belles. Mais on s'accorde généralement, — ce qui est évidemment exagéré et même injuste, — à reprocher à tous ces produits de manquer de goût et d'originalité. Il vaudrait mieux dire seulement que l'imagination y est peut-être un peu confuse et embarrassée, et que le goût n'est pas le nôtre. Car les Américains n'accepteront pas, — en quoi ils auront raison sans doute, — le verdict qui semble les condamner à une infériorité incurable

dans ce qui fait précisément la valeur de la joaillerie.

Venons maintenant au vêtement proprement dit, aux étoffes. La puissante industrie du coton se présente à nous tout d'abord.

Le nombre des manufactures de coton aux États-Unis en 1810 était de 241 ; le nombre des broches était estimé à 96,400, soit 400 pour chaque filature, en moyenne. Suivant un rapport d'un comité du Congrès fait en 1815, 40,000,000 de dollars étaient alors engagés dans cette industrie, qui occupait 100,000 personnes. La production d'étoffe était, à cette époque, d'environ 80 millions de mètres ; le nombre total des broches, environ 350,000 ; desquelles 119,310 pour les 165 filatures que possédaient les trois Etats de Rhode-Island, Massachussetts et Connecticut.

L'apparition des métiers à vapeur fit bientôt une révolution profonde. Le nombre des broches monta à 1 million et demi en 1830, et à 1,750,000 en 1835. En 1840, le sixième recensement des États-Unis donna pour la première fois une statistique cotonnière indiscutable. Il montra 1,240 filatures en activité, avec près de 2,300,000 broches, et 129 établissements de teinture et d'impression. Le nombre des ouvriers, grâce aux machines, était descendu à 72,119; mais le capital total engagé dépassait 51,000,000 de dollars. Les États qui marchaient à la tête étaient le Massachussetts, em-

ployant près de 700,000 broches ; le Rhode-Island, avec près de 550,000 ; le New-York, avec près de 220,000; le Connecticut, avec un peu moins de 200,000. Il n'y avait pas encore une seule filature dans les Etats d'Illinois, de Missouri, de Michigan. de Floride, de Wisconsin, d'Iowa, aujourd'hui de premier ordre en cette partie, ni dans le district de Columbia.

Il est inutile de rappeler ici le rôle du coton dans la guerre de la Sécession, la situation réciproque du Sud producteur et du Nord manufacturier, les débats sur le tarif protecteur, et le cri de « Cotton king ! » qui fut le cri de guerre des sécessionistes. En 1860, à la veille de l'explosion, il y avait, dans l'Union entière, 1,091 manufactures, représentant 126,313 métiers, 5,235,727 broches, 122,028 ouvriers et 98,585,260 dollars de capital. Si l'on eût fait un recensement extraordinaire après la fin de la lutte, quel tableau eût-il présenté ! Si le contre-coup seul causa d'effroyables malheurs dans la France, dans l'Angleterre, dans une moitié du monde, quelle ruine ne fut-ce pas pour les États eux-mêmes ? Pendant cinq ans et plus, le Sud ne vendit plus, le Nord ne fila plus ; personne ne planta, personne ne travailla ; les balles de cotons servirent à blinder les forteresses ; d'immenses stocks furent détruits.

Heureusement le neuvième recensement tombait en 1870, quand déjà quelques années d'apaisement

relatif avaient permis à l'industrie de renaître, et même de reprendre son essor. Aussi a-t-il donné 956 filatures en activité; 157,810 métiers; 7,132,415 broches; 135,369 ouvriers, et un capital de 140,706,291 dollars. C'est un fait remarquable que cette diminution d'environ 12 pour cent du nombre total des établissements. Les Américains l'attribuent à la tendance naturelle des industries de cette espèce à se concentrer en de grands établissements. Il faut ajouter aussi que, dès le commencement de la guerre, plusieurs établissements, bien avisés, se mirent à faire de la laine, et ont continué depuis. La tendance à la concentration se montra encore à cette époque par un autre fait : les filatures de 1870 avaient un nombre de métiers de 24 pour cent et un nombre de broches de 28 pour cent supérieurs à celles de 1860. Quant au chiffre du capital total engagé dans cette industrie aux deux dates, il ne doit pas faire illusion ; l'augmentation de 30 pour cent est due uniquement à l'augmentation naturelle de la valeur de la terre, des bâtiments, des machines. Quant aux produits, bien que la quantité de coton brut consommée par les fabriques fût de 6 pour cent moindre qu'avant la guerre, la valeur des marchandises produites fut de 53 pour cent plus grande.

Aux États-Unis, dans ces dernières années, la consommation de coton brut est de 65 livres en moyenne par broche; c'est-à-dire près de 61 par

broche dans les États du Nord, et près de 139 dans les États du Sud. La tendance est de plus en plus d'abandonner la confection d'étoffes communes pour le travail des beaux tissus.

En 1877, la récolte totale de coton a été de 4,485,000 balles, de 400 à 450 livres chacune : c'est plus d'un million quatre cent mille balles de plus qu'en 1870 ; c'est à peine un million huit cent cinquante mille de moins qu'en 1860. Mais il faut dire que l'année n'était pas des meilleures. 1876 avait donné 4,669,288 balles contre 4,669,770 fournies par 1860, qui ne reste ainsi l'année-maximum que d'un chiffre extrêmement faible. En 1830, la production totale n'atteignait même pas un million de balles !

Une grande partie de ce coton est manufacturée hors d'Amérique. L'exportation est immense, surtout pour l'Angleterre. Il y a eu une année, 1871, où elle a reçu des États-Unis un milliard et 40 millions environ de livres de coton. En 1876, elle en a demandé encore près d'un milliard de livres (exactement 972,800,176), c'est-à-dire près des deux tiers de ce qu'elle a consommé, la masse totale du coton importée chez elle s'étant élevée à 1,487,858,848 livres, dont 276 millions environ venaient de ses possessions des Indes.

La plus grande partie de l'Exposition cotonnière américaine est dans le groupe V, classe 44. C'est là que figurent les cotons du « New-Orleans Cotton

Exchange » et presque tous les envois de la Louisiane, les cotons en filasses, les balles de coton, la graine et l'huile qu'on en retire. La Georgie, la terre des « longue-soie », montre ses plus beaux échantillons de culture dans l'envoi de l' « Augusta Cotton Exchange ». Ici, à côté des produits de l'industrie du Nord, de Philadelphie, du New-Jersey et du Connecticut, elle présente des étoffes qui paraissent d'une valeur réelle. Ce sont deux filatures d'Augusta qui les envoient, les « Enterprise Mills » et les « Langley Mills ».

C'est en 1771 que R. Arkwright établit à Cromfort (Derby) les premiers moulins à eau pour la filature du coton qui aient fonctionné en Angleterre. C'est en 1790, — du moins autant qu'on peut le savoir, — que S. Slater établit à Pawtucket (R.-I.) la première filature américaine. C'est en 1787 que Louis XVI fit la première tentative du même genre, à Rouen.

La soie est encore bien loin d'être aux États-Unis une industrie comparable à ce qu'elle est en Europe ou en Asie, malgré les très-honorables spécimens qu'ont apportés des exposants du Kansas, de la Caroline, du Massachussetts, du New-Jersey et du New-York. La valeur de quelques produits ne constitue pas une grande industrie.

Quant aux laines, elles figurent à la classe 46, *parmi les produits agricoles non alimentaires !* Les ustensiles pour les travailler sont au groupe VI, et,

également dans le même groupe, les instruments de la confection des vêtements. Nous n'avons, dans le groupe IV, que les vêtements confectionnés, et encore très-peu de vêtements proprement dits. Il semble qu'on y ait comme relégué tous les accessoires de la toilette, tout ce que les militaires appellent les « effets de petit équipement », les lacets, les manchettes, les bretelles, les ombrelles, les toupets, les perruques ; rien de tout cela n'est palpitant d'intérêt ! Il est vrai qu'il y a des bottes — la vraie botte américaine, chaussure nationale de tout bon Yankee ! — et de jolis corsets des frères Warner, de New-York ! Les habillements de Zallee, de Saint-Louis (M.), sont presque seuls.

Du reste, l'art du vêtement n'est pas aux États-Unis ce qu'il est en Europe, et surtout en France. Le vrai Français aime à avoir un bel habit, bien fait pour lui, de bonne étoffe solide, honnête, élégante et durable : il le porte longtemps, s'y habitue, le moule, en quelque sorte, sur lui. C'est pour cela qu'il veut l'avoir bon ; il ne veut pas que son habit le quitte juste au moment où il lui allait bien ; au besoin, il le portera un peu défraîchi, s'il se tient bien encore ; et enfin, il aimera à le mettre, même vieux, chez lui ou quand il ne croira pas devoir faire des frais de toilette. Il n'en est pas ainsi aux États-Unis : on ne porte pas d'habits vieux, à moins d'être un pauvre diable, et encore ! L'habit défraîchi ne peut plus servir : qu'importe alors qu'il soit

usé ou non? Un Français habite son vêtement comme une maison à lui, qu'il aime; un Américain loge dans le sien comme dans une chambre d'hôtel. De là un immense développement de l'industrie de la confection. Les vêtements ne sont pas très-beaux, pas très-élégants; ils n'ont pas surtout ce cachet de personnalité, d'intelligence, d'art, que possède chez nous le costume de l'homme qui se met vraiment bien; mais chacun est mis correctement, convenablement...., c'est-à-dire comme son voisin.

Les draps qui servent à la confection, — comme, du reste, presque toutes les étoffes américaines, — ont, en général, plus d'aspect que de valeur réelle : c'est fait vite, pour servir vite. Quant aux laines, la moindre partie provient des États-Unis eux-mêmes. L'Allemagne, mais surtout l'Angleterre et l'Australie alimentent les draperies pour la plus forte part. La République Argentine est aussi appelée à fournir ce qu'elle produit, c'est-à-dire les laines des qualités inférieures.

Dans la classe des armes de chasse, rien ne nous a semblé extraordinairement nouveau. On retrouve les grands noms de l'armurerie américaine : Colt, dont le souvenir restera attaché pour toujours à l'histoire du revolver; Sharp, dont les *central-fire* sont aujourd'hui presque aussi communs dans l'ancien continent qu'en Amérique; Remington, dont nous avons appris à connaître l'arme de guerre dans les épreuves de 1870, et plusieurs autres. Il

est à rappeler que les fusils à inflammation centrale, qui commencent seulement à faire leur chemin chez nous, sont universellement et de plus en plus exclusivement employés comme arme de chasse en Amérique ; il en est à peu près de même en Angleterre. Chez nous, cela ne va pas si vite; beaucoup de gens tiennent à leur Lefaucheux, dont ils sont sûrs, qu'ils connaissent ; et ils ont été frappés plutôt des inconvénients que le système nouveau présentait à ses débuts que des avantages qu'il offre, maintenant que des perfectionnements continuels lui ont donné la sécurité, une cherté moins grande qu'à l'origine, la précision et la portée.

Un des exposants de la classe 42, M. Laflin, est connu en Amérique par un livre singulier et intéressant, œuvre de science, de pratique, d'enthousiasme et d'industrie : « Muscular christianity, temperance and exercise ». M. Laflin, qui s'intitule « *champion athlete for the world* », expose un appareil qui a pour but de permettre à chacun de s'exercer chez lui d'une manière saine et complète, sans effort brusque ni fatigue. Son usage normal et primitif est le mouvement et le travail du rameur, d'où son nom « Rowing apparatus » ; mais il se transforme en un nombre presque infini de formes, sous chacune desquelles il offre un exercice nouveau, où une partie différente du corps prend le principal rôle.

GROUPE V.

INDUSTRIES EXTRACTIVES, PRODUITS BRUTS ET OUVRÉS.

Le fer et la houille, qui, réunis, font la richesse de l'Angleterre, ne manquent point aux États-Unis. Non pas que leur production soit, à beaucoup près, aussi considérable ; mais leur richesse est bien plus grande ; elle suffira, si besoin est, à une exploitation bien plus active, et, si la consommation ne grandit pas dans une proportion imprévue, elle fournira une inépuisable réserve aux générations à venir. Les pays voisins du lac Supérieur et la Pennsylvanie renferment de grands gisements de fer, et il y en a encore en divers autres lieux de l'Union. Quant à la houille, si les États-Unis n'en extraient actuellement que le cinquième de ce que fait l'Angleterre, ils ont peut-être, rien que dans le bassin de Pittsburgh, une réserve de 55 milliards de tonnes !

Après une période de splendeur, qui a eu son apogée en 1873, alors que les États-Unis produi-

sirent 2,868,278 tonnes de fer brut, l'industrie du fer eut un mauvais moment, et put paraître pour bien longtemps malade. Comme il arrive toujours en pareil cas, une panique épouvantable se déclara dès les premiers symptômes de baisse, et, jusqu'en 1876, la production ne cessa de décroître, sans devenir pour cela plus rémunératrice. L'année 1876 la vit descendre à 2,093,276 tonnes.

L'année 1877 a montré un commencement de retour à la vie. Non pas que les affaires soient en réalité beaucoup plus fructueuses. M. J. Swank, dans un rapport à l' « American iron and steel Association, » constate que la situation des chefs d'usine et des ouvriers n'est pas meilleure au 1er avril 1878 qu'elle ne l'était au 31 décembre 1877, et qu'elle n'était pas sortie à cette date du fâcheux état où elle avait été depuis quatre ans. Les prix auxquels on est obligé de livrer le fer brut sont encore ruineux pour les producteurs. Mais c'est déjà quelque chose que d'avoir vu la production grandir. Cela prouve que le moment de panique est passé, et que, en dépit du malaise de cette industrie, les capitaux craignent moins de se confier à elle. En 1877, la production a été de 2,314,585 tonnes, chiffre qui excède celui de l'année précédente de 221,349 tonnes, soit un dixième et demi.

Le nombre des hauts-fourneaux existant aux États-Unis était, en 1876, de 712; mais 236 seulement

fonctionnaient. En 1877, le chiffre total est monté à 716 ; et, ce qui est plus important, le nombre des hauts-fourneaux en activité s'est accru de 34.

On attribue cet accroissement à la demande plus grande faite par les petites industries, dont la consommation a augmenté, et aussi, dans une certaine mesure, à l'épuisement des stocks dont les fabricants s'étaient encombrés. Mais il faut bien avouer aussi qu'il ne doit pas être considéré comme un symptôme trop favorable, puisque le prix de vente, non-seulement n'a pas repris une physionomie consolante pour les producteurs, mais au contraire est descendu plus bas qu'on ne l'avait jamais vu jusqu'ici.

Conclusion à en tirer, qui peut paraître étrange en Europe. Les États-Unis, qui de jour en jour tendent à nous imposer très-légitimement leurs fers fabriqués, sentent à leurs dépens que le reste du monde peut se passer de leur fer brut.

Des spécimens de ce fer ont été exposés, à la la classe 43, par M. Justice, de Philadelphie. D'autres, avec le minerai et les roues de wagons qui les accompagnent, dans l'exposition de MM. Barnum, Richardson et Ce, de Lime Rock (Conn.), donnent en quelque sorte l'histoire du fer américain, depuis son extraction de la mine jusqu'à son application industrielle.

Les échantillons minéraux, sont du reste, à l'Exposition, assez nombreux et assez curieux. Ceux de

Californie, — minerais de métaux précieux aussi singuliers d'aspect que précieux de matière, — exposés par M. Hanks Byron, attirent particulièrement l'attention.

Les granits sans pareils du Connecticut, exposés par MM. M'Curdy, de Lime; Mower, de Roxbury Station, et autres; Redpath, de Stony-Creek; ceux de la Ce des New England Granite Works, à Hartford, méritent bien d'être regardés. Malheureusement le public ne s'arrête pas devant une pierre, qui ne parle que pour l'ingénieur.

Bien peu, en somme, s'intéressent aux richesses minérales. La série des minerais et des produits du nickel et du cobalt, exposée par M. Wharton, passe en partie inaperçue. Nous avons aussi du cobalt en France, dans le Dauphiné, dans les Pyrénées, mais trop peu. Quant au nickel, son cousin, que l'on trouve presque toujours avec lui, il est connu de tout le monde, aujourd'hui qu'on s'en sert pour donner un poli sombre, durable, inaccessible à la rouille, à beaucoup d'objets qu'on argentait autrefois.

Ce qui intéresse les plus ignares, ce sont les outils, le fer fabriqué pour servir à des fabrications nouvelles. Tel qui n'y comprend rien, s'amuse à regarder cependant des rabots, des boulons, des écrous, des serrures, même de simples clous... pas longtemps, il est vrai, mais enfin il donne un coup d'œil! La grande vitrine de Dou-

glass, par exemple, avec ses soleils de haches brillantes, se fait toujours regarder.

La quincaillerie, brillamment représentée par des maisons comme la St-Louis Stamping C°, avec ses régiments de vaisseaux domestiques de tout genre uniformément gris-granités, ou comme sa voisine de Reading, la Hardware C°, et plusieurs autres, excite l'attention des ménagères. Le batteur à œufs de la Dover Stamping C° de Boston, les pincettes parallèles de Hagstoz et Thorpe, etc..., obtiennent aussi un regard.

L'industrie des outils est du reste largement représentée, et par de grosses maisons. Celle de H. Disston et fils se donne pour la plus considérable du monde. Et de fait elle occupe, à Philadelphie, un terrain de plus de huit acres; à Tacony (Pa.), un autre de quatre environ. Ses produits de tout genre, mais surtout ses scies et ses limes, s'exportent pour l'Australie, le Japon, l'Amérique du Sud, partout où le travail industriel s'éveille et où la colonisation se porte. Sans compter que l'Angleterre elle-même, comme l'Allemagne, fait aussi appel à son travail. Bien d'autres maisons mériteraient d'être mentionnées à côté d'elle, soit dans la galerie du travail, soit dans l'annexe américaine.

Il est peu de visiteurs de cette dernière qui ne soient arrêtés par un rassemblement devant l'exposition de la « Globe horse shoe nail C°, » spécialité de clous de fers à cheval. Des poignées de ce pro-

duit sont distribuées au public ; chacun emporte, essaie et juge. Il est certain que ces clous, parfaitement lisses, effilés, raides, à pointe d'une solidité extrême, pénètrent très-aisément dans la corne du sabot ; et il y a des chances, au cas où un accident leur ferait rencontrer la partie sensible, pour qu'ils la blessent beaucoup moins que ne font les clous ordinaires, pour la plupart raboteux et baveux. Quant à la question du rivage, nous sommes obligés de convenir que nous n'avons jamais vu de métal à la fois plus souple et plus résistant ; et que, sauf une expérience prolongée que personne en France n'a encore pu faire, nous serions portés à admettre les éloges donnés à ces clous par tous les généraux et officiers supérieurs des armées américaines, qui ont été appelés à les essayer.

L'industrie houillère est peu représentée à l'Exposition. Cependant M. Delaplair, de Wheeling, a envoyé des échantillons intéressants de presque tous les produits, — ou plutôt les états, — du charbon de terre, en même temps qu'une collection de minerais variés. Dans le groupe suivant (classe 50), on retrouve la question houillère, avec le matériel de la « Lechner mining machine C°, » de Columbus (Ohio) ; la machine pour extraire le charbon de la mine est généralement employée aujourd'hui dans les divers lieux d'exploitation du territoire de l'Union. La « Philadelphia and Reading Coal and

Iron C° » a envoyé aussi des spécimens de ses charbons d'anthracite.

Les charbons américains ne sont encore, pour le consommateur européen, qu'un objet de curiosité. L'Europe est si riche elle-même en combustible minéral qu'elle a le droit d'oublier pour un temps que sa richesse est limitée ! Les calculs les plus pessimistes, tout en prédisant l'épuisement de ce que le sol renferme encore, donne un répit plus que rassurant : il se chiffre par quelques siècles !

Les houillères du terrain carbonifère aux États-Unis, se répartissent en quatre grands bassins, le « *Great Alleghany coal field* », le « *Great central coal field* », le « *Great western field* », et le « *Northern coal field of Michigan* ».

Le grand bassin houiller de l'Alleghany est long de plus de 350 milles, large de plus de 150, occupant par conséquent au moins 50,000 carrés. Il s'étend du nord-est au sud-ouest, couvrant la partie occidentale de la Pennsylvanie, la partie sud-ouest de l'Ohio, la frontière ouest du Maryland, la partie orientale du Kentucky ; il traverse l'État de Tennessee, et vient finir au milieu de l'Alabama. Les dépôts anthraciteux de la Pennsylvanie et les dépôts semi-bitumineux de la Pennsylvanie et du Maryland font partie de ce grand bassin ; ils ont été autrefois rattachés à sa masse, mais ils en ont été séparés par le soulèvement et l'érosion des Alleghanys après la fin de la période houillère.

Le grand bassin central est séparé de celui de l'Alleghany par les terrains infra-carbonifères du pays de Cincinnati. Il est tout entier compris dans les États de Kentucky, Indiana et Illinois ; mais il est presque aussi grand que le bassin alleghanien, comprenant 49,000 milles carrés, dont 36,000 pour l'Illinois seul. La plus grande épaisseur connue des couches carbonifères est de 500 pieds. Les couches sont très-irrégulièrement disposées, et la houille ne vaut pas, au moins sur la plupart des points, le magnifique combustible du bassin alleghanien. A l'ouest, la limite est le cours même du Mississipi, qui coule dans la houillère. Dans l'Illinois, les grands centres d'exploitation sont la région du Big Muddy, la région Du Quoin, la région de Belleville, la région de Danville, la région de La Salle et la région de Wilmington. Cet État est le troisième de l'Union pour la production de la houille, la Pennsylvanie et l'Ohio passant seuls devant lui ; quoiqu'on ne puisse évaluer nettement ce qu'il contient de combustible, on est à peu près sûr qu'il en possède plus que l'Ohio, quelque chose comme 111 milliards et demi de tonnes !

Le grand bassin de l'ouest n'est qu'un prolongement du bassin central, duquel le sépare seulement l'érosion de la vallée du Mississipi. Il s'étend sur de vastes parties des Etats d'Iorva, de Missouri, de Kansas, d'Arkansas, du territoire Indien et du Texas. Son étendue est indéfinie,

inconnue. L'exploitation se poursuit vigoureusement dans plusieurs districts de l'Iowa, du Missouri, du Kansas. Dans l'Iowa, sur la rivière des Moines, au fort Dodge, dans le comté de Webster, un centre d'exploitation sérieux se développe ; et il en est de même dans le comté de Polk, à Des Moines-City, capitale de l'Etat.

Pour le pétrole, le monde entier est tributaire de l'Amérique du Nord, au moins pour une partie de sa consommation quotidienne. Il est certain que nulle part dans le monde les sources de pétrole ne sont aussi abondantes et aussi nombreuses qu'aux États-Unis. Les fameux puits de feu inépuisables qu'adoraient les anciens Perses, les sources de naphthe que les Grecs connaissaient et exploitaient dans l'île de Zacynthe, les puits d'Angleterre, de Suède, d'Allemagne, de Valachie, et probablement aussi ceux, assez nombreux, que certaines provinces de l'empire chinois renferment, le cèdent certainement au Kanawha et à la Pennsylvanie. Quant à la France, il y a longtemps qu'elle connaît le pétrole : en 1608, on en découvrit une source près de Pézenas, à Gabian.... Jusqu'ici, c'est la seule !... Le pétrole a porté longtemps chez nous le nom d' « huile de Gabian. »

L'objet le plus intéressant que renferme l'Exposition, concernant l'exploitation du pétrole, est peut-être le *Stowell's Petroleum Reporter*, publication périodique, que l'on peut consulter à la biblio-

thèque de l' « Iron Age. » Empruntons-lui quelques détails sur cette puissante industrie :

En 1877, le commerce de pétrole subit diverses vicissitudes. Au commencement de l'année, les raffineurs firent de très-belles affaires, parce que les acheteurs européens, ayant suspendu assez longtemps leurs achats, avaient épuisé leurs stocks, et se trouvaient à leur merci. La dureté de l'hiver, qui gela les ports pendant les mois de janvier et de février, ajouta à la difficulté. Mais vers le mois d'avril, tout changea. Une guerre de concurrence se déclara entre deux puissantes Compagnies, l' « Empire Line » et la « Standard Oil C° », dont l'effet fut de faire baisser le fret et de réduire les bénéfices des raffineurs. Les consommateurs et les acheteurs étrangers, profitant de ces avantages et du prix extraordinairement bas où tomba le fret d'Océan, firent d'immenses achats, presque sans interruption, jusqu'en octobre. L'huile arriva en bien plus grande abondance que l'année précédente sur les nouveaux centres de consommation, les anciens ports pétroliers en reçurent encore plus que jamais, et même les centres de l'intérieur s'approvisionnèrent d'une manière inaccoutumée.

Le résultat immédiat de ces événements a été, en Amérique, un accroissement extraordinaire de la production des huiles brutes. La fin de l'année a trouvé les ports d'Europe plus qu'approvisionnés, les centres de consommation européens presque sur-

chargés, et en même temps la production continuant toujours à grandir.

Sur le terrain même de production, beaucoup de choses inattendues se sont produites. Le bassin de Bullion, par exemple, s'est trouvé beaucoup plus riche qu'on ne l'avait espéré, mais d'une richesse éphémère, et il baisse beaucoup maintenant. La région de Bradford promet d'être d'une grande étendue, d'un produit sûr et d'une exploitation peut-être moins chère que celles d'aucun bassin jusqu'ici connu. La découverte y a déjà dépassé les moyens d'exploitation. Il semble donc que, malgré la production exagérée que l'on demande aux terrains pétroliers, leur richesse est bien loin du jour où elle disparaîtra, ou même décroîtra.

L'année 1877 a été une année de prospérité exceptionnelle, quoique, dans les derniers mois, les producteurs aient commencé à ressentir les effets de leur concurrence fiévreuse et de l'encombrement qui en est résulté en même temps que la diminution des prix. Dans l'exportation, le fait nouveau a été l'importance des chargements effectués pour des ports qui, jusqu'ici, n'avaient demandé que des quantités assez médiocres. Les Indes Néerlandaises, par exemple, ont pris plus du double de leur consommation de 1876 ; de même la Chine, l'Inde Anglaise, Gibraltar, Malte et un grand nombre de places de second ordre.

Tout ce qui regarde le pétrole est si peu connu

dans notre pays, qu'il est intéressant de donner une statistique approximative de la production aux États-Unis dans les deux dernières années.

En 1876, le chiffre a été de 9,175,906 barils d'huile brute ; en 1877, 13,490,171 : soit 4,314,265 de plus que l'année précédente.

En 1876, la production moyenne par jour était de 25,140 barils ; en 1877, elle s'est élevée à 36,959 : soit 11,819 de plus par vingt-quatre heures.

Un des emplois les plus intéressants du pétrole est assurément son application à l'art médical. De tout temps elle a été essayée : sous les noms de Goudron de la Barbade, d'huile de Roche, d'huile de Seneca, d'huile naturelle, le pétrole a servi pendant des siècles à des préparations plus ou moins scientifiques et plus ou moins avouées par la Faculté. Les allopathes, encore aujourd'hui, s'en servent comme vermifuge, et dans certaines affections des intestins ; les homœopathes l'emploient, alterné avec l'ipecacuanha, dans la dyssenterie des enfants, mais surtout pour combattre certaines incommodités de la peau, particulièrement les sueurs fétides, la tendance à l'ulcération.

C'est dans cet ordre d'idées que M. E.-F. Houghton, de Philadelphie, présente sous le nom de Cosmoline une « paraffine lourde, oléagineuse et hydro-carbonique », qui est tout simplement le pétrole soigneusement raffiné, et dégagé aussi parfaitement que possible des principes irritants qu'il

renferme à l'état brut. Son but évident est de remplacer la glycérine partout où est à craindre l'action piquante, légèrement corrosive, de celle-ci. Ses avantages sont, d'après son auteur, de résister beaucoup mieux qu'elle à l'action atmosphérique, n'ayant aucune affinité avec l'oxygène ni avec l'humidité, de ne point se décomposer, de ne pas fermenter, de ne pas devenir rance, de n'être pas sensible aux variations de la température.

Quant aux vertus curatives spéciales que le pétrole peut posséder, nous sommes parfaitement disposés à les admettre. Elles ont été universellement reconnues par tous les peuples depuis l'âge le plus antique; et la médecine traditionnelle les connaît là où il n'existe pas d'autre médecine, là surtout où leur emploi peut être à chaque instant réclamé.

Nous avons entendu un voyageur, au retour d'une expédition dans la Nubie et l'Abyssinie, les vanter en connaissance de cause.

Dans ces pays où les nuits sont fraîches, surtout en comparaison de l'effroyable chaleur du jour, les habitants couchent nus sur la terre, ou sur des nattes, sous de mauvais abris, même en plein air. Aussi les rhumatismes, les douleurs de toute espèce leur arrivent dès la jeunesse, et ne les lâchent plus. C'est tellement bien le mal du pays que notre Européen ne put y échapper.

Un jour qu'il souffrait plus que de coutume, on lui amena pour le soigner une vieille, espèce de sor-

cière, gardienne d'un temple, très-vénérée par toutes les tribus. Cette femme lui avoua qu'elle était elle-même atteinte de douleurs, mais qu'elle ne s'en inquiétait pas.

— « Quand je souffre, dit-elle, je vais à cette source qui sent mauvais ; je prends de l'eau dans ma main, et je frotte la partie malade jusqu'à ce que ma main soit sèche. La douleur s'en va tout de suite. Si elle revient, là où ailleurs, je recommence. »

Le voyageur alla à la source. C'était un de ces écoulements de naphthe que les anciens Égyptiens connaissaient, et dont ils se servaient pour leurs embaumements et pour diverses préparations funéraires, médicales ou magiques. La bonne femme lui appliqua le remède qu'aurait appliqué un médecin contemporain des Pyramides ou des tombeaux du Sakkarah.

De fait, l'atôme du pétrole est un des plus ténus que l'on connaisse, et ne doit avoir aucune peine à pénétrer à travers les pores. L'absorption se fait. Comme la substance absorbée est un carbure, elle ne peut faire que du bien à un muscle, indépendamment des propriétés actives qu'il faut bien lui reconnaître.

Les produits chimiques, et surtout la droguerie et les industries médicinales, sont largement et sérieusement représentées dans la section américaine. Il est certain que si quelque part le mouve-

ment médical est actif, c'est dans les États-Unis. On dit souvent que, dans notre Europe, la chirurgie seule marche à grands pas, et que la médecine reste en arrière. Il n'en est pas de même aux États-Unis. Là-bas, le goût et l'intelligence des sciences naturelles, qui ne sont chez nous le partage que d'un petit nombre de savants, sont très-généralement répandus; les magnifiques établissements d'instruction supérieure ou de recherches scientifiques qui ont été fondés, ont toujours placé ces sciences au premier rang. Il en est résulté que le désir, l'habitude, le talent d'observer se sont sérieusement développés dans l'esprit de cette race pratique; d'autre part, la hardiesse des idées, le goût des aventures scientifiques ont suscité partout les essais, les recherches, le mouvement. On s'accorde généralement à reconnaître que, dans le système homœopathique, les États-Unis tiennent la tête, comme nombre et comme valeur des médecins, des établissements, des publications, des pharmacies. L'exposition de M. Smith, de New-York, ne la fera pas déchoir de ce rang dans l'opinion des spécialistes.

Quant aux drogues et produits pharmaceutiques, ils abondent. Les maisons Hale et Parshall, de New-York, Wolf et Keech, de Centreville (Mich.) et autres donnent des spécimens des principales huiles essentielles employées par la droguerie. Pour les produits plus spécialement américains, voir le « Philadelphia College of Pharmacy ». Il n'est pas

possible d'énumérer tout ce qu'il y aurait à connaître : d'autant plus que, pour qui voudrait se rendre véritablement compte des choses, chacune de ces expositions mériterait une longue étude ; que signifient, pour l'œil, des bocaux remplis de liqueurs vertes, noires ou jaunes ?

L'une de ces expositions, vers laquelle tout le monde est du reste attiré par l'aspect élégant du grand pavillon en noyer noir qui la renferme, peut donner une idée de ce qu'est la droguerie aux États-Unis. La maison Tilden et Ce, de New-York, possède à New-Lebanon une immense ferme de 600 acres, dans laquelle elle cultive elle-même toutes les plantes médicinales qui ont avantage à être employées vertes : elle n'achète sèches que les plantes qui doivent être employées à l'état sec.

Cette maison a été la première à introduire dans la pharmacie américaine le système des « fluid extracts », extraits liquides, préparés de telle manière qu'une once de chaque extrait représente exactement une once de la matière brute : les produits sont contrôlés par une double analyse, analyse de la plante avant toute manipulation, analyse de l'extrait après le travail ; il est facile, de cette manière, d'avoir une uniformité parfaite du produit. A la ferme même est attaché le laboratoire, où se font les analyses, et où se préparent tous les produits, solides et liquides, comme aussi les concentrations par le procédé « dans le vide ». Par un

perfectionnement de la méthode, tous les articles sont manipulés à une température de moins de 100 degrés Fahrenheit, qui conserve à la fois la couleur, l'odeur, et les qualités thérapeutiques de la substance employée.

Ce procédé, du reste, est extrêmement simple. La maison Tilden possède de grands appareils à évaporation, d'une capacité variant entre 120 et 4,000 litres, et construits de manière que les plus grands peuvent évaporer plus de 400 litres de liquide à l'heure. L'air est retiré de ces appareils par deux fortes pompes à air, travaillant dans leur propre vide, et mises en jeu par une puissante machine. Les plantes sont ensuite broyées par de grosses meules; et le jus, exprimé par des presses puissantes, est évaporé, à basse température, comme on l'a vu.

La maison fait elle-même ses bouteilles, ses étiquettes, ses dorures, ses impressions ; et elle publie deux journaux, le « Physician's Diary » et le « Journal de matière médicale des États-Unis ». Trois millions d'affaires par an représentent le mouvement de cette droguerie colossale ! L'an prochain, une succursale sera ouverte à Londres ; depuis longtemps une partie des produits du grand laboratoire de New-Lebanon sort des États-Unis et se répand dans le Canada, l'Amérique du Sud, les îles Sandwich, le Japon et l'Australie.

Un détail singulier : Une des spécialités de la

maison Tilden, le bromo-chloral, a joué son rôle dans la guerre turco-russe. Les mahométans ont peine à croire qu'ils puissent être reçus au paradis s'ils n'apportent pas leurs membres au complet : le plus souvent ils préfèrent la mort à l'amputation. Le bromo-chloral, dilué dans de l'eau et appliqué sur les blessures, a souvent donné raison à ces entêtés : tel d'entre eux a conservé bras ou jambe, qui serait cul-de-jatte ou manchot s'il avait été chrétien! De très-grandes quantités du précieux produit ont été expédiées aux hôpitaux turcs pendant toute la durée de la guerre.

La maison Tilden est représentée à l'Exposition par le docteur Merkel, qui se fait un plaisir de donner ses soins et d'appliquer les médicaments de la maison aux indisposés et aux malades qui peuvent se trouver à sa portée.

L'annexe américaine contient peu de choses aussi intéressantes que la collection des bois, qui sont encore, aux États-Unis, une richesse immense. Les bois d'ébénisterie, dont les échantillons sont nombreux, sont presque tous des essences à couleurs pâles, des érables moirés, des loupes de différentes espèces, des frênes, des érables, entre autres l'*Acer macrophyllum*, qu'on trouve en Californie et dans l'Oregon, et cinq ou six autres espèces différentes, des *prunus* nombreux. Tous ces bois sont précieux, soit comme matière de meubles, soit pour revêtir

des meubles plus foncés, à l'intérieur ou à l'extérieur.

Les bois noirs sont en général des noyers, dont les espèces sont nombreuses : le *Juglans nigra*, de l'Ohio et du Mississipi, bois national par excellence; le *Juglans cinerea*, de Pennsylvanie ; le *Juglans californica* et le *Juglans rupestris*, tous deux de l'Arizona et du Nouveau-Mexique. Ajoutons-y le *Carya olivaeformis*, ainsi que plusieurs autres espèces de *Carya*. La Floride donne le *Mimusops Siberi* et le *Rhyzophore mangle*, que produisent aussi la Louisiane et les côtes du Texas, et dont le bois noir tire sur le rouge. L'*Olneya tesota*, du Nouveau-Mexique et de l'Arizona, ne dépasse malheureusement pas 0m10 à 0m12 de diamètre. De beaux échantillons du *Gayacum sanctum*, le *lignum vitae* de la Floride, assez rare, jamais très-gros, mais d'un beau bois noir rayé de jaune. Le même État, dans sa partie méridionale, donne l'*Aviscenia oblongifolia*.

Le nombre des essences franchement jaunes est très-faible. Le *Maclura aurantiaca*, le bois des Osages, qui vient de l'Arkansas et du Texas, reçut d'abord le nom de *bois d'arc*, parce que les premiers trappeurs canadiens qui le découvrirent, le virent employé à cet usage par les Indiens qu'ils rencontraient. Le *Morus rubra* est d'un jaune pâle; il vient des États de l'Ouest. Le *Cladastris tinctonia*, du Tennessee et du Kentucky, mérite vraiment le nom de

bois jaune, et par sa couleur et par l'emploi qu'on en fait.

Les bois rouges sont également peu communs, et leurs teintes dépassent rarement celle du cédrelle ou *bois crayon*. Quelques espèces d'arbres verts, voisines des genévriers, ont des bois d'assez belle teinte : par exemple, le genévrier rouge ou cèdre de Floride, *Juniperus virginiana* ; le *Sequoia sempervirens* de Californie ; le *Pinus ponderosa*, rouge pâle, qui vient du Colorado, de l'Utah et des montagnes du Wyoming. L'*Amelancher canadensis*, de l'Est, est d'un rouge encore plus pâle, de même que le *Gleditschia monosperma* de l'Illinois. Le *Prosopis glandulosa*, qui vint du Texas à la Californie, n'est pas un arbre de grande taille, mais le bois est d'un rouge plus foncé. Le Lilas de Californie, au contraire (*Ceanothus Thyrsiflora*), et le *Ceanothus divaricata*, du même pays, sont encore des essences rouge pâle.

Cet aperçu des bois colorés ne saurait donner une idée des richesses forestières exposées par les États-Unis. Dans la collection, le total des espèces atteignant plus de 6 mètres de hauteur monte au chiffre énorme de 418. Naturellement ces espèces sont très-variées de grandeur, de valeur, d'usages...

Les espèces de *chênes* sont nombreuses ; les *pruniers* et les *cerisiers* également : les *noyers* de même, les *érables* aussi ; les *châtaigniers*, les *bouleaux* et les *aunes* présentent des espèces de grains très-différents

et de résistance très-inégale. Parmi les *pins* seulement, on compte 35 espèces différentes; parmi les *apins*, 17; parmi les *mélèzes*, 3, sans compter les essences tout à fait analogues; les *cyprès* sont au nombre de 6; les *sequoias*, 2; les *genévriers*, 7. Qu'on juge, par cette population si variée de conifères, des ressources sans mesure du pays!

Au nombre des « produits agricoles non alimentaires, » les États-Unis font une très-grande place à l'une de leurs plus grandes richesses, le tabac. Il y en a partout, et en très-grande abondance; malheureusement, des tabacs en feuille, même des tabacs manufacturés, n'intéressent que peu le public, parce qu'il ne se rend pas compte. C'est un peu le défaut de toutes les expositions comme la nôtre. Très-bien combinées au point de vue des gens spéciaux, qui viennent prendre des renseignements sur une matière déjà connue d'eux, et au point de vue des négociants, qui font des affaires, elles ne le sont pas si bien au point de vue du simple visiteur, qui demande seulement à s'instruire un peu, et non pas seulement à errer, la bouche béante et les yeux dans le vague, à travers des galeries peuplées d'objets inexpliqués. Une dégustation pour les tabacs, analogue à celle qui existe pour les vins, serait assez bien vue des fumeurs, à ce qu'il semble.

Les États-Unis exportent annuellement près de 100 millions de kilogrammes de tabac. Les cigares

et le tabac à priser entrent pour une très faible part dans ce chiffre ; presque tout est tabac en feuilles ; la France reçoit beaucoup de ces feuilles sèches, qui sont manufacturées ici par la régie. Quoique la culture du tabac soit répandue dans une très-grande partie des États-Unis, c'est toujours le Kentucki, le Maryland, la Virginie et la Louisiane qui tiennent la tête. C'est à eux particulièrement que l'Union doit d'être, de beaucoup, la plus importante région du monde pour la production du tabac.

« L'importance de l'industrie des cuirs aux États-Unis, dit l'*American Cyclopœdia*, si l'on considère les capitaux et le nombre de bras qu'elle emploie, la met au premier rang après l'agriculture. Il n'est pas probable qu'elle occupe ce rang en Angleterre, où le fer, le coton, la laine tiennent une si grande place, ni nulle part dans l'Europe, où la consommation du cuir, par rapport à la population, est beaucoup plus faible qu'aux États-Unis. Dans toutes les parties du monde, sauf les États-Unis, l'Amérique anglaise, l'Europe orientale et méridionale, l'Australie, la production en cuirs est comparativement très-petite, et médiocre comme qualité ; la plus grande partie des peaux brutes vient se faire travailler dans les pays que nous venons de nommer.

La statistique la plus complète de l'industrie des cuirs aux États-Unis a été faite, pour être présentée au Congrès de 1870, par M. David A. Wells. Les

valeurs créées par les industries maîtresses s'y comptent comme suit : agriculture, 3,282,950,000 dollars; chemins de fer, 360,000,000; *cuirs*, 222,600,000; fer, 119,950,000. L'industrie de la cordonnerie, à elle seule, entre dans le total pour 24,625,200.

La plus grosse part, et de beaucoup, dans cette industrie, appartient aux États atlantiques. Le Kentucky et les États au nord de l'Ohio ont encore une corroierie importante; mais, du côté du Pacifique, il ne se fait, comparativement, que peu de chose. Le cuir fait dans toute la Nouvelie-Angleterre, et une grande partie de celui du New-York, trouvent leur marché principal à Boston, qui est le premier marché des États-Unis pour le cuir à empeignes, et l'un des premiers pour le cuir à semelles. New-York est le marché principal pour le cuir de semelles et pour l'importation de veau, chevreau, etc. »

On s'explique facilement ainsi que l'exposition américaine des cuirs soit si riche. Non-seulement toutes les espèces de cuirs y figurent, et à leurs divers états, mais ce qui concerne leur fabrication et leurs préparations diverses peut aussi être étudié.

Naturellement le tan tient sa place légitime, et des établissements importants, comme Leas et M'Vitty, par exemple, ne manquent pas d'indiquer que leur « saltillo » pour semelles est préparé au

pur tan de chêne. Mais les autres substances analogues sont exposées également. Voici le Sumac (*Rhus coriaria*), exposé par M. Hurkamp, de Fredericksburgh (Va.) : c'est le « Rouvre des corroyeurs », originaire des parties méridionales de l'Europe et des parties septentrionales de l'Afrique, où il sert à traiter les peaux de chèvres qui deviennent le maroquin. Une partie des peaux préparées en Amérique sont tannées avec l'écorce du Hemlock ou sapin de Virginie, qui appartient en propre à l'Amérique du Nord. MM. Adams et Shaler, de Vandalia (N.-Y.), ont fait un extrait de son écorce, qu'ils recommandent comme supérieur à elle. L'avantage est de gagner tout le temps qui serait nécessaire pour manipuler, broyer, préparer, en un mot, le tan ; de supprimer les dépenses que nécessite une grosse provision d'écorces ; et enfin de pouvoir doser très-exactement, à volonté, la force de la liqueur qu'on emploie. Il y a longtemps, si nos souvenirs sont exacts, que pareille chose a été tentée pour le tan de chêne ; mais les résultats n'ont pas été de nature à supprimer l'emploi de l'écorce elle-même dans la plupart des établissements.

Parmi les maisons qui ont envoyé leurs produits à la classe de la corroierie, on ne sait vraiment qui nommer. Aussi bien le spécialiste saura-t-il toujours s'adresser à celui dont le produit l'intéresse, tandis que le passant n'a aucune raison pour s'oc-

cuper plutôt des peaux de veaux de M. Zipp, de Baltimore, que des peaux de chevreaux de MM. Adams et Keen, de Philadelphie, ou des cuirs de Buttler, Dunn et Ce, de Boston ; de M. Lapham, de New-York ; ou des semelles de Thorne, M'Farlane et Ce. La maison Hoyt, une des principales, attache une grande importance à ses courroies de transmission à court recouvrement, d'une solidité et d'une durée parfaitement rassurantes pour le mécanicien qui les emploie. Les courroies à bon marché sont découpées dans toute la longueur de la peau de l'animal, depuis la queue jusqu'au cou : une partie de leur longueur est donc prise sur les épaules, dont le cuir est beaucoup moins résistant. Ces courroies, dans toute leur longueur, présentent, alternativement, un court recouvrement (là où deux extrémités de cœur de cuir se rencontrent) et un long recouvrement (là où deux extrémités d'épaule se rattachent) : on les appelle pour cela « courroies à long recouvrement ». Elles finissent toujours par manquer par l'usure des parties d'épaule. Les courroies comme celles de la maison Hoyt coûtent plus cher, parce qu'elles sont découpées uniquement dans la partie postérieure de la peau (le dos et la croupe), dite « cœur du cuir » ; on s'arrête avant d'arriver à l'épaule. Elles ne présentent donc, une fois faites, que de « courts recouvrements » sur toute la longueur. Comme le cuir est ainsi bien homogène, elles ne s'étirent dans aucune de leurs parties, courent, par

conséquent, toujours droit, et s'usent d'une manière bien égale. Un autre avantage, c'est qu'on peut faire toute la courroie dans le même sens du cuir, tandis que, dans les courroies « à long recouvrement », chaque pièce, en quelque sorte, tourne le dos à sa voisine ou lui fait face.

GROUPE VI.

OUTILLAGE ET PROCÉDÉS DES INDUSTRIES MÉCANIQUES.

Le groupe VI est le triomphe de l'exposition américaine, parce que chacun vient y trouver l'instrument spécial de son industrie. Les merveilles de la mécanique appliquée ne sont nulle part plus nombreuses, plus étonnantes, plus pratiques. Cependant tout n'y est pas, et nous ne parlerons même pas de tout ce qui s'y trouve. Les exploits du Téléphone et du Phonographe ont leur théâtre ailleurs qu'au Champ de Mars; et il y a, dans cette exposition de machines américaines, plus d'une place occupée par des objets admirés de tout le monde, mais depuis longtemps acceptés, popularisés, et partant connus. Il n'y a plus rien à dire, par exemple, des machines à coudre Wheeler et Wilson, et de tant d'autres, plus ou moins leurs parentes, qui sont aujourd'hui, non plus américaines, mais universelles.

Dans la classe 50, l'exposition multiple de la

« Weston Dynamo-Electric machine Company » de Newark (N.-J.), a été l'objet d'un grand nombre de comptes-rendus. Le public s'intéresse également au modèle d'un appareil dû à MM. Striedinger et Doerflinger, de Brooklyn (N.-Y.), et qui sert à faire sauter à la fois plusieurs milliers de mines. C'est avec un appareil semblable que M. Striedinger a fait sauter d'un coup l'immense rocher du Hellgate, New-York, ce qui est certainement le plus bel exploit de ce genre que les hommes aient encore accompli. Le modèle est celui d'un appareil moitié moins puissant que celui du Hellgate ; il est à l'échelle de 0,25; il montre l'installation complète, nécessaire pour faire sauter du même coup, avec une sécurité parfaite, environ 2,000 mines indépendantes l'une de l'autre. Le procédé, au reste, est assez simple. « Les charges, explique l'auteur lui-même, sont divisées en groupes indépendants, dont chacun est commandé par une batterie voltaïque spéciale. Tous les courants des batteries sont fermés, excepté à un point, où est placée une bascule spéciale : ici, sont en présence, mais séparées, d'une part une série de coupes de mercure fixées sur une table, et d'autre part une série de pointes de laiton correspondantes, fixées à un disque de bois suspendu au-dessus de la table. Ce disque est soutenu par une corde attachée à une petite cartouche, qui contient une charge de dynamite et une fusée. Au moment donné, une batterie auxiliaire

fait sauter la cartouche : le disque tombe, ferme tous les courants, et produit à l'instant l'explosion simultanée de toutes les mines. »

Le compte-rendu d'un journal de province commençait naguère par ces mots : « L'exposition américaine *se compose principalement* de pelles, fourches, rateaux, pics et pioches. » L'excellent homme qui écrivait ces lignes n'y avait pas regardé de bien près ; mais il faisait en cela comme le gros public, qui est presque toujours frappé, en parcourant la section des États-Unis, des étincelants étalages des outils de culture et de jardinage, par lesquels cette exposition est en effet très-remarquable. C'est une des industries les plus florissantes aux États-Unis, où tout le monde, — même ceux qui n'en font point métier, — est plus ou moins laboureur, bûcheron ou jardinier. Tout le monde connaît les habitudes de certains hommes d'État très-célèbres, rivaux en ce genre de M. Gladstone, qui est le premier fendeur de bois de l'Angleterre. Les pelles d'Ames, de North-Easton (Mass.), les fourches de Batcheller, les rateaux de Sheble et Fisher sont excellents comme types, et, si l'on doit s'en rapporter à la renommée de leurs auteurs, comme métal. La « Withington and Cooley M'f'g Company » semble avoir tenu à justifier sa prétention, déjà ancienne, de tenir le premier rang sans conteste dans ce genre de fabrication. A côté d'elle, l'étalage de Daulton — maison parisienne, — nous montre

que cette industrie pénètre chez nous : les formes des outils américains sont en effet très-correctes, plus élégantes — au moins de l'élégance spéciale que réclame une pelle ou un râteau, — et, en général, plus maniables que les nôtres. C'est toujours la même supériorité de l'Amérique en ce qui concerne le travail du fer, toutes les fois qu'il n'y a pas à faire œuvre d'originalité artistique. Certaines de ces maisons ont exposé des outils soignés, de luxe même; mais nous ne pouvons tout citer. Il est du reste inutile d'inviter les visiteurs à regarder l'immense pyramide de tridents, de pioches et de pelles luisantes qui constitue l'exposition collective d'une partie des maisons qui représentent cette industrie. Elle commande d'elle-même l'attention par ses proportions et son éclat.

De même pour les engrais, où tout est représenté, depuis les guanos de chauve-souris ou de poisson, les phosphates exposés par le Département de l'Agriculture, jusqu'à l'écume de noir animal de la « Calvert Sugar Refining Company » de Baltimore, et aux os et phosphates de Navassa.

Il ne nous appartient pas de rendre compte de tous les appareils, grands et petits, gigantesques et infimes, qui sont classés par les catalogues sous la rubrique vague de machines et appareils de la mécanique générale. Une commission d'ingénieurs spécialistes y suffirait à peine. Par le fait, le spécialiste seul a intérêt à s'occuper individuellement de

chacun d'eux, et il ne s'occupe que de ceux à qui il a personnellement affaire; mais que lui servirait notre rapide esquisse? Ce qu'il lui faut, à lui, c'est la connaissance intime de la machine, dans son dernier détail, dans toutes ses conditions d'existence, de fabrication, d'action, sa comparaison avec les inventions antérieures, l'étude des mille questions techniques, économiques, commerciales qui peuvent se rattacher à elle aux multiples points de vue de la construction, de la dépense, de la production. Au contraire, le simple visiteur ne demande même pas ce que nous pourrions dire. Que lui importe? La plupart du temps, l'émotion, l'impression que produit la galerie des machines avec son bruit acharné, son aspect âpre, fiévreux, ce fourmillement du travail qui vous enveloppe, voilà tout ce qu'il emportera dans son souvenir. Hâtons-nous de le dire, ce n'est pas la plus mauvaise manière, pour qui n'est pas industriel, de juger l'industrie, et, en tout cas, c'est la meilleure manière de la comprendre : c'est la sentir. Il n'y a besoin d'être fourmi ni abeille pour se plaire devant une fourmilière ou devant une ruche. L'Exposition est quelque chose d'analogue : à côté des gens d'affaires, qui y font les leurs, il y a le public — le monsieur qui paie 20 sous pour voir. Pour celui-là, les travailleurs, les spéculateurs, les machines sont autant d'êtres laborieux qui vivent un moment sous ses yeux; il n'a pas besoin de posséder tous les secrets de leur vie; il suffit qu'il les

voie vivre, s'agiter, créer. Envisagée à ce point de vue des spectateurs, l'Exposition sera plus et mieux qu'une usine, un marché ou une bourse : elle sera une espèce de temple, où chacun sera venu chercher l'impression presque divine du travail humain universel !

C'est donc presque au hasard, et comme flâneurs parcourant la galerie des machines et l'annexe des États-Unis, que nous nous arrêtons devant quelques appareils, soit pour voir le produit s'y créer et en sortir, comme devant la machine à filer, ou la machine à broder, soit pour examiner rapidement ou pour demander un éclaircissement utile.

C'est dans l'annexe que la « Hercules Lever Jack Company » a exposé sa collection de crics à levier, de presses à main pour le tabac, l'orge, les fruits secs, etc... Le même instrument, le *Hercules lever jack* sert à volonté de cric et de presse, pour un poids ou une force qui peut aller de 1 à 20 tonnes : cela dépend du numéro de l'appareil. Le grand succès de ces appareils, qui les a fait adopter par le gouvernement des États-Unis, dispose à la confiance en faveur des autres créations de la compagnie, telles que la presse mécanique « Tichenor » presse fermée, pour mettre en balle ou en botte la paille, le foin, le coton, le blé, la laine, le crin, les chiffons, le papier, etc., etc.

Voici maintenant la bonde à air Pentlarge, instrument peu majestueux, mais qui, lui, n'est pas

destiné à soulever des montagnes ; il s'agit tout simplement d'avoir un système qui ferme hermétiquement le tonneau, sans toutefois empêcher qu'on n'ouvre quand on le veut. Grand intérêt pour la bière, qui demeure jusqu'au dernier verre dans l'état le plus satisfaisant ! Grand avantage sur l'ancien système des trous au foret, qui laissaient bien entrer l'air nécessaire, mais demeuraient toujours plus ou moins ouverts ! En 1877, les États-Unis ont consommé plus de 3 millions de ces bondes.

Parmi les exposants de machines à vapeur figurent des noms justement célèbres en Amérique. Les Vaux Cresson, de Philadelphie, les Banner et Fales, de New-York, les Ervien, les Lovegrove, les Snyder, et dix, quinze, vingt autres. Les machines portatives de la « Taylor M'f'g Company », de Westminster (Md) ou de Pales, de New-York, mériteraient aussi l'attention. Quant à l'hydraulique, elle est largement représentée, comme il convient, dans un pays d'immense industrie agricole, où l'eau doit être partout conduite et mesurée, comme force mécanique ou aliment du sol. Aussi le nombre des appareils qui la concernent est-il grand : Pompe universelle de Nason ; pompes de l' « Oscillating Pump Company » ; pompe automatique de Brooks ; pompes et béliers hydrauliques de Douglass. La maison Douglass, qui a tenu une si grande place à l'Exposition de Philadelphie, n'a pas voulu se présenter moins bien chez nous. Ses appareils hydrauliques,

dont plusieurs fonctionnent sous les yeux du public, remplissent un coin de la galerie des machines. La spécialité de cette maison est un excellent bélier hydraulique, déjà consacré par l'expérience et des récompenses nombreuses, qui permet d'élever 1/7 de l'eau d'une chute à une hauteur cinq fois plus grande que la chute elle-même, proportion qui varie, naturellement, avec la hauteur de la chute et l'élévation qu'on veut obtenir. Représentée par la maison Pilter, de Paris, la maison Douglass se fait connaître en France.

Le grand développement qu'a, aux États-Unis, le travail du bois, tant pour la construction que pour la menuiserie, a donné lieu à une foule d'inventions, dont quelques-unes fort importantes. L'étude d'une seule des expositions du Champ de Mars donnera l'idée de ce qu'il en est. La maison Fay et Ce, de Cincinnati, — qui occupe, du reste, le plus large emplacement de tous dans la galerie des machines, — expose seize machines à travailler le bois, dont plusieurs paraissent là pour la première fois. — L'une est une grande machine à six rouleaux, à double cylindre, pour planer, ajuster et courber. Cette machine aplanit les côtés d'une pièce simplement équarrie, de 6 pouces de large et au-dessous ; elle fait les pièces de plancher, de plafond, les moulures ; elle rectifie les bois irréguliers. — Une autre machine à planer, qui se manie à la main ou à la vapeur, peut parer des surfaces de 24 pouces sur 6 d'épais-

seur ; destinée à travailler les bois durs, elle doit servir surtout à l'ébénisterie ou à la fabrication des outils agricoles. — Une troisième est une scieuse, pour débiter en morceaux minces les planches, les billes, les bois déjà travaillés ; elle peut rescier une pièce de 30 pouces sur 16 d'épaisseur. — La quatrième est une machine à scie sans fin, double, pour couper dans les deux sens les pièces de bois équarri. — Mais la perle de la collection, c'est la « Universal Wood Working machine », accompagnée d'une machine à mouler sur quatre faces. Cette machine fait tout : elle plane, pare les surfaces rondes, plates ou coniques, fait les rainures, les joints, les biseaux, les mortaises, les cannelures ; elle rogne, elle prépare les joints pour la colle, taille les pieds de table, les noyaux d'escalier, découpe les panneaux de porte, exécute et pose les pommes, fait les moulures circulaires, scie dans les deux sens, fait les tenons, les moulures, les feuilles de parquet et les pièces de plancher !... Nous croyons qu'en l'alimentant de bois, elle ferait une maison avec le mobilier ! — Autour d'elle se groupent les autres, la découpeuse de panneaux en creux ou en relief, la scie circulaire et la machine qui monte et affute ses lames, la tailleuse de queues d'aronde, la petite planeuse, qui termine et affine le travail des grosses, et la découpeuse à jour, et la polisseuse... c'est à ne pas s'arrêter !

La fabrication du matériel d'imprimerie tient assez de place ; M. David, de New-York, montre

sa plaque universelle pour tracer les lettres; M. Firm, ses procédés d'impression sur verre; la « Page Word Type Company », ses caractères de bois, retour apparent à l'origine de l'imprimerie, avant W. Fust. Dans la même classe ont été placées les machines à tailler le carton pour boîtes, en ovales, en disques circulaires, etc. Leur auteur, M. Packer, est aussi celui d'une sorbetière à engrenage et à double action, qui a été remarquée. La machine à écrire qui fonctionne n'est pas celle de Remington, connue maintenant en Europe, quoiqu'elle n'ait pas deux ans d'existence.

Comparer la carrosserie américaine aux autres carrosseries étrangères, c'est la trouver du même coup supérieure à toutes. L'Angleterre, cette fois-ci, est restée au-dessous du médiocre; l'Italie offre des modèles décousus; la Russie, quoique digne d'éloges, n'a pas gagné à être trop vantée. Le plus grand honneur à faire à la carrosserie des États-Unis, c'est de la comparer à la merveilleuse exhibition de l'industrie française. Très-inférieure sur plus d'un point, elle l'emporte sur plusieurs autres.

Chez nous, la légèreté est cherchée dans l'ajustement bien rhythmé des trains d'avant et d'arrière, dans le jointoiement minutieusement réglé des pas de vis et des filets de la boîte des roues. Les Américains tiennent encore plus que nous à la légèreté dans les voitures : c'est pour eux la première qua-

lité. Mais ils ne la cherchent que dans la diminution du poids, par la suppression d'autant de bois et de fer que possible. Il en résulte que, souvent moins solides, ils sont toujours moins élégants. Un constructeur fort expérimenté nous disait naguère que le procédé français est plus scientifique et plus rigoureux que l'autre, quoiqu'il paraisse moins logique : dans un objet destiné à rouler, ce n'est pas tant le poids qui fait la dureté que la surface totale de glissement et l'âme du centre d'équilibre.

La forme des voitures américaines se ressent naturellement du dédain que l'on a pour elle, et de la préférence qu'on donne à la légèreté sur la grâce. Des roues et des ferrures d'une gracilité excessive, des courbes coupées brusquement par des angles imprévus, des montages de caisse trop loin de terre, des rétrécissements baroques de largeur, tout cela n'est pas beau. Encore les voitures exposées ne sont-elles pas de vrais types ; elles semblent avoir sacrifié au goût français et essayé de se rapprocher de ses formes : elles sont suffisamment élégantes pour la plupart. Mais les modèles que publient les magnifiques journaux spéciaux des États-Unis sont bien autre chose ! Leur étrangeté dépasse souvent la fantaisie la plus invraisemblable. Quant aux types nationaux, buggys, top-waggons, sulkys, ils ont leur raison d'être dans les besoins pour lesquels ils sont faits, mais tout en eux n'est pas fait pour nous plaire. Une capote coupée en deux, par exemple,

peut être, à certains égards, confortable ; mais rien n'est plus laid, alors, que les branches apparentes des compas, habituellement cachées dessous. On commence à ne plus goûter, chez nous, ces voitures à forme d'araignée, qui ne nous servent d'ailleurs à rien.

La grande, l'incomparable supériorité des Américains sur l'Europe, pour la carrosserie, est dans leurs bois et leurs vernis, produits de leur sol. Les bois sont excellents ; le *hickory*, particulièrement, permet de faire ces jantes de roues si fines qu'elles en sont grêles. Puis leur peinture est admirable ; leur « wood-filling », pour les premières couches, est préférable à notre ocre jaune ; de très-bonnes couleurs et un incomparable vernis permettent de donner aux panneaux le brillant d'un miroir, et un brillant solide. Il n'y a rien d'analogue dans aucune autre section.

Les maisons de carrosserie américaines sont d'énormes établissements. Par l'accumulation des spécialités, chez nous disséminées, et par l'intensité du courant de fabrication, le coût élevé de la main-d'œuvre s'y trouve à peu près compensé. Mais les matières premières étant beaucoup plus chères qu'en Europe, les prix de vente, proportions gardées, sont plus élevés que les nôtres ; c'est un peu le cas pour tous les produits, surtout de luxe, en Amérique. Parmi ces maisons, il faut noter Ivers, de Cambridge, qui fait spécialement le

buggy; Jacobs, de Philadelphie, et surtout Brewster, de New-York, qui tient sans conteste le premier rang, avec ses treize voitures, aussi remarquables par la légèreté de l'ensemble que par l'ajustement soigné des parties.

Ce qui fait pousser des soupirs de regret à plus d'un dans le public, c'est la vue des modèles de wagons-lits de luxe de la « Pullman Palace Car Company », de Chicago. Quand en serons-nous là, en France, en réalisant ce progrès de plus, que le prix demeure abordable?... En attendant, si nous arrivions à faire des tramways sans reproche? Il y a là des modèles dont l'étude pourrait y aider.

Nous n'avons pas l'intention de nous attarder plus longtemps que le public devant les canons-mitrailleuses de Gatling, ni devant le canon Gardner. Après les vêtements de liége de Kahnweiler, et les plans et modèles de travaux envoyés par la Société américaine des Ingénieurs civils, de New-York, il reste peu à signaler dans les classes 65, 66, 67, 68. Car les appareils de M. Edson, le phonographe et le téléphone, sont aujourd'hui trop connus pour qu'il y ait à y revenir. La tour à signaux de M. Davis aurait, paraît-il, obtenu l'honneur d'une commande du gouvernement.

GROUPE VII.

PRODUITS ALIMENTAIRES.

Les principaux produits alimentaires des États-Unis sont naturellement les céréales. Ce pays, où la culture du sol est une industrie sans rivale, et qui a tant de sol à cultiver, ne pouvait faire autrement que de nous en envoyer les preuves.

Ces preuves, du reste, nous les avons sous les yeux, sous la dent plutôt, chaque jour. Mais nous n'y pensons pas. Qui peut dire pourtant ce qu'il entre, dans notre pain quotidien, de grain mûri sur les rives de l'Ohio et de la Wabash? Ce n'est pas cependant la France qui attire chez elle le plus les céréales américaines ; grâce au ciel, elle en est riche elle-même ; mais il n'en est pas de même de tous ses voisins ; et, hors d'Europe, il y a partout des populations nombreuses qui attendent leur pain des récoltes du bassin du Mississipi, ou plutôt de l'Ohio.

L'exportation des céréales est, aux États-Unis, l'occasion d'un mouvement immense. Des milliers

de navires, parmi lesquels le nombre des steamers augmente de jour en jour, sillonnent le lac Michigan, au fond duquel Chicago et Millvaukie se disputent le premier rang parmi les ports fariniers et grainiers du monde. Quand elles ont expédié quarante millions d'hectolitres de froment et de farines sur les marchés d'Europe et d'Amérique, le Michigan a fait son année.

Malgré cette forte demande de l'exportation, le froment n'est pas la principale denrée agricole des États-Unis : il ne vient qu'après le maïs. Après lui viennent, presque sur la même ligne, l'avoine, le seigle, le sarrasin et l'orge.

Les États-Unis ont cherché à donner une idée complète de leur production agricole. Rien n'est plus intéressant que la collection des grains américains et de leurs produits, exposée dans la classe 69. Certains États ont suivi cet excellent exemple, comme le Connecticut, grâce à son Bureau de l'Agriculture, l'Indiana, par l' « Indianapolis Board of Trade », l'Oregon, par la Commission de cet État.

Très-curieuses également, mais trop nombreuses pour qu'on en donne le détail, les expositions des particuliers. Le maïs dans toutes ses formes, en herbe, en épis, en grains, concassé, pilé, moulu, sucré, en farine, en maïzéna, y tient naturellement le premier rang. Puis, à côté des céréales, voici le riz de la Nouvelle-Orléans, le millet, les fleurs, les fruits, la canne à sucre de la Louisiane et de la Ca-

roline, le sorgho — jadis cultivé pour la sucrerie dans une partie de l'Europe, chassé aujourd'hui par la betterave — les haricots, etc...

Les légumes et les fruits (classe 73) tiennent également une grande place. Là encore figure comme exposant le Département de l'Agriculture, qui a donné une série d'excellents moulages des fruits et des légumes des États-Unis. Le reste, naturellement, se compose surtout de conserves : fruits et légumes conservés dans le vinaigre, dans le vide ou autrement ; séchés à l'air et à la vapeur, comme les pommes de MM. Blackmar et Allerton, ou les produits de la « New-York desiccating Company », on non séchés. A côté de l'exposition du Département de l'Agriculture, nous aurions dû mentionner celle de la Société d'Agriculture de l'Iowa, dont les modèles sont en cire, tandis que les autres sont en plâtre, et les semences de légumes envoyées par la Commission de l'État d'Oregon.

En matière de conserves et de préparations alimentaires, tout le monde connaît les tentatives hardies qui ont été essayées partout dans ces dernières années, et heureusement aussi les résultats parfois merveilleux qui ont été obtenus. De plus en plus, dans cet ordre de recherches, le champ de l'impossible se rétrécit. On ne sera donc pas trop étonné — ajoutant cette circonstance que nous sommes en Amérique — des produits à désignations fantastiques : l'huître hermétiquement close de M'Mur-

ray, le beurre de fruits de Schimmut, les œufs cristallisés, œuvre d'une Société spéciale, « United States egg desiccating C° », etc..., etc... Non loin, la très-jolie exposition de la « Wilson Packing C° » attire de temps en temps une foule énorme ; c'est qu'on y distribue le prospectus de la viande pressée et comprimée : un employé, armé d'un couteau modèle, découpe gravement de minces tranches du produit, qui, tout appétissant et tout rose, est offert à chaque curieux sur une carte de la maison.

Pour donner une idée de ce commerce de produits, et surtout de conserves alimentaires, nous dirons que la maison H.-K. et J.-B. Thurber, de New-York, atteint chaque année un chiffre d'affaires de 14 millions de dollars, soit 70 millions de francs! Sa fabrique est à Morristown (N.-J.); et, de mai à septembre, elle occupe 600 ouvriers. Il faut y ajouter un établissement sur la rivière Astoria (Ca.) pour les conserves de saumon, et une fabrique de conserves de homards dans l'État du Maine.

La maison, naturellement, a des succursales dans le monde entier. Celle de la France, que dirige M. A. Godillot, occupe à Bordeaux un édifice construit exprès, en 1874. Tout entier en granit et briques, il a coûté 1,300,000 francs ; il a fallu lui donner une solidité extraordinaire pour supporter le poids énorme des cargaisons qui y arrivent, s'y entreposent et en sortent. Six ascenseurs à vapeur,

trois pour l'entrée, trois pour la sortie, y fonctionnent sans désemparer.

Comme toutes les grandes maisons américaines du même genre, la maison Thurber réunit et exporte tout ce qui se mange. Elle expose, au Champ de Mars, à la classe 69, à la classe 73, à la classe 74 ; elle expose même — hors concours, il est vrai, et à titre d'élément de comparaison pour une de nos industries nationales — dans le groupe de l'agriculture française, classe 83, pour les miels.

Les miels américains sont fort beaux, et c'est un objet de grande industrie. Ceux que nous avons goûtés nous ont paru incomparablement plus parfumés que les miels de France. Quelques-uns même l'étaient trop ; il arrive que ces miels violents prennent à la gorge : ils seraient presque capiteux, tant leur parfum est excitant et leur saveur énergique. Certains ont un goût térébenthiné qui semble indiquer que les abeilles ont fréquenté des résineux. Les miels de Californie sont un régal. On ne saurait rien voir de plus beau que ces rayons apportés dans des boites de verre : la cire est d'un blanc d'ivoire, d'ailleurs très-légère — juste de quoi dessiner et clore les cellules ; — son goût est très-faible, elle est plutôt agréable dans la bouche, comme le mastic des Orientaux ; quand on la brise, le miel s'échappe en belle liqueur dorée, presque brune, dont le parfum est d'une vivacité et d'une fraîcheur extraordinaires.

Le sucre est pour l'Union américaine un produit vraiment national.

Bien avant que le coton eût été introduit de l'autre côté de l'Atlantique, la canne à sucre faisait la principale culture des États du Sud. Bien avant que les Européens eussent abordé dans la Nouvelle-Angleterre, les Indiens savaient recueillir la liqueur sucrée qui coule des blessures faites à l'*acer saccharinum*. Enfin, la betterave européenne a été récemment introduite aux États-Unis. Les États-Unis ont donc trois sucres : le sucre de canne, le sucre d'érable, le sucre de betterave.

La betterave a été essayée sur plusieurs points des États-Unis; mais elle n'a obtenu de succès qu'en Californie. Deux cultures importantes se sont surtout créées, l'une près de Sacramento, l'autre près d'Alvarado; en 1872, la première avait 11,600 acres plantés de betteraves; la seconde n'en avait que 500, mais produisant 12 tonnes de betteraves par acre, lesquelles donnent 90 kilogrammes de sucre environ par tonne.

Plusieurs espèces d'érables donnent, quand la sève commence à couler, au printemps, un jus qui contient du sucre cristallisable. L'espèce la plus riche est l'érable à sucre, *acer saccharinum*. On dit que l'industrie s'en empara pour la première fois dans la Nouvelle-Angleterre, en 1752; aujourd'hui, l'érable est exploité dans toutes les parties boisées du pays, où il est en grande abondance, particuliè-

rement dans le New-York, le Michigan, la Pennsylvanie et l'Ohio, et même plus au sud, le long de la chaîne des Alleghanys. Au Canada, blancs et Indiens s'en occupent à l'envi.

Dans l'état actuel des États du Sud, la Louisiane seule exporte; les autres suffisent à peine à leur consommation locale de sucre de canne. Ils sont loin, du reste, à eux tous, de produire autant qu'elle. L'exportation du sucre de canne subit parfois de brusques mouvements : en 1874, les ports de la côte Atlantique avaient envoyé au dehors 3,030 tonnes de sucre raffiné; dans les neuf premiers mois de 1875 seulement, ils en exportèrent 13,688. L'état d'instabilité de l'industrie sucrière en Europe est en grande partie la cause de ces grands et rapides changements.

Presque tous les exposants en sucre appartiennent, comme de juste, à la Nouvelle-Orléans. A côté de leurs produits figurent les substances analogues obtenues d'autres plantes que la canne, telles que le sorgho et le maïs, qui comptent chacun un représentant. Le sucre d'érable, qu'expose un producteur de Zanesfield (Ohio), est magnifique.

Quelle place n'était pas due, dans l'exhibition des liqueurs fermentées, au national whiskey! Il y en a partout et de partout : de Pittsburgh et de Philadelphie, de Chicago et de Long-Island. L'exposant de Chicago, M. Schufeldt, y a ajouté les matériaux et instruments de la fabrication de la liqueur elle-

même. Il ne manque qu'une seule chose, c'est de la voir faire sous ses yeux ; mais cela ne se peut.

La bière, boisson ordinaire aux États-Unis, crée, à ce titre, une foule d'intérêts communs entre les divers États, et aussi entre eux et les nations, voisines ou lointaines, où la consommation de la bière est considérable : le Canada, par exemple, la Grande-Bretagne, l'Irlande, et surtout l'Allemagne. Les brasseurs allemands et américains ont un organe commun, le « German and Americain Brewers, Journal », publié en anglais et en allemand, et qui traite de tout ce qui concerne la fabrication et la vente des bières, la culture et le commerce des orges et des houblons. C'est en même temps un courrier commercial et scientifique, un intermédiaire universel. Les bières américaines, au reste, ont quelque chose de cosmopolite : originairement, elles étaient toutes analogues à celles de l'Angleterre ; mais l'immigration allemande a obligé de se conformer au goût des nouveaux consommateurs ; une grande partie de cette industrie appartient, du reste, aux États-Unis, à des hommes d'origine allemande ; c'est ainsi que la production, indépendamment des raisons locales ou autres, est devenue extrêmement variée, et que l'on peut déguster, à l'exposition américaine, des bières rappelant plus ou moins toutes nos bières européennes.

Les États-Unis possèdent quatre espèces originales de vignes, distinctes de la vigne européenne,

distinctes d'autre part entre elles, dont la culture a multiplié presque à l'infini les variétés, et dont l'hybridation avec les espèces étrangères a encore augmenté le nombre. Dès l'année 1565, les colons firent du vin, dans la Floride, avec le raisin de la vigne indigène. Le premier vignoble fut créé en 1620, dans la Virginie, par la Compagnie de Londres, et, en 1630, on fit venir des vignerons français ; mais cette tentative ne réussit pas. Cependant, à partir du milieu du dix-septième siècle, les États, les gouverneurs, les Sociétés encourageant de leur mieux la viticulture, des succès partiels furent obtenus ; jamais, cependant, on n'arriva à une production régulière, sérieuse, constante ; ce n'est guère que dans ces dernières années qu'après un moment de découragement, la viticulture américaine s'est relevée : elle est aujourd'hui, on peut le dire, florissante, ou du moins en voie de le devenir.

Les vins américains se divisent en deux grandes catégories : les vins de l'Atlantique, les vins du Pacifique.

Les vins des pays atlantiques sont de trois sortes : blancs ou légèrement colorés, rouges ou colorés, vins ressemblant au sherry. Dans la première classe se placent tous les produits du Catawba, la plus ancienne espèce connue, transplantée et transformée en maint endroit, et ceux de beaucoup de plants étrangers ou hybrides. La plupart appartien-

nent aux espèces de la *Vitis labrusca* et de la *Vitis æstivalis*. — Les vins rouges appartiennent à l'une ou l'autre, ou à la *Vitis cordifolia*. Parmi les uns, ceux de Concord tiennent, sans contredit, la tête; la vigne qui les donne est vigoureuse et s'accoutume de presque tous les sols. Parmi ceux de l'*æstivalis*, plusieurs crûs rappellent les vins de France : les uns, comme le Hagar, les Bordeaux, les autres, comme le Devereaux, les Bourgogne. Parmi ceux de la *cordifolia*, le Clinton est très-répandu : c'est un agréable vin ordinaire.— Les vins analogues au sherry commencent déjà à faire une rude concurrence à celui qu'importaient les Anglais.

Il faut donner une place à part aux vins des États atlantiques du Sud, qui proviennent de deux espèces — ou plutôt variétés — de vigne spéciales, la *Vitis vulpinia* ou *rotundifolia*, qui donne des muscats, et la *Vitis mustangensis*, ou vigne sauvage du Texas.

Les États du Pacifique, et surtout la Californie, commencent à présenter en vins une production sérieuse. La vigne y fut plantée pour la première fois, vers le milieu du siècle dernier, par des moines, qui essayèrent des plants de France et d'Espagne, mais sans succès; l'un d'eux ayant eu ensuite l'idée de semer des pepins d'un beau raisin d'Europe, le résultat fut magnifique, et la mission de Saint-Gabriel, comté de Los Angeles, eut bientôt de très-beaux vignobles. Il y a aujourd'hui environ 200 variétés, indigènes et étrangères, de vignes

cultivées dans la Californie. Seulement la culture est très-inégale, l'expérience manquant encore presque partout, et les résultats s'en ressentant. Mais déjà la Californie a des vins blancs fort remarquables, dont plusieurs peuvent rivaliser avec les vins du Rhin, et des vins mousseux dont les meilleurs peuvent consoler des gens qui n'ont point de champagne. La Californie tient sans conteste la tête des États pour la production vinicole, ce qui, à vrai dire, n'est pas difficile ; mais, de plus, elle produit environ 20 millions de litres de vin par année. La production totale des États-Unis est de 80 millions de litres.

Il y a réellement intérêt à goûter des vins comme ceux de l' « Urbana Wine Company », de Hammondsport (N. Y.); de l' « American Wine Company », de Saint-Louis (Mo.) ; ou de Bush, aussi de Saint-Louis ; de Corpenning, de Caldwell Co. (N.-C.) ; de Garrett, de Halifax Co. (N.-C.) ; Hooper, Horne, aussi de la Caroline du Nord, etc., etc.... Ne pas oublier surtout les excellents produits de la « Monticello Wine Co. », de Charlottesville (Va.).

GROUPES VIII ET IX.

AGRICULTURE ET PISCICULTURE — HORTICULTURE.

Voici deux groupes malheureux. A elles trois, les industries dont ils ont les noms pour titres, représentent presque toute la mise en valeur de la *surface* du sol des États-Unis ; et cependant, si l'on veut trouver le tableau de leur état actuel, d'après ce que l'Exposition présente, on aura bien de la peine !

D'abord, pour l'horticulture, après les graines d'arbres forestiers de M. Mechan — qui, toutes seules représentent la classe 89, — il n'y a plus rien. Les classes 85 et 86 n'existent pas. Quant aux autres, celles qui devraient offrir les produits de l'horticulture américaine, elles se sont trouvées absorbées dans le groupe VII. C'est là, surtout dans la classe 73, que nous avons rencontré les plantes potagères et les fruits. Quant au matériel horticole, nous l'avons trouvé dans le groupe VI.

La pisciculture, — ou plutôt, pour lui rendre son nom véritable, le seul que les Américains lui

donnent, l'*aquiculture* — est, aux États-Unis, une immense source de revenus. Il ne tient pas à l'Exposition actuelle que nous ne l'ignorions ; car il n'y a *rien*. Les choses de l'eau sont représentées par quelques engins de pêche, au groupe V ; et c'est tout ; les magnifiques travaux de peuplement des rivières qui ont illustré, aux États-Unis, les Seth Green, les Spencer Baird et tant d'autres, ne sont représentés par rien. On ne se douterait pas que le poisson, aux États-Unis, est élevé comme un bétail usuel, que toutes les eaux sont peuplées, cultivées au point de vue de l'alimentation publique, comme les meilleures terres de pâture, et qu'il n'y a plus que la Chine, avec ses prodiges de poissons stabulés et domestiques, qui reste en avant de l'Amérique du Nord !

L'agriculture est dispersée aux quatre coins de l'Exposition et des catalogues. Aux groupes V et VII, ses produits : au groupe VI, presque tout son matériel. Dans le palais, les céréales, les sucres, les tabacs ; dans la galerie du travail, les machines mues par la vapeur ; dans l'annexe, une très-belle exposition de machines, pour la plupart déjà connues. Il y a longtemps que les moissonneuses, faucheuses, lieuses américaines, l'emportent à tous les concours sur les machines européennes. Elles ont pris leur place en Europe, et c'est le produit américain qui s'y est le plus imposé. Les noms de Dederick, d'Osborne, de Mark, de Wood, de M'Cor-

mick, sont aussi connus en France qu'aux États-Unis. Nous n'avons plus à nous étonner de la machine Anson Wood, par exemple, qui fauche, fait la gerbe, et la lie automatiquement, assez vite pour que l'on puisse moissonner avec elle 4 hectares par jour, ni de celle de M'Cormick, qui n'a maintenant plus de rivale. Tous ces instruments, familiers à l'agriculture américaine à cause de son caractère de grande industrie coopérative, le sont devenus depuis longtemps à l'agriculture française, partout où elle a pu s'organiser de manière à les employer. C'est en grande partie à eux que les États-Unis, qui ont encore plus de terres que de cultivateurs, et chez qui, par conséquent, il convient surtout d'économiser l'homme, doivent d'être à la tête de toutes les nations agricoles du monde : supériorité qui ne peut qu'augmenter, à mesure que de nouvelles parties de leur immense territoire sont livrées à la culture, ce qui se fait chaque jour dans d'énormes proportions.

Avec les groupes VIII et IX, que nous venons d'examiner, se termine la revue générale de la section des États-Unis à l'Exposition de 1878. Après avoir ainsi étudié tour à tour les beaux-arts, l'enseignement et chacune des industries de l'Union Américaine, nous croyons qu'il n'est pas inutile de

compléter ce travail en y ajoutant un dernier chapitre (1) sur la législation qui régit, aux États-Unis, la propriété industrielle ainsi que la propriété littéraire et artistique.

(1) Ce chapitre complémentaire a été rédigé pour nous par M. Charles Fliniaux, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. M. Fliniaux en a composé un semblable pour chacun des volumes de notre collection, et tous ces chapitres spéciaux à chaque pays, précédés d'un travail particulier sur la législation française, ont été réunis en un volume intitulé : *La propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique en France et à l'étranger.*

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

Sur la législation qui régit aux États-Unis la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

I. BREVETS D'INVENTION.

Législation. — Les lois en vigueur sont les actes du 4 juillet 1836, du 3 mars 1837, du 3 mars 1839, du 29 août 1842, de février 1845 et du 4 mars 1861, auxquels il faut joindre un règlement du Patent office de Washington de mars 1873 et un acte du 18 juin 1874.

Nature des brevets. — Les brevets ou patentes d'invention peuvent être accordés à toutes personnes ayant découvert ou inventé une industrie, machine, fabrication ou combinaison de matière nouvelle et utile. L'invention doit être nouvelle en Amérique et n'y avoir encore été ni employée ni mise en vente. Si elle est connue à l'étranger et y

est brevetée, le brevet ne peut être accordé qu'à l'inventeur ou à son représentant.

Les perfectionnements nouveaux et utiles peuvent également être l'objet de brevets.

Depuis l'acte du 4 mars 1861 il n'est plus accordé de certificat d'addition; un nouveau brevet peut seul protéger les changements ou perfectionnements apportés par le breveté à son invention.

Les brevets sont accordés aux étrangers aussi bien qu'aux nationaux.

Des brevets provisoires (*caveat*) peuvent être délivrés pour deux ans, afin de donner le temps à l'inventeur de perfectionner son invention; mais c'est une faveur réservée aux américains ou aux étrangers qui, ayant un an de résidence, déclarent par serment vouloir devenir citoyens des États-Unis.

Garantie. — Quoique le gouvernement ne garantisse pas le mérite de l'invention, le brevet n'est accordé qu'après examen préalable par les délégués du Commissaire des patentes, dont le traitement, qui est de 4,500 dollars (23,400 fr.), indique l'importance; ces examinateurs sont de diverses classes, examinateurs principaux, premiers examinateurs auxiliaires, seconds examinateurs auxiliaires. Lorsque la demande a été rejetée, l'inventeur peut en appeler à un conseil composé des examinateurs principaux et ensuite au Commissaire des patentes.

Durée. — La durée des brevets est de 17 ans.

Pour les inventions déjà brevetées à l'étranger, elle ne dépasse pas le terme fixé par le brevet étranger.

Les brevets délivrés avant l'acte du 4 mars 1861 en vertu de l'acte du 4 juillet 1836 n'étaient que de 14 ans, mais pouvaient être prolongés de 7 ans, soit 21 ans.

Taxe. — La taxe est de 35 dollars (182 fr.) dont 15 dollars (78 fr.) pour le dépôt de la demande et 20 dollars (104 fr.) pour la délivrance ; le tout payable d'avance.

Si la demande est retirée, il est remis 20 dollars.

Il faut ajouter, en cas d'appel sur le refus de la demande, le droit de 20 dollars et les droits de greffe.

Les étrangers payaient autrefois pour un brevet 300 dollars (1,500 fr.) et les Anglais 500 dollars (2,600 fr.) ; il n'est plus fait maintenant de distinction avec les étrangers dont la nation n'en fait pas au préjudice des États-Unis.

Pour les demandes provisoires (*caveat*) la taxe est de 10 dollars (52 fr.) qui n'est point rendue lorsqu'est présentée la demande définitive.

Formalités. — Le demandeur doit adresser une pétition au Commissaire de l'office des patentes et y joindre : 1° une description exacte de sa découverte et les moyens de s'en servir ; 2° deux dessins de l'appareil, si cela est nécessaire, lesquels doivent être exécutés sur format et papier déterminés, à l'encre noire et sans couleurs, la reproduction de-

vant en être faite au moyen de la photo-lithographie ; et s'il s'agit de machines, des modèles en métal ou en bois sont déposés réduits à la dimension d'un cube de trente centimètres de côté ; ces modèles sont rendus si la demande est rejetée, et les étrangers peuvent être dispensés de les envoyer ; 3° la quittance de la taxe ; 4° un certificat constatant qu'il a fait serment (*affidavit*) devant un magistrat compétent, et à l'étranger devant le Consul des États-Unis' qu'il croit être le premier inventeur du procédé ou du perfectionnement pour lequel il demande une patente.

La demande de protection provisoire (*caveat*) est déposée à l'office des patentes avec description mise sous pli cacheté.

Cessions. — La propriété d'une patente peut être cédée en totalité ou en partie par un acte écrit ; ces cessions, ainsi que les licences accordant à un tiers soit la faculté de faire usage des droits privatifs conférés par la patente, soit seulement la faculté d'exploiter l'objet de la patente dans une partie des États-Unis, doivent être enregistrées à l'office des patentes dans les trois mois de leur date moyennant une taxe de 15 dollars (78 fr.)

Les étrangers peuvent céder le brevet pris dans leur pays à un citoyen américain, avant d'avoir pris la patente, et la faire délivrer au nom de celui-ci.

Déchéances. — Le patenté était autrefois déchu de son droit s'il n'avait pas exploité son brevet dans

un délai de dix-huit mois à partir de la délivrance ; cette disposition a été abrogée par le règlement publié par le Patent-office en 1873.

Il ne peut poursuivre les contre-facteurs si l'objet vendu ou une étiquette jointe au produit ne porte pas la mention du brevet avec sa date.

Nullités. — Le brevet est nul par défaut de nouveauté, par insuffisance de description, par inexécution des formalités.

Si le patenté a obtenu par inadvertance, accident ou erreur, un droit exclusif qui dépasse ce dont il est réellement inventeur, il peut par un écrit dressé en présence de plusieurs témoins, et appelé *disclaimer*, déclarer qu'il renonce à la partie qui ne lui appartient pas et échapper à la nullité résultant de la description en faisant enregistrer le *disclaimer* au Patent-office moyennant 10 dollars (52 fr.)

Contrefaçon. — La contrefaçon consiste dans l'exécution, l'emploi ou la vente de l'objet patenté. Celui qui a commencé à se servir de l'invention avant la demande du brevet ne peut ensuite être poursuivi comme contrefacteur.

Pénalités. — L'inventeur peut obtenir des dommages-intérêts qui, dans tous les cas, ne doivent pas dépasser le triple du préjudice causé.

II. DESSINS ET MODÈLES DE FABRIQUE.

Législation. — Les lois en vigueur sont les actes

du 29 août 1842, du 4 mars 1861, du 8 juillet 1870.

Nature du dessin. — Sont susceptibles d'être privilégiés : tout dessin nouveau et original applicable à l'industrie, tel que buste, statue ou bas-relief ; ou destiné à l'impression des tissus de laine, soie, coton, tout motif d'impression ou d'imprimerie, ornement, modèle ou peinture, toute forme nouvelle, utile et originale pouvant servir à la fabrication.

Durée. — La durée de la patente est de 3 ans 1/2, 7 ou 14 ans, au choix du demandeur.

Taxe. — Les droits sont de 10, 15 ou 30 dollars (52, 78, 156 fr.), selon la durée de la patente.

Formalités. — Les formalités sont les mêmes que pour les brevets.

Si le modèle n'est pas absolument nécessaire, on doit joindre à la demande le dessin sur papier fort de 10 pouces sur 15 (0,254 sur 0,381 millim.) et en outre dix exemplaires du dessin non fixé, sur papier n'excédant pas 7 pouces 1/2 sur 11 (0,190 sur 0,279 millim.).

Les étrangers sont protégés comme les nationaux quand bien même il n'y aurait pas de traité de réciprocité, et le dépôt peut être fait par mandataire.

Cession. — Les droits aux dessins ou modèles peuvent être transférés avec déclaration au Patent-office.

Pénalités. — Le contrefacteur est puni comme dans le cas de brevets d'invention.

La date de la patente doit être indiquée par le fabricant sur les objets fabriqués sous peine d'amende de 100 dollars (520 fr.).

III. MARQUES DE FABRIQUE.

Législation. — Les marques de fabrique sont régies par les actes du 18 juin 1874 et du 14 août 1876.

Le traité du 16 avril 1869 règle les rapports entre la France et les États-Unis. (*Voir* § IV).

Nature de la marque. — Tout signe distinctif ou emblématique peut être considéré comme marque. Le nom du fabricant ou la raison sociale ne constituent une marque que s'ils sont accompagnés de signes distinctifs.

Les marques ne sont point admises si elles ressemblent à quelqu'une de celles précédemment déposées.

Le privilége n'est accordé aux étrangers que s'ils appartiennent à une nation qui ait un traité de réciprocité avec les États-Unis.

Durée.— La durée est de 30 années, avec prolongation pendant une période égale moyennant nouvelle taxe, sur demande présentée six mois avant l'expiration du privilége.

Taxe. — La taxe est de 25 dollars (130 fr.) pour chacune des périodes de trente années.

Formalités. — Il faut joindre à la demande une description de la marque avec indication de tous les articles sur lesquels elle doit être appliquée; des exemplaires du dessin représentant la marque; enfin une déclaration écrite, sous la foi du serment, que l'on est propriétaire de la marque.

Nullité. — La marque est nulle si elle a été obtenue frauduleusement, si elle est employée pour couvrir une industrie illégale ou nuisible.

Contrefaçon. — Aux termes de la loi du 14 août 1876, on entend par contrefaçon de la marque non-seulement la fabrication frauduleuse de la marque, mais encore l'emballage d'un produit dans une enveloppe revêtue d'une marque contrefaite, la vente des marques frauduleuses et tout trafic sur enveloppes ou caisses destinées à tromper le public.

Pénalités. — La contrefaçon de la marque et la vente de mauvaise foi de marchandises où une marque légalement déposée est contrefaite, sont punies d'une amende de 1,000 dollars au plus (5,200 francs) ou d'un emprisonnement de deux ans, ou de ces deux peines réunies.

La complicité est punie du maximum d'une amende de 500 dollars (2,600 fr.) ou d'un an de prison.

Le tout sans préjudice de dommages-intérêts au profit de la partie lésée.

IV. CONVENTION INTERNATIONALE FRANCO-AMÉRICAINE RELATIVE AUX MARQUES DE FABRIQUE.

Une convention (16 avril 1869) a été conclue pour dix ans, mais doit, pour prendre fin, être dénoncée un an à l'avance. Elle ne s'applique qu'aux marques de fabrique.

Durée. — Le droit exclusif d'exploiter une marque de fabrique ne peut avoir, au profit des citoyens des États-Unis en France, ou des Français sur le territoire des États-Unis, une durée plus longue que celle fixée par la loi du pays à l'égard des nationaux.

Si la marque de fabrique appartient au domaine public dans le pays d'origine, elle ne peut être l'objet d'une jouissance exclusive dans l'autre pays (*art.* 1).

Formalités. — Les marques de fabrique dont les propriétaires résidant dans l'un des deux États veulent assurer la garantie de leurs droits dans l'autre, doivent respectivement être déposées en double exemplaire : à Paris, au greffe du tribunal de commerce de la Seine ; à Washington, au bureau des patentes (*art.* 2).

Contrefaçon.— Toute reproduction, dans l'un des deux pays, des marques de fabrique apposées dans l'autre sur certaines marchandises, pour constater

leur origine et leur qualité, est interdite et peut donner lieu à une action en dommages-intérêts valablement exercée par la partie lésée, devant les tribunaux du pays où la contrefaçon a été constatée, au même titre que si le plaignant était sujet ou citoyen de ce pays (*art.* 7).

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE
ET ARTISTIQUE.

I. ŒUVRES LITTÉRAIRES.

Législation. — Les actes du Congrès américain du 3 février 1831 et du 30 juin 1835 qui formaient la législation en cette matière, ont été révisés par les actes du 8 juillet 1870 et du 18 juin 1874.

Durée du droit. — Le droit des auteurs ou de leurs ayant-cause ne dure que vingt-huit ans à partir de la première publication.

Cette période est prolongée de quatorze ans au profit de l'auteur, de son conjoint ou de ses descendants à la condition de remplir les formalités exigées par la loi.

Nature du droit. — Le droit est appelé *droit de copie* et s'applique aux productions de l'esprit en général.

Cession. — Les contrats de cession doivent être rédigés par acte authentique d'après les règles d'aliénations d'immeubles ; et si les formalités ne sont pas remplies dans les six jours de la rédaction de l'acte, il est considéré comme non avenu vis-à-vis

des acquéreurs postérieurs et de tout créancier gagiste.

Dépôt. — Pour être admis à jouir du droit de copie, il faut, avant la publication, mettre à la poste une copie imprimée de l'intitulé du livre ou autre œuvre intellectuelle à l'adresse du bibliothécaire du Congrès; puis dans les dix jours de la publication, mettre à la poste deux copies du livre à la même adresse. Le bibliothécaire du Congrès enregistre immédiatement l'intitulé du livre sur un registre spécial dont il délivre un extrait toutes les fois qu'il en est requis.

Publicité. — Tous les exemplaires de l'édition déposée doivent porter sur la page du titre, ou sur celle qui suit immédiatement, les mots : « Enregistré conformément à l'acte du Congrès, l'an... par *** au bureau du bibliothécaire du Congrès, à Washington ». Ou les mots : « Droits de copie, l'an... etc... »

Contrefaçon. — On ne peut publier un livre sans le consentement du propriétaire du droit de copie, rédigé par écrit et signé en présence de deux témoins; la contrefaçon consiste dans l'impression, la publication et la vente.

Pénalité. — La contrefaçon est punie de la confiscation de tous les exemplaires au bénéfice du propriétaire, sans préjudice des dommages-intérêts qui peuvent être obtenus par voie d'action civile.

Si un contrefacteur a mis frauduleusement la mention d'enregistrement, il est tenu de payer une amende de 100 dollars (520 fr.) dont moitié pour le propriétaire et moitié pour l'État.

II. ŒUVRES DRAMATIQUES ET MUSICALES.

Publication. — Les œuvres dramatiques et musicales sont assimilées aux autres œuvres en ce qui concerne la publication en vertu des mêmes lois.

Représentation. — Quant au droit de représentation, les lois précitées le protégent dans les mêmes conditions.

III. ŒUVRES D'ART.

Les œuvres d'art sont assimilées aux œuvres littéraires sans aucune distinction particulière.

IV. DROIT INTERNATIONAL.

La loi du 3 mai 1831, dans son article 8, déclarait formellement qu'elle ne protégeait pas les auteurs étrangers ; celle du 8 juillet 1870 est tout aussi explicite ; l'article 102 de cet acte porte textuellement :

« Rien de ce qui est contenu dans le présent acte

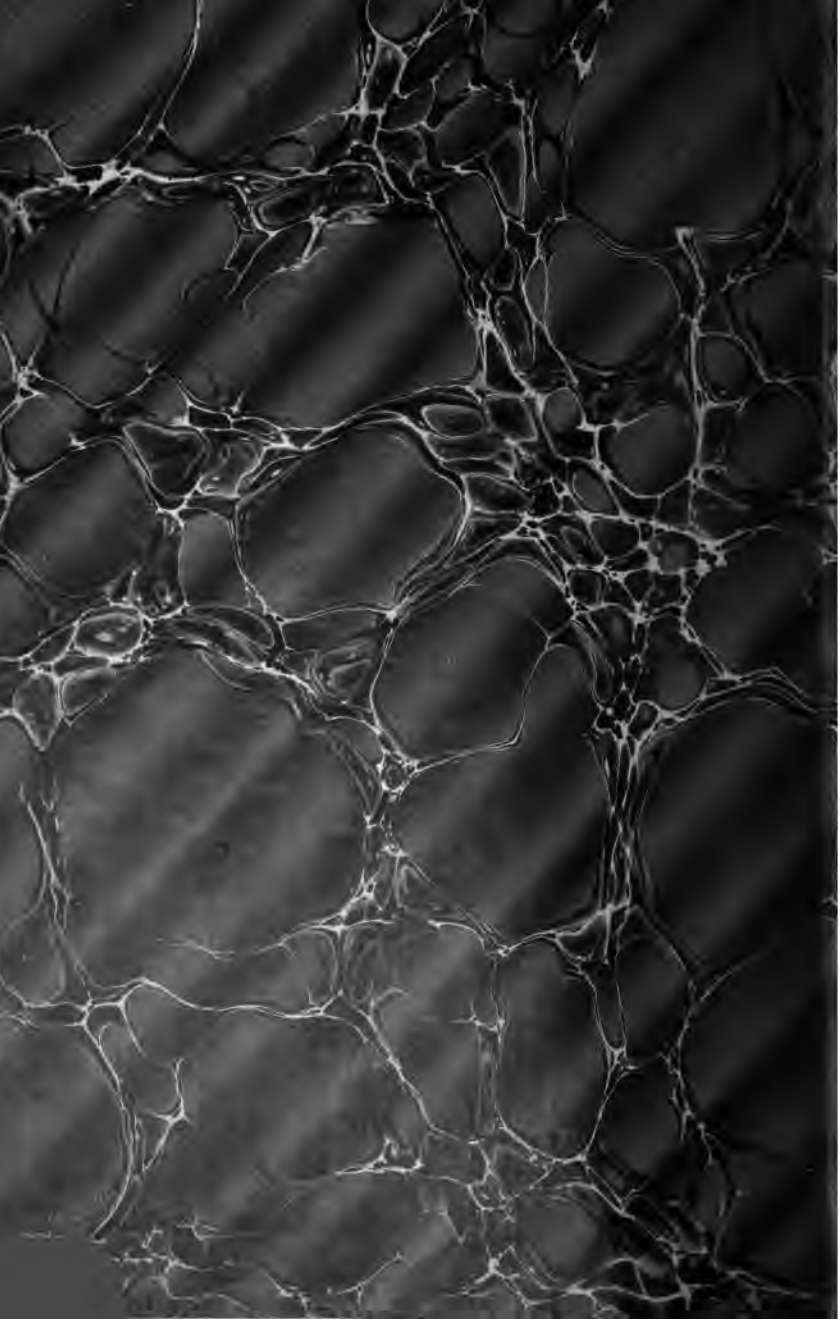
ne sera interprété de manière à prohiber l'impression, la publication, l'importation ou la vente d'un livre, d'un plan, d'une carte géographique, et en général d'un ouvrage composé par un individu non citoyen des États-Unis ou n'y résidant pas. »

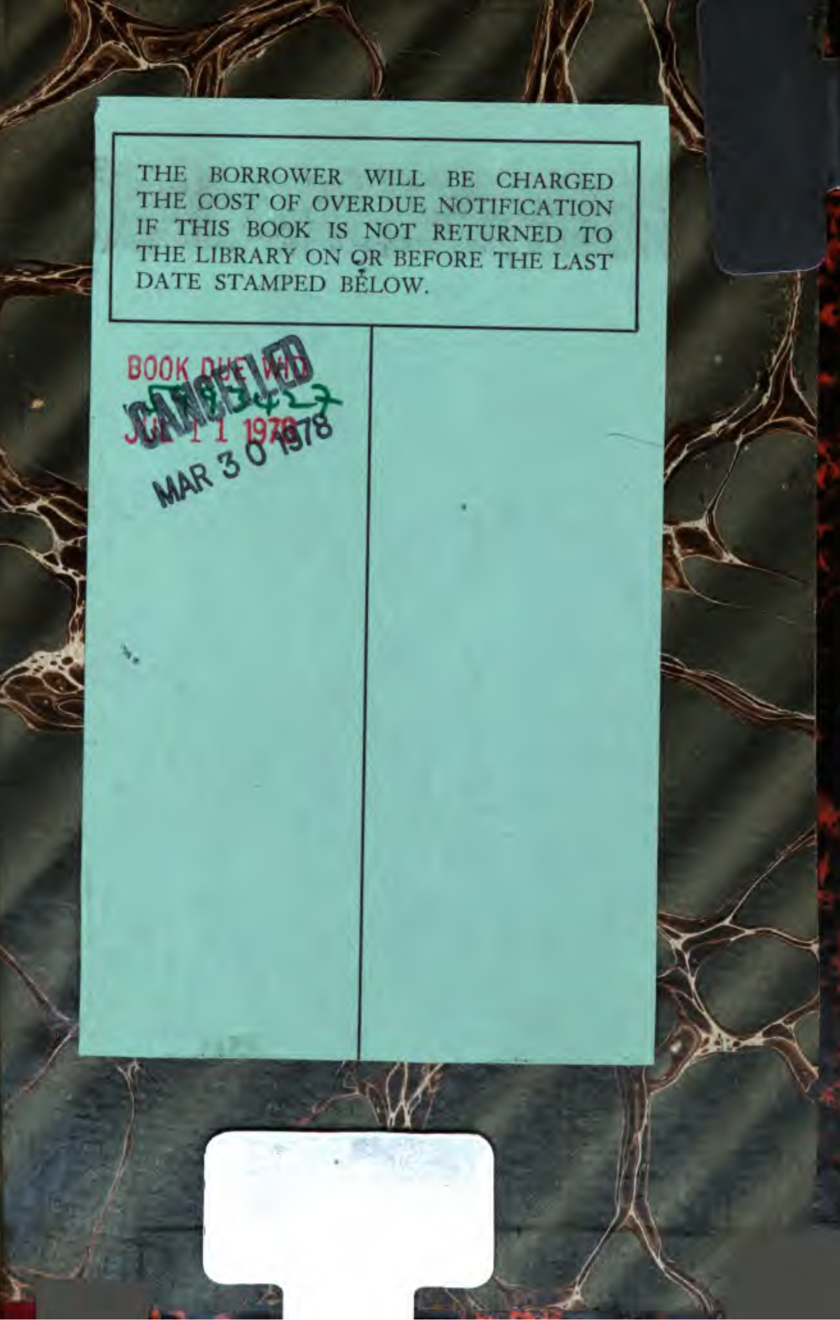
On semble admettre que l'auteur étranger serait protégé s'il vendait son droit à un citoyen américain ; l'article ne parlant pas de la représentation des œuvres dramatiques, on pourrait penser que la représentation est plus protégée que la publication, mais jusqu'à preuve contraire le manque de protection doit être considéré comme général.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Meaux. — Imprimerie Ch. Cochet, 16, rue Saint-Étienne.




THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.
BOOK DUE WID
CANCELLED
JUL 1 1 1978
MAR 3 0 1978


Econ 5958.78.8
Les Etats-Unis et l'exposition de
Widener Library 004566597
3 2044 081 989 584